

Rapport d'activités 2013





Sommaire

• Le mot du Président	5
• La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée	6
• Transports et déplacements	10
• Assainissement communautaire	14
• Culture	17
• Environnement et cadre de vie	25
• Voirie communautaire	30
• Sport	31
• Enseignement supérieur et recherche	34
• Développement économique	36
• Habitat	40
• Politique de la ville	43
• Tourisme, ouverture maritime et patrimoine	45
• Aménagement de l'espace	48
• Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)	51
• Finances	53
• Ressources humaines	55
• SITTMAT	57





2013, année riche en réalisations, dans tous les domaines d'actions de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée :

- le 6 février, l'inauguration du nouveau complexe sportif Léo Lagrange, entièrement réhabilité par TPM ;
- le 28 février, l'inauguration du nouveau dépôt de bus de Brégaillon, exemplaire en termes de développement durable et de confort pour les employés ;
- fin février également, le nouveau site Internet de l'agglomération, facilitant l'accès à l'information ;
- le 8 avril, la signature de conventions opérationnelles entre TPM et les bailleurs pour la prise en compte du handicap et du vieillissement par des logements adaptés ;
- le 24 juin, l'inauguration de la nouvelle station principale dans la rade de Toulon pour les navettes maritimes du réseau Mistral ;
- le 3 juillet, la vente à DCNS du terrain pour son implantation sur la base terrestre du Technopôle de la Mer à Ollioules ;
- le 4 juillet, le lancement du Très Haut Débit sur l'agglomération, avec le raccordement des sites à enjeux et zones d'activités économiques de TPM ;
- du 27 au 30 septembre, l'escale toulonnaise de la Tall Ships Regatta, qui a rassemblé 1 million de personnes ;
- le 11 octobre, la signature du second Contrat de baie de la rade de Toulon et son bassin versant, autour d'un objectif commun : la qualité des eaux et des milieux aquatiques ;
- le 14 octobre, l'inauguration du nouveau bâtiment de l'école d'ingénieurs Supméca à La Valette-du-Var.

Bien d'autres projets et actions ont jalonné l'année 2013 : nous vous proposons de les découvrir au fil de ce rapport d'activités.

Hubert FALCO
Président de Toulon Provence Méditerranée



Située sur le littoral méditerranéen, entre Marseille et Nice, Toulon Provence Méditerranée rassemble 12 communes et plus de 420 000 habitants, sur un territoire d'une superficie de 36 654 hectares dont 200 km de littoral.

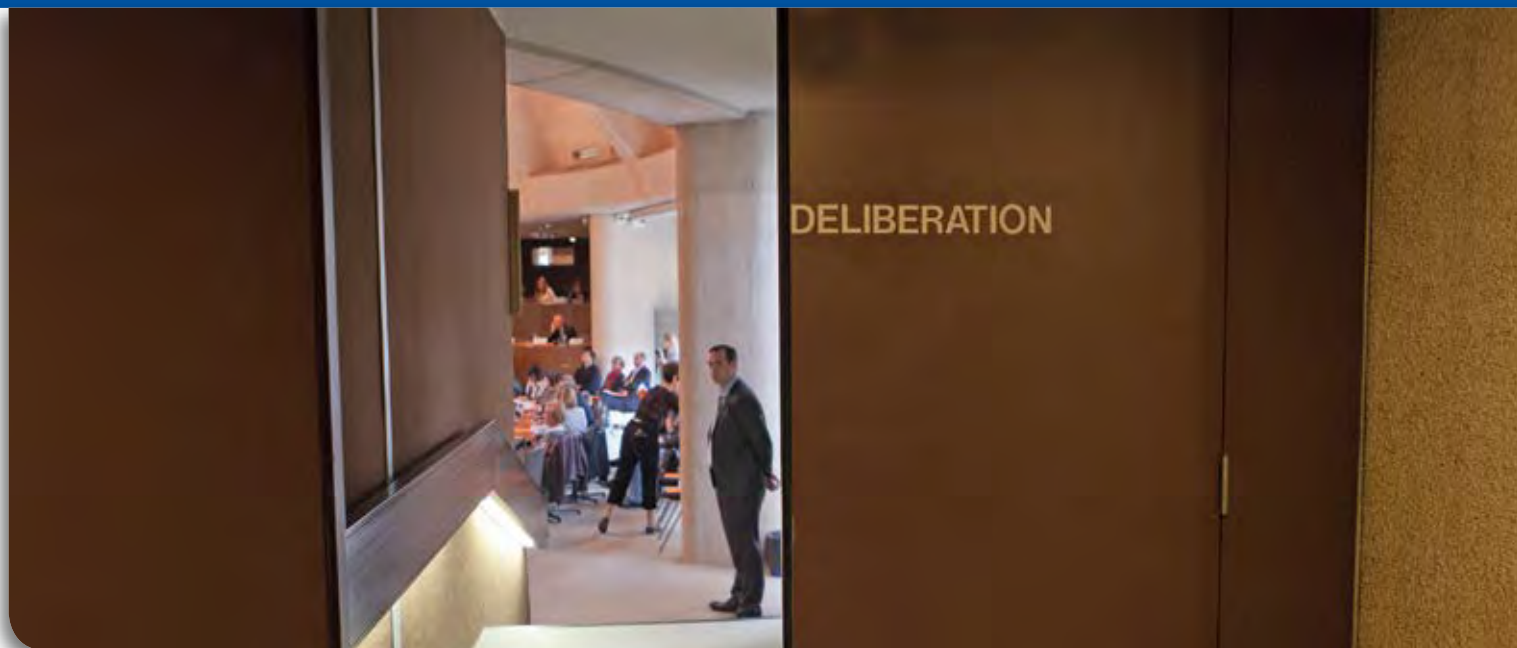
La communauté d'agglomération est compétente dans les domaines suivants : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, transports, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, voirie communautaire et parcs de stationnement, culture, sport, environnement et cadre de vie, mise en valeur des espaces naturels remarquables, tourisme et ouverture maritime, formation et enseignement supérieur, assainissement.

Ces compétences s'exercent selon les modalités et les limites définies par les statuts de TPM.



Sources : IGN© GéoRoute®





» LE BUREAU COMMUNAUTAIRE EN 2013

Composé du président et des 12 vice-présidents de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, le Bureau est une instance de décision. Par délégation du Conseil communautaire, le Bureau vote les projets dans le respect de l'intérêt communautaire, après examen par la commission compétente.

Hubert FALCO

Président de la communauté d'agglomération TPM
Maire de Toulon
Ancien Ministre

1^{ère} vice-présidente : Christiane HUMMEL

Sénateur-Maire de La Valette-du-Var
Présidente de la commission Développement économique

2^{ème} vice-président : Jean-Sébastien VIALATTE

Député-Maire de Six-Fours-les-Plages
Président de la commission Culture

3^{ème} vice-président : Jean-Louis MASSON

Maire de La Garde
Président de la commission Politique de la ville et équilibre social de l'habitat

4^{ème} vice-président : Robert BENEVENTI

Maire d'Ollioules
Président de la commission Aménagement de l'espace

5^{ème} vice-président : Marc GIRAUD

Maire de Carqueiranne
Président de la commission Finances, administration générale et communication

6^{ème} vice-président : Jacques POLITI

Maire d'Hyères-les-Palmiers
Président de la commission Tourisme et ouverture maritime

7^{ème} vice-président : Gilles VINCENT

Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer
Président de la commission Environnement, développement durable et cadre de vie

8^{ème} vice-président : Marc VUILLEMOT

Maire de La Seyne-sur-Mer
Président de la commission Formation, enseignement supérieur et recherche

9^{ème} vice-président : Ange MUSSO

Maire du Revest-les-Eaux
Président de la commission Voirie communautaire et parcs de stationnement

10^{ème} vice-président : Bernard PEZERY

Maire du Pradet
Président de la commission Sport

11^{ème} vice-président : Yannick CHENEVARD

Conseiller communautaire, adjoint au maire de Toulon
Président de la commission Transports et déplacements

12^{ème} vice-président : Christian SIMON

Maire de La Crau
Président de la commission Agriculture et forêt

» LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2013

Composé de 160 conseillers communautaires, le Conseil communautaire est l'instance de décision de la communauté d'agglomération. Il délibère et vote à la majorité des voix les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions. Le Conseil communautaire vote des délibérations qui sont exécutoires après affichage et transmission au Préfet. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la représentation des communes au sein du Conseil communautaire est assurée en fonction de la population et selon les modalités suivantes :

Nombre de sièges par tranche de population

5 sièges : inférieure à 3 000
6 sièges : 3 001 à 10 000
7 sièges : 10 001 à 12 000
8 sièges : 12 001 à 20 000
12 sièges : 20 001 à 40 000
15 sièges : 40 001 à 60 000
19 sièges : 60 001 à 100 000
49 sièges : supérieure à 100 000

Selon ces modalités, la répartition des sièges au Conseil communautaire de Toulon Provence Méditerranée est la suivante :

Toulon : 49 sièges
La Seyne-sur-Mer : 19 sièges
Hyères-les-Palmiers : 15 sièges
La Garde : 12 sièges
La Valette-du-Var : 12 sièges
Six-Fours-les-Plages : 12 sièges
Ollioules : 8 sièges
La Crau : 8 sièges
Le Pradet : 7 sièges
Carqueiranne : 6 sièges
Le Revest-les-Eaux : 6 sièges
Saint-Mandrier-sur-Mer : 6 sièges



» LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2013

CARQUEIRANNE

Marc GIRAUD (Maire)

Olivier CARLE, Marie-Thérèse CHEVALY, Brigitte GENSOLEN, Robert MASSON, Danièle TONELLI.

LA CRAU

Christian SIMON (Maire)

Marc ALLAMANE, Christian DAMPENON, Jean-Pierre EMERIC, Patricia GALIAN, Gérard LAUGIER, Anne-Marie METAL, Jean-Pierre SIEGWALD.

LA GARDE

Jean-Louis MASSON (Maire)

Franck CHOUQUET, Marie-France FLEURET-MASSON, Alain FUMAZ, Philippe GRANOROLO, Jean-Pierre HASLIN, Huguette MORALDI, Ginette OGNA, Christiane REMY, Bernadette ROUX, Patricia SARAN, Catherine SERAFIM-PRALOIS.

HYÈRES-LES-PALMIERS

Jacques POLITI (Maire)

Charles AMIC, Edmond BACCI, Laurent BORIES, Michel DALMAS (puis Denise LANCYRY à compter du 15 mars 2013), Jacques DE LUSTRAC, Isabelle DURAND, Patrice FALLOT, Jeannine GOLÉ, Stéphane GUITTON, Jacques LOBRY, Isabelle MONFORT (puis Monique DROUET à compter du 15 mars 2013), Michel PELLEGRINO, Christine PILON, Geneviève SEVILLA.

OLLILOULES

Robert BENEVENTI (Maire)

Jean-Michel HUGUET, Monique MACIA, Michel OLLAGNIER, Dominique RIGHI, Philippe ROY, Michel THUILLIER, Richard TOGNETTI.

LE PRADET

Bernard PEZERY (Maire)

Jean-Louis BARBAROUX, Sandrine BOFFA, Frédéric FIORE, Agnes MOSCARDINI, Lionel SICARD, Nicole VACCA.

LE REVEST-LES-EAUX

Ange MUSSO (Maire)

Michèle BROCHEN, Michel GERODEZ, Thierry JEAN, Richard NGUYEN VAN NUOI, René SIMIAN.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Gilles VINCENT (Maire)

Alain BALLESTER, Jean-Marie CANO, Gérard HOEHN, Michel MARIN, Françoise MONTAGNE.

LA SEYNE-SUR-MER

Marc VUILLEMOT (Maire)

Claude ASTORE, Christian BARLO, Florence CYRULNIK, Yves GAVORY, Christiane JAMBOU, Raphaëlle LEGUEN, Martial LEROY, Annie MARTIN-GHIBAUDO, Rachid MAZIANE, Angélique MAZOYER, Philippe MIGNONI, Arthur PAECHT, Malika RIEMER, Guy SANTANGELO, Michel TOURNAN, Bernard TROUCHET, Patrick VALLE, Marie VIAZZI.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Jean-Sébastien VIALATTE (Député-Maire)

Béatrice BROTONS, Claudine BURGOT, Danièle CAYOL, Alain CLEMENT, Hervé FABRE, Christiane GIORDANO, Sylvie MAHIEU, Guy MARGUERITTE, Joseph MULÉ, Joël TONELLI, Carol XUEREB.

TOULON

Hubert FALCO (Sénateur-Maire)

Robert ALFONSI, Hélène AUDIBERT, Jean-Claude AVERSO, Sonia BENDAHLI, Martine BERARD, Elisabeth BILLET-JAUBERT, Michel BONNUS, Jean Claude BONONI, Rémi BOUR, Pierre-Yves BOUTTEFROY, Michel CAMELI, Robert CAVANNA, Amaury CHARRETON, Jean-Marie CHARRIEZ, Yannick CHENEVAR, Caroline DEPALLENS, Alain DHO, Jean-Guy DI GIORGIO, Elodie ESCANDE, Florence FEUNTEUN, Brigitte GENETELLI, Vanessa GERBY-GEBELIN, Marcelle GHERARDI, Colette GLUCK, Jean-Pierre GOUALLEC, Maryse GRIGORIAN, Martine HENRY, Laurent JEROME, Jean-Paul KANNENGIESSER, Stéphane LAGAYE, Guy LE BERRE, Emilien LEONI, Geneviève LEVY, Christine MANAVELLA, Jacqueline MARTIN-LOMBARD, Lorenzo MATEOS, Karima MATHLOUTHI, Valérie MONDONE, Jérôme NAVARRO, Hélène NOIR, Christine PAGANI-BEZY, Danièle PICCONI, Serge PUGET, Ghislaine RUVIRA, Philippe SANS, Frédéric SEILLIER, Léopold TROUILLAS, Sophie VERDERY.

LA VALETTE-DU-VAR

Christiane HUMMEL (Sénateur-Maire)

Thierry ALBERTINI, Henri Jean ANTOINE, Isabelle BOURGEOIS, André CHIDIAC, Jacques COUTURE, Pierre-Louis GALLI, Jacqueline MENARD, Martine NAVARIN, Alain NOIRE, Bernard ROUX, Roland TMIM.



Transports en commun en 2013

- 30 millions de voyages sur le réseau Mistral
- 136 lignes terrestres (lignes régulières, services scolaires et transports à la demande)
- 1^{er} réseau bateaux-bus de France
- 10 lignes maritimes (avec les Îles d'Or) pour 2,7 millions de passagers
- Un service de transports pour les personnes à mobilité réduite
- Gel de la gamme tarifaire pour la 7^{ème} année consécutive.
- Un des tarifs les moins chers de France : 1 € le voyage avec l'achat d'un carnet de 10 tickets ; 1,22 € par jour pour un abonnement de 30 jours ; 0,47 € par jour pour les scolaires avec un abonnement de 12 mois
- 1 téléphérique

Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
54 086 545 €

Investissement : 21 146 963 €

» PLANIFICATION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS

Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- Poursuite de la mise en œuvre d'un Observatoire du Plan de Déplacements Urbains actualisable annuellement, et préparation en vue de la révision du PDU.
- Participation aux travaux de la Région sur l'intermodalité régionale (gares, service TER, information multimodale).
- Participation aux travaux de l'Opération Grand Site sur la commune d'Hyères.
- Suivi des actions PDE (Plan de Déplacements Entreprise), PDIE (Plan de Déplacements Inter-Entreprises), PDA (Plan de Déplacement Administration) avec la Marine nationale, l'ADETO et l'AFUZI, commune d'Hyères, UIOSS, ERDF-GRDF, CNIMM.
- Préparation du plan Transports de la TSR 2013.
- Mise à jour annuelle du plan des itinéraires cyclables.



- Accompagnement des différentes communes de l'agglomération ou communes limitrophes dans l'élaboration de leur PLU dans l'interface PDU-PLU.

Études de circulation

- Finalisation de l'étude de circulation sur Toulon, et participation aux réflexions sur Hyères et le Technopôle de la Mer.

» GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RÉSEAU MISTRAL

Chiffres clés

- +7,6% de fréquentation sur les lignes maritimes (1,9 million de voyages).
- +3.5% de fréquentation globale du réseau (29.3 M de voyages).
- + 2.3% de recettes soit 19 M€ pour 67 M€ de charges.
- Un ratio Voyageurs/Kilomètre en constante augmentation à 2.37.
- Un coût kilométrique de 5.41 €/km (4^{ème} réseau le moins cher de France en 2012).
- +23% de visiteurs sur reseaumistral.com.
- 730 agents.
- 284 véhicules.
- 11 bateaux-bus.
- 12 360 000 km parcourus dont 28.5% de sous-traitance.

Suivi de la DSP du réseau Mistral jusqu'au 30/06/13

- Gel de la gamme tarifaire pour la 7^{ème} année consécutive.
- Adaptation de l'offre aux besoins de transport exprimés par les communes.



- Consultation pour l'achat de matériels d'exploitation prévu dans le cadre du budget d'investissement du délégataire.
- Participation aux services de transports scolaires spéciaux : il existe, outre les doublages de lignes, une cinquantaine de services de transports scolaires du primaire au lycée.
- Gardiennage du site de Sainte-Musse (dépôt bus et futur atelier d'exploitation).

Signature de la nouvelle DSP le 01/07/13

- Contrat de 8 ans avec le délégataire RMTT répondant aux objectifs suivants : recherche de la meilleure adéquation entre l'offre et la demande, développement de la fréquentation, maîtrise des coûts, veille au bon fonctionnement des biens et matériels mis à disposition, accompagnement de TPM dans sa volonté de développer les transports en commun en favorisant l'intermodalité et l'interopérabilité.
- Mise en place d'une démarche qualité et d'une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).
- Mise en exploitation du dépôt de Brégaillon en février 2013.
- Mise en exploitation de la nouvelle station maritime principale en juin 2013 avec un atelier de maintenance maritime déplacé à Brégaillon.
- Mise en exploitation du parc relais P+R des Portes d'Ollioules et de Toulon en septembre 2013.
- Dispositif spécial transports pour la Tall Ships Regatta de septembre 2013.
- Développement de la communication « moderne », avec le déploiement de l'information dynamique sur une centaine de points d'arrêts - à terme 600 - grâce au SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs).
- Achat de 4 trieuses de pièces et de billets pour les dépôts de Brégaillon et Brunet.
- Achat de deux automates de dépôt d'espèces en remplacement des deux existants.

» GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES ÎLES D'OR

Chiffres clés

- 880 000 voyages.
- 33 800 tonnes de fret transporté.
- 10 200 trajets aller-retour.
- 87 000 km parcourus.
- Un outil de production adapté :
 - 11 bateaux-bus en exploitation
 - 6 bateaux-bus construits depuis 2000
 - TLV propriétaire de son chantier naval

Participation à la réduction du coût du transport des îliens et professionnels

- La convention de DSP des Îles d'Or prévoit la prise en charge d'une subvention des tarifs « îliens » et « professionnels ».

Pilotage de la DSP

- Réduction du temps d'attente des usagers.
- Renforcement de l'information pour usagers, notamment îliens et professionnels.
- Nouveau site Internet pour TLV/TVM.
- Lancement de la page Facebook de la TLV.
- Renforcement de la qualité de service.



- Opération « Soleil d'Hiver » : baisse des prix à destination de Porquerolles du 10 novembre 2013 au 9 février 2014.
- Travail sur une offre combinée SNCF/TER.

» DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES COMPLEXES

Maintien en condition opérationnelle du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs (SAEIV)

- L'ensemble des lignes terrestres et maritimes sont équipées et suivies avec le SAEIV : 282 bus, 22 véhicules d'intervention, 11 bateaux TPM, 5 bateaux TLV-TVM et la station basse du téléphérique sont équipés.
- Panneaux d'Information des Voyageurs (PIV) : 14 panneaux TFT 42" et 32" (type écran TV) installés dans les agences du réseau Mistral, la station maritime de Toulon, les hôpitaux de Sainte-Musse et de La Seyne-sur-Mer, la gare SNCF de Toulon, l'aéroport de Toulon-Hyères, le téléphérique, le « Point Info TPM » et l'Hôtel d'Agglomération de TPM.
- Interface avec l'infrastructure radio Tetra.
- Des serveurs, des postes temps réel, temps différé et des PDA (Personal Digital Assistant) : 3 serveurs, 2 postes régulateurs, 14 postes opérateurs, 22 PDA.

Maintien en condition opérationnelle du système radio - TETRA

- Le système radio TETRA est partagé et couvre l'ensemble du territoire de TPM avec 12 sites d'émission. Il est notamment utilisé par le réseau Mistral, le CNRR, le service sécurité de TPM, les différents services et la police municipale de Toulon, les communes de Carqueiranne, La Crau, Ollioules, Six-Fours-les-Plages et Saint-Mandrier-sur-Mer. Système propriété de TPM, il est exploité par la société SYSOCO.



Station maritime du port de Toulon

Développement des systèmes d'information voyageurs au sol

- La stratégie adoptée est d'équiper principalement les points d'arrêt des pôles d'échanges multimodaux, des sites touristiques et des centres d'intérêt (hôpitaux, centres culturels et sportifs, établissements scolaires, etc.) avec une information élémentaire en temps réel des horaires des lignes les desservant. Actuellement, 129 Bornes d'Information des Voyageurs (BIV) sont installées sur le territoire de TPM, dont 60 à alimentation solaire.

» DÉMARCHE DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU

- Mise en accessibilité de 21 arrêts pour un total de 482.

Travaux réalisés par TPM

- **La Garde** : Jardin Veyret.
- **La Seyne** : Ivaldi.
- **La Crau** : Limans.
- **La Valette** : Sainte-Claire.

Travaux réalisés par les communes

- **Fonds de concours** : montant total accordé par TPM en 2013 : 194 185 €.
- **Six-Fours** : mise en accessibilité des arrêts El Biard, Augias, Bernard Bas.
- **Hyères** : mise en accessibilité des arrêts XV^{ème} Corps, Caserne 54^{ème} RA, De Lattre, Coubertin, La Capte et Simonon.
- **Le Pradet** : mise en accessibilité des arrêts Flamencq et Roches Bleues.
- **Toulon** : mise en accessibilité de l'arrêt Bouzigues.

Travaux réalisés par le Conseil général du Var

- **Toulon** : arrêts Bon Rencontre (2), Stade (2) et Pontcarral (1).

» RÉALISATIONS

Station maritime principale de Toulon

- Inauguration le 24 juin 2013 de la station maritime principale de Toulon, ouvrage flottant de 70 m de long sur 12 m de large, pouvant accueillir 6 navettes maritimes dans des conditions de confort optimal pour les passagers. Coût total de l'opération : 3,18 millions d'euros pour 14 mois de travaux.
- Mise en service le 19 juin 2013.

Construction de 2 éco-bateaux bus

- Finalisation de la construction de 2 navettes maritimes hybrides, pour une livraison au 1^{er} semestre 2014, avec un niveau de performance unique en France. Les équipages de la RMTT sont partie prenante du projet et contribuent à la mise au point des interfaces entre le système électronique de gestion de l'énergie et le pilote.

Caractéristiques :

- Propulsion : 2 moteurs électriques alimentés tantôt par batteries en mode Zéro Émission (ZE), tantôt par un groupe électrogène en mode Diesel Électrique (DE).
- Deux puissants packs de batteries de 85 kWh chacun.
- Autonomie permettant 2 aller/retour en mode ZE, soit près de 2 heures de navigation.



Atelier dépôt bus de Brégailion

Performance :

- Vitesse de transit maximum de 12 nœuds.
- Consommation électrique : 105 watt/heure par km et par passager.
- Amélioration de la consommation diesel d'environ 15% par rapport à celle des dernières navettes diesel.

Gains :

- Navigation prévue en Zéro Émission pendant la moitié du service journalier de douze heures.
- Transition douce entre les deux modes ZE et DE : seul le démarrage du groupe électrogène est perceptible.
- Diminution des émissions de CO₂ en zone urbaine.
- Silence pour les passagers pendant plus de la moitié d'un trajet.
- Puissance et nervosité supérieures aux navettes diesel.
- Réponse instantanée aux appels de puissance.
- Moteurs électriques coupleux.

Atelier dépôt bus de Brégailion

- Inauguration le 28 février 2013 de l'atelier dépôt bus de Brégailion, mis à disposition de l'exploitant RMTT.
- Destiné au remisage et à la maintenance des bus du réseau Mistral, Brégailion peut accueillir 120 bus et 350 salariés de la RMTT dont 240 conducteurs d'autobus.
- Sur 36 000 m² de surface, l'ouvrage se compose :
 - d'un bâtiment d'exploitation et d'administration pour le personnel,
 - d'un bâtiment de maintenance : un atelier pour les bus articulés et un atelier pour les bus « standard »,
 - d'une station-service et d'une station de lavage
 - d'un remisage extérieur : un parking pour 120 bus et un parking de 90 places pour le personnel.



Pôle d'Échanges de Toulon

- L'ouvrage a été réalisé dans un souci d'économie d'énergie :
 - production d'électricité par capteur photovoltaïque : toiture avec 1000 m² de panneaux solaires,
 - économie d'énergie sur le chauffage et le rafraîchissement des locaux,
 - récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et le lavage,
 - recyclage des eaux de lavage des bus à 80%,
 - bassin de rétention de 2000 m³,
 - système d'éclairage basse consommation.
- Le montant de l'opération s'élève à 23 millions d'euros (22,386 millions à la charge de TPM et 614 000 euros financés par le FEDER).
- Période de travaux : avril 2010 - janvier 2013.

Parc relais des Portes d'Ollioules et de Toulon

- Inauguration le 4 septembre 2013.
- 300 places disponibles à l'ouest de l'agglomération.
- Réalisé par TPM, ce parc relais gratuit est un pôle de correspondance intégrant les arrêts de bus et de cars des réseaux Mistral et Varlib.
- Coût total : 6,5 millions d'euros TTC pour 23 mois de travaux.

Pôles d'échanges multimodaux

- Inauguration le 28 février du Pôle d'Échanges de la gare de La Seyne/Six-Fours.
- Participation aux études des ouvrages d'art de La Seyne-sur-Mer.
- Inauguration le 18 avril du Pôle d'Échanges de la gare de La Garde.
- Inauguration le 28 novembre du Pôle d'Échanges de la gare de Toulon.
- Réalisation d'une aire de co-voiturage à l'Escaillon à l'ouest de l'agglomération à proximité immédiate de l'A50.
- Réalisation d'une aire de co-voiturage à Sainte-Musse à l'est de l'agglomération à proximité immédiate de l'A57.
- Participation aux travaux du parking relais Gérard Philipe inauguré début juillet.
- Préparation des études des parkings relais de Tamaris, des Esplageolles et de la Chaberte.

» FONDS DE CONCOURS

- **RFF, SNCF :**
 - Suivi des études LN PCA (Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur).
 - Participation aux études pour la modernisation de la voie La Pauline Hyères.
 - Suivi des études du RER Toulonnais avec ancrage de la station de Sainte-Musse.



Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
37 103 594 €

Investissement : 8 109 104 €

• Le service communautaire de l'assainissement est un service public industriel et commercial. Il dispose d'une rémunération propre à l'origine du financement de ses activités et d'un budget annexe indépendant du budget principal de la collectivité.

• 1 objectif : lutter contre la pollution due aux eaux usées de toutes natures.

• 4 secteurs :

- **Secteur réseaux** : lutter contre la pollution des eaux usées domestiques et non domestiques en collectant et transportant vers les stations d'épuration (STEP) le maximum d'eaux usées rejetées dans les secteurs d'assainissement collectif.

- **Secteur des rejets non domestiques (depuis le 1^{er} novembre 2012)** : lutter contre la pollution chimique des rejets industriels.

- **Secteur stations** : lutter contre la pollution du rejet dans le milieu naturel des eaux usées collectées.

- **Secteur assainissement non collectif** : lutter contre la pollution diffuse du milieu naturel générée par le dysfonctionnement des assainissements individuels dans les secteurs d'assainissement non collectif et collectif non raccordés.

» SECTEUR RÉSEAUX

• Exploitation des réseaux d'assainissement collectif : en régie pour 4 communes (Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et La Garde), en délégation de service public pour les autres.

• Maintenance et réparation des postes de relevage situées dans les communes en régie.

• Réalisation de nouveaux branchements dans les communes en régie et les communes de La Valette-du-Var et Hyères-les-Palmiers.

- Réhabilitation, renouvellement et réparations des réseaux.
- Programmations d'extensions des réseaux.
- Programmations des travaux des réseaux et des postes de relevage, et des ouvrages de traitement.
- Prospectives en matière d'assainissement sur l'ensemble du territoire de TPM.

Activité 2013

En 2013, le secteur a intégré la régie d'assainissement de la commune de Six-Fours-les-Plages.

- Affinage du patrimoine des réseaux, postes de relevage et stations.
- Validation des projets de travaux avec les services techniques des communes.
- Concertation avec les régies communales et les délégataires.
- Coordination avec le POAU pour prise en charge Maîtrise d'œuvre / DCE / Travaux et pour les coordinations de travaux voirie et TCSP.
- Définition des besoins.
- Mise en place calendrier extinction des marchés et lancement des nouveaux marchés TPM.
- Validation des programmes de travaux avec les communes et compléments d'information avec les délégataires et les régies.
- Études réalisées et/ou en cours : schéma directeur d'assainissement ; définition des besoins pour travaux d'extension ; maîtrise d'œuvre pour la restructuration des postes de relevages des Résistants, des Gravettes et de la Moutonne ; cahier des charges pour la DSP du Revest-les-Eaux.

Secteur réseaux en chiffres

- 56 branchements neufs.
- 30 dossiers de participation à l'assainissement collectif (raccordement à l'égout).
- 827 DICT.
- 550 enquêtes terrains.
- 26 réparations (casses réseaux et branchements).

- 128 322 ml de curage préventif et curatif.
- 293 débouchages.
- 195 instructions d'autorisation d'urbanisme.
- 10 108 ml d'ITV (inspection télévisée).

Opérations réalisées en 2013 sur les réseaux des différentes communes

DN : diamètre nominal

ml : mètre linéaire

mm : millimètre

CARQUEIRANNE

- **Bd Arpinetti** : renouvellement 440ml DN250mm + essais.

HYÈRES-LES-PALMIERS

- **Les Borrels** : études assainissement reportées.
- **Avenue Alphonse Denis** : reprise des branchements en traditionnel.
- **Route de Toulon** : extension 168ml DN200mm + essais.
- **Avenue de la Libération (1^{ère} partie)** : renouvellement 50ml DN200mm + essais.
- **Avenue de la Libération (2^{ème} partie)** : renouvellement 40ml + 30ml en éclatement-tubage + essais.
- **Avenue de la Libération (3^{ème} partie)** : 200ml en éclatement + essais.
- **Allée des Grès Roses** : gainage 240ml DN150mm.
- **Avenue du XV^{ème} Corps** : gainage 277ml DN200mm et 250mm.
- **Route de l'Almanarre** : en étude (réparation refoulement DN300).

LA CRAU

- **Lot Les Plantiers** : gainage 8 branchements.
- **Avenue de la Tramontane / Lot l'Étienne** : renouvellement 40ml DN200 + essais.
- **Quartier Le Patrimoine** : création réseau 290ml DN200mm + 3 postes de relevage (en cours).
- **Chemin de Tamaris** : extension 60ml DN200 + 90ml DN200 (en cours).



Station d'épuration AmphitriA

- **Lot de La Haute Durande** : renouvellement de 3 tronçons 76ml (en cours).
- **Vieux chemin d'Hyères** : renouvellement 32ml DN200mm.

LA GARDE

- **Rue du Four Vieux** : renouvellement 130ml DN200mm + essais.
- **Chemin des Amandiers** : renouvellement 40ml DN200 (en cours).

LE PRADET

- **Rue Vandelli** : renouvellement 310ml DN 250mm + essais.
- **Rue Frédéric Mistral** : réhabilitation 280ml DN200mm + 9 tampons remplacés.
- **Rue Mège** : déviation 20ml DN200mm (en cours).

LA SEYNE-SUR-MER

- **Corniche Pompidou (2^{ème} phase)** : renouvellement 320ml + essais.
- **Corniche Pacha (3^{ème} phase)** : renouvellement 460ml DN200mm + essais.
- **Corniche Renaudel** : sondages.

LA VALETTE-DU-VAR

- **Avenue des Frères Lumière (1^{ère} phase)** : renouvellement 280ml DN450mm.

OLLIOULES

- **Chemin du Roustidou** : sondages terminés (travaux prévus pour avril 2014).
- **Rue de la Tour (canal des arrosants)** : reprise des branchements (en cours).

SIX-FOURS-LES-PLAGES

- **Avenue Audibert** : gainage 265ml DN200mm.
- **Rue Bernard Bas** : renouvellement 87ml DN200mm.
- **Parking du Cros** : réhabilitation 60ml DN300 (en cours).

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

- **Avenue des Coccinelles** : renouvellement 40ml DN200mm.

TOULON

- **Chemin de la Batterie Basse et chemin de la Mer** : extension du réseau d'eaux usées et renouvellement du réseau d'eau potable.
- **Rue d'Astour** : réhabilitation 2X85ml DN500mm + renouvellement branchements.
- **Rue Pascal d'Oriano** : gainage 50ml DN200-250mm.
- **Rue Baudin** : réhabilitation 60ml DN300mm+30ml DN200mm + renouvellement branchements.
- **Rue Pelloutier** : réhabilitation 55ml DN200mm + renouvellement branchements.
- **Rues Tombades et Daumas** : renouvellement branchements + gainage 2X60ml.
- **Chemin Mon Paradis** : gainage 1020ml DN200mm.
- **Chemin de Plaisance** : gainage 215ml DN200mm et 60ml DN300mm.
- **Avenue Roger Devoucoux** : raccordement 20ml eaux usées Ingémédia.
- **Impasse du Char d'Aquitaine-rue de Verdun** : création d'une antenne de 12ml DN200mm.
- **Place Amiral Duperré** : renouvellement 26ml DN200mm (Fonds spécial Toulon).
- **Boulevard Bazeilles** : renouvellement 1 tronçon (Fonds spécial Toulon).
- **Angle rues Bertholet / Pastoureau** : modification réseau (Fonds spécial Toulon).
- **Chemin de la Barre** : renouvellement 145ml DN200mm + essais (Fonds spécial Toulon).
- **Résidence Sao Paulo** : renouvellement 25ml (Fonds spécial Toulon).
- **Rue Jean Aicard** : reprise branchement (Fonds spécial Toulon).

» SECTEUR EAUX USÉES NON DOMESTIQUES

Par le biais de l'opération PRO'Baie, TPM s'engage à mettre en place une politique de suivi des déversements non domestiques dans les réseaux d'eaux usées de la communauté d'agglomération.

Pour cela, TPM assure depuis 2012 :

- Le recensement des entreprises sur le territoire.
- L'identification des secteurs d'activités à régulariser en priorité pour leur impact sur le milieu.
- L'audit de ces entreprises.
- La régularisation administrative par la rédaction d'autorisations de rejets et de conventions de déversement, lorsqu'elle est nécessaire.
- La diffusion des bonnes pratiques à respecter selon les secteurs d'activité par l'envoi d'une charte spécifique.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Se mettre en conformité avec la réglementation sur les autorisations de rejets au réseau d'assainissement des eaux industrielles.
- Obtenir des données sur les flux de pollution industrielle rejetés dans le réseau même s'ils ne sont pas majoritaires.
- Protéger le dispositif épuratoire.
- Protéger le personnel intervenant sur les réseaux des risques de pollution.
- Améliorer la qualité des eaux de la rade de Toulon en réduisant les pollutions diffuses (Contrat de baie de la rade de Toulon).

Réalisations 2013

En 2013, le service a assuré la continuité du programme PRO'Baie sur La Garde : recensement des entreprises concernées par les rejets non domestiques, proposition de chartes, d'arrêtés d'autorisation de rejet, de convention spécifique de déversement.

Gestion :

- Révision du Règlement du Service Communautaire d'Assainissement Collectif en y intégrant les prescriptions relatives aux Assimilés Domestiques et les modalités d'obtention et de suivi des autorisations de rejet.
- Rédaction et suivi des autorisations de rejet.



94 audits en entreprises pour la mise en place des autorisations de rejet :

- Diagnostics par un prestataire des entreprises pré-identifiées comme prioritaires (secteur de la chimie, de la mécanique, de l'automobile, du traitement de surface et des blanchisseries industrielles).
- Diagnostics en régie d'autres secteurs d'activité (hôpitaux, vidangeurs, grandes surfaces, etc.).

» SECTEUR STATIONS (TRAITEMENT DES EAUX USÉES)

Objectifs du secteur stations

Préserver les milieux naturels en assurant le transfert et le traitement des eaux usées reçues dans les six stations d'épuration dont TPM est maître d'ouvrage avant leur rejet au milieu naturel.

- Exploitation des stations de traitement des eaux usées, des émissaires d'amenée et de rejet en mer :
 - AmphitriA, son émissaire d'alimentation et son émissaire de rejet : en délégation de service public.
 - Amphora, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (Sainte-Marguerite) et son émissaire de rejet : en délégation de service public.
 - L'Almanarre, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (dit du Gros Pin) et son émissaire de rejet : en délégation de service public.
 - Les stations d'épuration (STEP) des Îles de Porquerolles et Port-Cros : en régie avec un marché de prestations de service jusqu'en octobre 2011 puis en délégation de service public.
 - La STEP des Pomets, Toulon, incluse dans la DSP des réseaux de Toulon.
- Programmation des travaux de maintien du patrimoine et d'aménagement des ouvrages.
- Programmation des travaux d'amélioration des traitements des effluents et des boues, et de mise en conformité avec les évolutions réglementaires.
- Gestion et traitement des boues issues des STEP.

Activités 2013

Les ouvrages affectés au secteur traitement des eaux usées sont exploités par le biais de 3 contrats de délégation de service public et 2 marchés de prestations de service.

La bonne exécution de ces contrats est vérifiée au travers de l'analyse des comptes rendus d'activité des délégataires et prestataires et de réunions d'exploitation trimestrielles.

L'exploitation de ces ouvrages comprend aussi des missions qui sont assurées directement par TPM : **7 marchés en cours** pour la valorisation et/ou l'élimination des déchets dangereux et non dangereux des stations d'épuration.

Les investissements sont destinés à :

- Mettre en conformité avec la réglementation les ouvrages existants.
- Améliorer les équipements existants pour atteindre de meilleures performances au regard de l'objectif de préservation du milieu naturel.
- Maintenir le patrimoine en renouvelant le génie civil et les équipements lorsque cela n'incombe pas au délégataire.

Dans le cadre de l'auto-surveillance, le secteur a notamment développé le report des informations sur un **logiciel Topkapi** installé sur un poste dédié, qui permet de suivre en temps réel les alarmes et le fonctionnement de l'auto-surveillance mise en œuvre.

» SECTEUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure l'ensemble de contrôles réglementaires, ou compétences obligatoires, propres à l'assainissement autonome :

- **Les contrôles initiaux (ou diagnostics)** : ils consistent en un état des lieux exhaustif du parc des ANC du territoire de l'agglomération.

- **Les contrôles de conception-exécution (anciennement conception-réalisation), pour les installations nouvelles ou réhabilitées** : ils consistent d'une part en l'instruction sur dossier de la conformité de la solution proposée, et d'autre part en un contrôle in situ de bonne exécution de la solution validée. En 2013, ce type de contrôle connaît une augmentation importante. Afin de favoriser ces procédures et d'améliorer l'état général du parc d'ANC sur le territoire et en particulier sur les zones sensibles comme la frange littorale, TPM s'est rapprochée de l'agence de l'eau RMC : une subvention pouvant s'élever à 2600 € par dossier permet d'alléger l'investissement des candidats à la réhabilitation.

- **Les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien** : ils consistent en un contrôle des ANC ayant déjà fait l'objet du contrôle initial. Ces contrôles demeurent marginaux, la périodicité de 8 ans fixée par délibération en 2010 n'étant pas passée, à l'exception de quelques installations d'assainissement autonome hyéroises.

- **Les contrôles de conformité (ou cadre de vente) à effectuer lors de toutes mutations de biens** : Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure les instructions de documents d'urbanisme tels que le Certificats d'Urbanisme et les Déclarations Préalables.

Activité 2013

- 131 contrôles de conception.
- 64 contrôles de bonne exécution.
- 197 contrôles de bon fonctionnement.



Théâtre Liberté

Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
16 354 021 €

Investissement : 1 499 280 €

» THÉÂTRE LIBERTÉ

Budget global : 4 013 816 €

Dont subvention TPM : 2 000 000 €

Le Théâtre Liberté en 2013 :

- 48 940 spectateurs.
- 208 manifestations.

Spectacle vivant

86% de remplissage sur les 90 représentations.

La diversité de l'activité artistique sur l'exercice 2013 s'est développée à travers :

- **Une programmation spectacle vivant pluridisciplinaire** (danse, théâtre, musiques, arts numériques, humour, cinéma, jeune public).
- **La création de « Dreck »** de Robert Schneider, mise en scène par Charles Berling et interprétée par Alain Fromager (17 représentations en octobre 2013).
- **Le fil rouge de la Méditerranée**, avec l'accueil des artistes des pays suivants : Italie, Espagne, Portugal, Turquie, Grèce, Liban, Maroc, Algérie... et de la Méditerranée française.
- **Les Mardis Liberté**, rendez-vous mensuel à la pause déjeuner : spectacle + repas.

La compagnie marseillaise de Xavier Marchand a été accueillie en résidence pendant trois semaines au mois d'octobre 2013 pour répéter sa création de « Britannicus » et « Bérénice », programmée au Théâtre Liberté pour 2014.

Plus de 300 artistes ont ainsi été accueillis en 2013, parmi lesquels Christophe Honoré, Ludivine Sagnier, Gilles Favier, Angélica Liddell, la troupe de la Comédie-Française, Daniel Benoin, Abd Al Malik, José Montalvo, Edouard Baer, Misia, Dominique Blanc, André Marcon, Alain Fromager, Tomek Jarolim, Gaspard Proust, Cécile de France, Anouk Grinberg, Bernard Sobel, Jane Birkin, Pippo Delbono, Michel Scarpa, Patrice Thibaud.

Théma - 4^e Scène

Plus de 3200 spectateurs lors d'une cinquantaine d'événements proposés en accès libre durant l'année 2013 au cours de **6 Thèmes** :

- Théma #7 : « Apparences » (janvier 2013).
- Théma #8 : « Frères et sœurs » (février-mars 2013).
- Théma #9 : « Don Quichotte » (avril-mai 2013).
- Théma de l'été : « So blue, so blue » (juin-août 2013).
- Théma #10 : « Enfers et paradis » (octobre-novembre 2013).
- Théma #11 : « Cocu ! » (décembre 2013).

Temps forts de 2013

- 3^{ème} ARTS Forum du réseau Euro-méditerranéen Information Culture(s), avec le soutien de l'Union européenne, du 21 au 23 mars 2013.
- 4^{ème} présentation de saison, accompagnée par un bal proposé par José Montalvo, le 7 juin 2013.
- Avant-première du film « Afrik'aïoli », du réalisateur varois Christian Philibert, le 28 juin 2013.
- Festival TLN et son « Silent disco », le 16 juillet 2013.
- Rendez-vous annuel des Écrivains de Marine, dans le cadre de la manifestation « Toulon, Voiles de Légende », en septembre 2013.

Tournées en France et à l'étranger : 51 dates, 8400 spectateurs

6 spectacles produits ou coproduits par le Théâtre Liberté (« Pays natal », « Gould Menuhin »,

« La Fille à marins », « Jeune Chanteur », « La Locandiera » et « Croquefer et Tulipatan »), sont partis en tournée pour **51 représentations** dans les lieux suivants : Théâtre Nanterre-Amandiers, Scène Watteau à Nogent-sur-Marne, Festival de Almada à Lisbonne, Théâtre de l'Atelier à Paris, Théâtre Princesse Grace à Monaco et La Croisée des Arts à Saint-Maximin.



Accueil des publics - Médiation

Un tarif solidaire à 5 € a été créé dès la première saison pour les bénéficiaires des minima sociaux. En 2013, 1229 personnes en ont bénéficié (contre 925 en 2012) via une vingtaine d'associations du champ social du territoire TPM.

Le tarif scolaire a permis à 3424 élèves (soit une augmentation de 31%) d'une soixantaine d'établissements scolaires (dont 10 écoles primaires, 29 collèges, 25 lycées) de venir au Théâtre en 2013 ainsi qu'à **450 élèves du Conservatoire National à Rayonnement Régional (CNRR)**.

La politique d'accessibilité a permis d'accueillir près de **500 spectateurs handicapés** (handicap physique, visuel, auditif ou mental) ; **le Théâtre Liberté est candidat au label « Tourisme et Handicap »**. Outre l'accueil aux spectacles, le Théâtre Liberté propose des visites tactiles, des audiodescriptions, des adaptations en langue française des signes, des ateliers de mime, une boucle magnétique et des casques d'amplification du son.



Châteauvallon

La politique de médiation du Théâtre en lien avec la politique de la ville, l'Éducation nationale et le CNRR a permis à des associations, des écoles et aux élèves du CNRR de participer à des ateliers de pratiques artistiques, de rencontrer des artistes et d'assister à des répétitions publiques.

L'année 2013 a vu le début du projet « **D'une rive à l'autre** », financé par la Fondation de France et la DRAC PACA. Le Théâtre Liberté ouvre ses portes aux 4 classes de 6^{ème} du collège Marcel Pagnol, et aux 2 classes de CM2 de l'école Lazare Carnot (soit 145 enfants au total) afin de construire un **projet pédagogique artistique et culturel d'envergure**, sur toute l'année scolaire 2013-2014. À travers le **thème du conte**, qui fait écho à la fois aux programmes scolaires et à la programmation du Théâtre Liberté, les collégiens ont participé chaque semaine de septembre à décembre 2013 à un atelier d'écriture mené par Jacques Serena, pour aboutir à la création d'un scénario. Ce scénario sera mis en image par les élèves, grâce à un atelier hebdomadaire d'art plastique et de vidéo entre janvier et mai 2014 avec les plasticiens et vidéastes Yassine Bousaadoun, Pauline Léonet et Julien Bengel.

» CNCDC CHÂTEAUVALLON

Budget global : 3 622 255 €
Dont subvention de TPM : 598 970 €

Le Centre National de Création et de Diffusion Culturelles de Châteauvallon propose des spectacles vivants sur l'ensemble de l'agglomération ainsi qu'au niveau national et international.

En Bref

- **33 196 spectateurs** pour une jauge de **35 418 places** soit **94% de fréquentation** dont plus de 2200 scolaires.
- **76 levers de rideau.**

- **3367 cartes** Châteauvallon.
- **181 jours de résidence d'artistes.**
- **24 compagnies aidées** à la production dont 5 émanant de la communauté d'agglomération TPM.
- **10 288 participants** aux différentes actions de sensibilisation (spectacles, ateliers, rencontres, présentations...) sur l'ensemble du territoire TPM.

Événements 2013

- « **Clôture de l'amour** » mis en scène par Pascal Rambert, succès du Festival d'Avignon 2012 avec la collaboration et la participation des élèves du CNRR de TPM.
- « **Cyrano de Bergerac** » mis en scène par Dominique Pitoiset avec **Philippe Torreton**.
- « **Attica Blues** » / **Archie Shepp** et ses 25 musiciens en collaboration avec le Festival Jazz à Porquerolles.
- **Les Ballets de Monte Carlo** avec « Shéhérazade » et « Daphnis et Chloé ».
- **Le Béjart Ballet Lausanne** avec « Le Sacre du printemps ».
- Festival Flamenco.
- « La réunification des deux Corées » mis en scène par **Jöel Pommerat** / compagnie Louis Brouillard.
- « Sadeh 21 » par la **Batsheva Dance Company** / Ohad Naharin (Israël).



» CONSERVATOIRE NATIONAL À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Budget global de 13 millions d'euros.
506 833 € de fonctionnement hors personnel
269 000 € d'investissement pour l'acquisition d'instruments de musique, matériel...

Le Conservatoire National à Rayonnement Régional Toulon Provence Méditerranée (CNRR de TPM) est un établissement d'enseignement artistique intercommunal classé dans le réseau national des Conservatoires à Rayonnement Régional depuis 2007, comprenant 11 sites sur 11 des 12 communes de la communauté d'agglomération.

Afin de répondre aux demandes d'un public extrêmement diversifié, le CNRR de TPM propose plusieurs cursus au sein des 3 pôles (Est, Centre et Ouest).

Année 2012/2013 :

- 223 professeurs.
- 90 disciplines.
- 4145 élèves inscrits.
- 26 concerts/spectacles professionnels.
- 58 master-classes.
- 12 ateliers.
- 9 conférences.
- 2 stages.
- 20 concerts/spectacles d'élèves.





Spéctacle « Perle », Toulon Voiles de Légende

Répartition des élèves

Répartition des élèves par tranche d'âge	
Tranche d'âge	2012/2013
2-7 ans	473
8-11 ans	1164
12-15 ans	906
16-18 ans	421
19-25 ans	212
> 25 ans	968

Répartition des élèves par cycle	
Niveau - Cycle	2012/2013
Éveil	394
Initiation	361
1 ^{er} cycle	1640
2 ^{ème} cycle	650
3 ^{ème} cycle court	144
3 ^{ème} cycle spécialisé	72
Hors cursus	1514

Projet de CHAD

Un projet de Classes à Horaires Aménagés en Danse (CHAD) est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre à la rentrée 2014/2015.



» PÔLE JEUNE PUBLIC MAISON DES COMONI

Budget global : 1 124 273 €

Dont subvention de fonctionnement de TPM : 300 000 €

+ Participation spécifique de TPM à l'occasion de la TSR : 180 000 € pour l'organisation des spectacles de rue « Les Artistes à bord #2 »

- **78 compagnies accueillies.**
- **37 000 spectateurs** (billetterie PJP + scènes extérieures) + environ 25 000 spectateurs réunis lors des 3 grandes formes des « Artistes à bord » de Toulon Voiles de Légende.
- **321 représentations** (PJP + scènes extérieures) + 71 représentations durant la TSR dont :
 - 130 scolaires
 - 40 représentations lors du Festival Les HYVERnaLES 2013
 - Représentations dans le cadre du Z Festival 4^{ème} Edition
- 2 accueils en résidence.
- 92% de taux de fréquentation.
- 370 bus « La culture vous transporte ».

Quelques événements marquants

- 2^{ème} édition du Festival « **Les HYVERnaLES** » les 25 et 26 février 2013 à Hyères : Festival International des arts pour la jeunesse, en collaboration avec la ville d'Hyères.
 - **17 compagnies** de théâtre, cirque, des plasticiens, des musiciens...
 - Une soixantaine d'artistes.
 - **16 spectacles, 39 représentations, 2 ateliers et 1 exposition.**
 - 3500 personnes accueillies pendant le week-end

- **Festival Z : 4^{ème} édition**
Le Festival Z poursuit ses objectifs, et reçoit à nouveau le soutien financier de la SACEM et le parrainage de la société Haribo.
- **Le cirque de la toussaint - « Cirque Pagnozoo » - Cirque équestre**
Pour la deuxième année consécutive, le PJP installe un chapiteau de cirque sur la commune de La Crau. Nouveauté 2013, l'accueil d'un cirque équestre : 10 artistes, 12 chevaux.
 - 18 représentations (10 scolaires et 8 tout public).
 - **Avec 6618 personnes accueillies** et 94% de taux de fréquentation cette programmation a, cette année encore, été un succès public.
- **Les Artistes à Bord #2 Toulon Voiles de Légende 26-27-28 septembre 2013.**
 - **3 jours**
 - **11 compagnies, 90 artistes**
 - **14 spectacles, 70 représentations et 1 flashmob !**
 Pour la seconde escale de la **Mediterranean Tall Ships Regatta à Toulon**, le PôleJeunePublic anime la rade et ses rivages de fête et de spectacles, jour et nuit : parades, déambulations, concerts, spectacles de rue, animations, fanfares, défilés, les artistes envahissent la ville par son port.
 - **Trois grandes formes : 4000 personnes** ont assisté au spectacle **L'Effet Sphère** le 26 septembre ; **15 000 spectateurs** sur la place d'Armes pour le spectacle **Perle** le 27 septembre et des milliers pour la déambulation sur l'avenue de la République. Les **3 Grandes Traversées** ont attiré plus de **6000 personnes**.
 - **Une programmation de petites formes** déployées tout au long de l'événement.
 - **Un jeu de piste** pour aller à la rencontre du patrimoine toulonnais : **2000 livrets** distribués durant le week-end. **Plus de 350 enfants (13 classes)** des écoles de l'agglomération y ont participé.



« En scène avec Steve Waring »

- **La communication** : 50 000 flyers, utilisation de l'application PôleJeunePublic, création d'une page Facebook et animation des réseaux sociaux, valorisation et liens avec le site Internet de Toulon Voiles de Légende. Réalisation d'un DVD et mise en place d'un concours photos.

Les résidences

- **La Compagnie Arketal** : après une aide à la co-production en 2012, le PJP accueille en résidence de répétition le spectacle « L'homme qui plantait des arbres » (4 représentations en novembre 2013).
- **La compagnie Skappa** : après son spectacle « Swift », la compagnie Skappa est à nouveau accueillie au PôleJeunePublic avec le troisième volet « Il mondo senza il tutto » de la trilogie autour du voyage.

Le PJP, un service éducatif

- **Conventions et partenariats avec des établissements scolaires** : lycée Rouvière, collège Daudet, collège Peiresc, Jean Moulin de Brignoles (atelier de pratique avec la classe à option théâtre), Lycée Janetti Saint-Maximin la Sainte-Baume, les écoles du Revest.

- **Tournée des « Sœurs presque siamoises »** : du 21 au 22 mars 2013, le spectacle « Bertha et Miranda » mis en scène par Gilles Cailleau a été accueilli au lycée Dumont d'Urville à Toulon puis au lycée Maurice Janetti à St-Maximin la Ste-Baume.

- **Résidence d'artiste en milieu scolaire** : « En scène avec Steve Waring » : les élèves de l'école primaire du Revest se sont lancés cette année dans une aventure musicale et humaine avec... Steve Waring. Après une séance de répétition, les élèves de l'école primaire ont accompagné Steve Waring lors de son concert au PôleJeunePublic devant 200 spectateurs.

- **Conférence débat organisée en partenariat avec le CNRR TPM** le 11 mars 2013 à l'auditorium Robert Casadesus, avec Steve Waring (parrain de l'association Musique et Santé) et Philippe Boute-loup, musicien formateur et directeur de Musique et Santé (Paris) association intervenant dans le secteur hospitalier et du handicap.

- « Dans le ventre du loup », compagnie Didascalie/Marion Levy, mars 2013 : ateliers scolaires autour de la programmation du spectacle « Dans le ventre du loup ».

- **Le projet de classe théâtre du collège Jean Moulin à Brignoles** : projet artistique et culturel de la 3^{ème} théâtre.

- **Parcours artistiques proposés par le PJP aux jeunes spectateurs sourds et malentendants** : « Kindur », « Le Cirque Aléas », « Echoa », « Weekend avec Chaplin », « Ali baba et les 40 voleurs », « Le nez dans la serrure », « Hand Stories », « Les soirées de l'Insolite », « Le soir des Monstres », « Dans le ventre du loup », « We dance to forget »...

- **Les Ateliers du Supermarché de l'Art : 6 heures d'ateliers** avec les écoles de La Crau et du Revest-les-Eaux.

- « Vous êtes où ? » Exposition interactive. 8 séances pour 8 classes des écoles de la ville d'Hyères.

- **Concerts pédagogiques** dans le cadre du Z Festival de Zik par l'association Tandem, lundi 2 décembre 2013 au PJP.

- **Conférence spectacle de Gilles Cailleau « Le théâtre masqué »**, dans les lycées du lundi 9 au vendredi 13 décembre 2013. 430 élèves y ont assisté.





La dimension territoriale de l'intervention du Pôle Jeune Public

En 2013, le Pôle Jeune Public continue de mener des opérations conjointes avec des partenaires locaux :

- **La Croisée des Arts à Saint-Maximin** : 6 spectacles, 9 représentations.
- **Rida Jeune Public** : rencontre Interrégionale de Diffusion Artistique Jeune Public, à Hyères le 15 février 2013. Échanges d'informations artistiques sur les spectacles jeunes publics entre une vingtaine de programmeurs des régions PACA, Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.
- **Deux co-réalisations avec le Théâtre Liberté** : « Sœurs je ne sais pas quoi frère » par la Cie Pour ainsi dire, et « Blanche neige » par la Nouvelle Compagnie.
- **4^{ème} édition du Festival Z** : une mutualisation réussie :
 - 7 communes et associations impliquées dans le projet
 - 19 représentations dont 8 tout public
 - 3663 spectateurs dont 1978 scolaires
- **Le partenariat avec la ville de La Garde** sur sa programmation jeune public est reconduit pour la saison 2013-2014 avec 5 spectacles (10 représentations).
- Une collaboration avec **l'Opéra Toulon Provence Méditerranée** autour du : « Mécano de la Générale ».
- **Les « Live » jeune public** en partenariat avec l'association **Tandem 83**.
- Le partenariat avec **la ville de La Crau** dans le cadre de la programmation du cirque de la Toussaint (cf cirque Pagnozoo).
- Pour la troisième année consécutive, **la villa Noailles** sollicite le PJP pour la programmation d'un spectacle jeune public : « L'envers de mes sommeils » par la Cie Saida Kao, programmé dans le cadre des « Pitchouns » en décembre 2013 à la villa Noailles - Hyères.

- La ville d'Hyères pour la première fois sollicite le PJP pour proposer une série de représentations en direction des écoles maternelles et élémentaires de la ville. 12 représentations du cirque Pagnozoo ont été proposées à 4200 enfants des écoles hyéroises.

» ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ESATPM

Budget 2013
2 422 314 € de fonctionnement
52 000 € d'investissement

L'École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée a accueilli cette année 169 élèves en cursus diplômant. 200 adultes et 49 enfants se sont inscrits aux ateliers d'art postsecondaires et périscolaires.

Les résultats de juin 2013

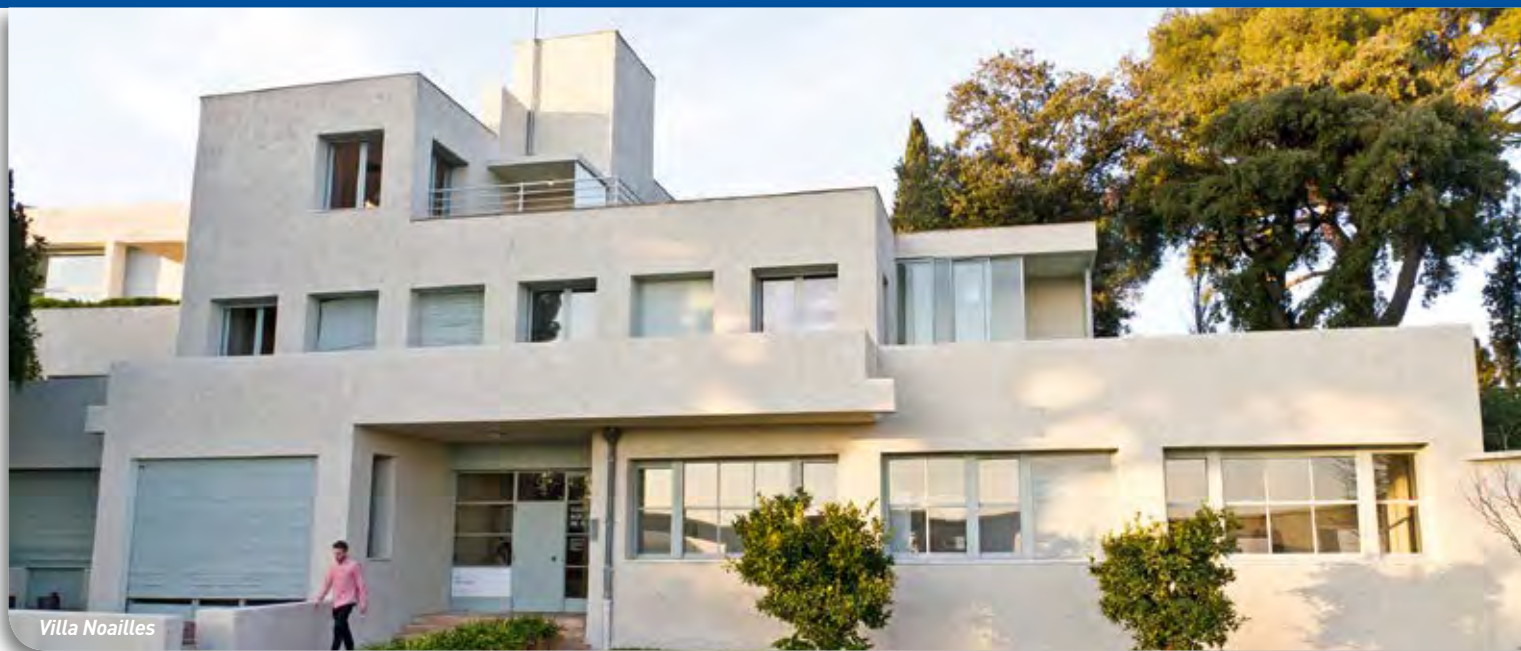
- **Diplôme national supérieur d'expression plastique** : 7 candidats, 6 admis (2 félicitations et 4 mentions).
- **Diplôme national d'arts plastiques** : 19 candidats, 19 admis (8 mentions).
- **Diplôme national d'arts et techniques** : 7 candidats, 7 admis (2 félicitations et 3 mentions).

Workshop / Conférences

Chaque année, l'École invite des artistes et conférenciers à intervenir auprès des étudiants avec notamment, l'organisation d'un Workshop pour chacun des 4 Ateliers de Recherche et de Création (ARC).

En 2013, pour un budget de 11 400 €, 9 artistes sont intervenus et une conférence regroupant 12 artistes s'est déroulée au sein de la villa Tamaris.





Villa Noailles

Résidence d'artistes

2 artistes ont été accueillis durant cette année.

Recherche / Colloques

Suite à la préfiguration du projet post-diplôme intitulé « Zones de tension », deux séminaires de cinq jours chacun ont été organisés au sein de la villa Tamaris. Les étudiants pressentis ont été amenés à présenter l'état de leurs recherches plastiques et théoriques et à les confronter à celles d'un enseignant ou d'un intervenant extérieur en fonction des proximités ou des divergences qu'elles présentent.

Au cours de la prochaine année scolaire, ce projet va se poursuivre avec une exposition et une publication (restitutions des deux séminaires).

Publications, expositions

- Dans le cadre du projet de Recherche, une première publication a été effectuée aux éditions de l'Harmattan : « La Culture, c'est la règle, l'Art, c'est l'exception », Politiques de l'art et de la culture en France aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.
- **L'exposition des diplômés 2013** s'est tenue à la villa Tamaris et a fait l'objet d'une publication spécifique dans la revue « Semaine » qui assure une diffusion nationale.
- Inauguration en mars de la « Galerie du Globe », dans un lieu mis gracieusement à disposition par la ville de Toulon, dans lequel l'École d'Art organise les expositions individuelles des diplômés 2012.

Conventions de collaboration

Villa Tamaris, villa Noailles, CNCDC Châteauevallon, CNRR, Opéra TPM, Université de Toulon (Ingémédia), Espace d'Art le Moulin, École d'Art de Dignes, Conseil général du Var, Hôtel des Arts, ville de la Valette-du-Var - Baudouvin.

VILLA NOAILLES

Budget 2013

762 930 € de fonctionnement
(dont subvention de 485 000 €)
300 198 € d'investissement

L'année 2013 a été marquée par le 40^{ème} anniversaire de la vente de la propriété par Charles de Noailles à la ville d'Hyères.

La villa Noailles propose gratuitement, tout au long de l'année, deux festivals internationaux, des expositions temporaires in situ et hors les murs, des ateliers pour les enfants, des résidences de création et des opérations de médiation culturelle autour de la mode, du design, de la photographie et de l'architecture.

Depuis maintenant trois ans, l'exposition permanente « Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes » complète solidement la programmation traditionnelle.

Une partie de la 4^{ème} tranche de travaux d'aménagement du bâtiment entamés en 2011 s'est achevée en 2013 avec les aménagements des abords de la villa, la livraison de cinq nouvelles chambres ainsi que la restauration des façades.

Fin 2013, débute le chantier du projet Gandarillas, dessiné par Patrick Bouchain et porté par l'association villa Noailles, en collaboration avec l'architecte Loïc Julienne, et les designers Constance Guisset et Antoine Boudin. Cet atelier de prototypage pour la mode et le design offrira aux jeunes créateurs un espace unique de travail et d'expérimentations.

Expositions et festivals : 48 170 visiteurs

- Exposition architecture « Aimer, Aimer, Aimer : Bâtir » - 3538 visiteurs.
- 28^{ème} Festival International de Mode et de Photographie - 8272 visiteurs.

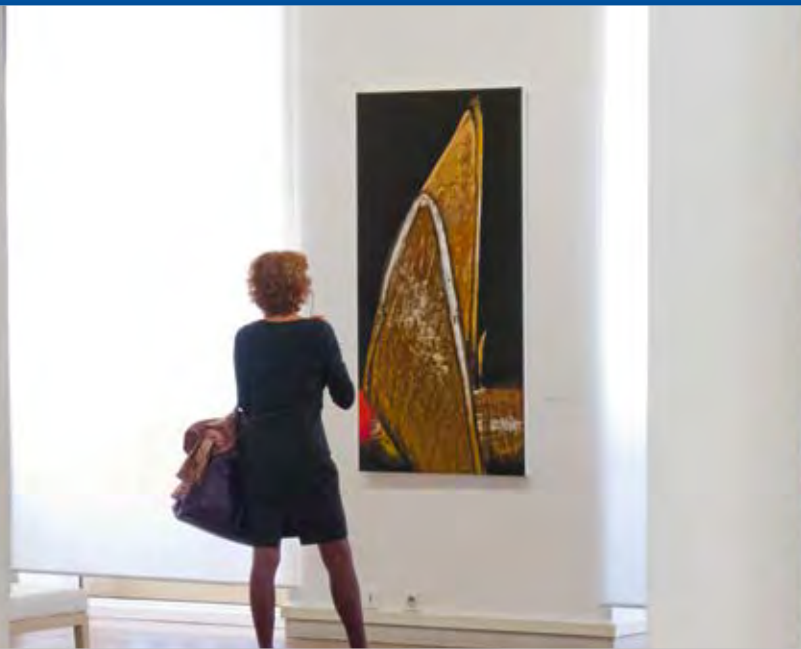
- 8^{ème} festival international de design, Design Parade - 28 836 visiteurs.
- Commande photographique à Charles Fréger, « Outremer » - 2000 visiteurs.
- 3^{ème} festival pour les enfants « Pitchouns 3 » - 1685 visiteurs.
- Exposition permanente : « Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes » - 2939 visiteurs hors période d'expositions temporaires.

Actions de médiation : 6199 personnes

- Médiation enfants hors temps scolaire : 786 personnes
 - Ateliers d'initiations artistiques : 271 personnes
 - Les portes du temps : 120 personnes
 - Ateliers en famille : 115 personnes
- Médiation enfants temps scolaires : 4785 personnes
 - À la découverte de... : 2700 personnes
 - Rencontre avec... : 285 personnes
 - Exposition dans établissements scolaires : 1800
- La villa Noailles poursuit et développe ses activités pédagogiques :
 - Stages d'enseignants en Arts Plastiques (Éducation nationale).
 - Développement des visites guidées scolaires grâce à l'opération « La culture vous transporte ».

Autres manifestations culturelles : 114 660 personnes

- Les HYVERnaLES : 200 personnes.
- La Nuit des musées : 17 personnes.
- Le Festival de l'anche : 200 personnes.
- Première vision : 45 978 personnes.
- Midi Festival : 1600 personnes.
- Les Journées du Patrimoine : 1584 personnes.
- Côté scènes Grand Var : 64 981 personnes.
- FIMÉ : 100 personnes.



Villa Tamaris

Les éditions

Chaque exposition est accompagnée d'un catalogue :

- 1- « Aimer, Aimer, Aimer : Bâtir » (115 pages).
- 2- 28^{ème} Festival International de Mode et de Photographie (212 pages).
- 3- Design Parade 8 (128 pages).
- 4- « Outremer », Charles Fréger (112 pages).

» VILLA TAMARIS CENTRE D'ART

Budget 2013

375 000 € de fonctionnement

220 000 € d'investissement (dont 110 000 € de constitution de fond d'œuvres)

Fréquentation

- 64 127 visiteurs dont 3447 scolaires.

10 expositions

• En salles terrasse

- Hervé Di Rosa, « Le Tour des Mondes », du 17 novembre 2012 au 20 janvier 2013.
- Villa Tamaris Acquisitions, « Une génération ? Les peintres des années 70 dans les Collections de la villa Tamaris », du 23 mars au 9 juin.
- « Sur/Sud, la nouvelle figuration en Espagne », exposition collective, du 22 juin au 15 septembre.
- Festival l'Œil en Seyne, 10^{ème} édition « Philip Plisson - Voyageur d'océans », du 28 septembre au 10 novembre.
- « Le musée éphémère », exposition collective, du 30 novembre 2013 au 23 mars 2014.

• En salles rez-de-jardin

- Pierre Tilman, « Tu vois ce que je veux dire », du 15 décembre 2012 au 13 janvier 2013.
- Marie-France Lejeune, « La photographie et la peinture comme matière(s) », du 6 avril au 19 mai.

- Muriel Poli, « Skopeo », du 1^{er} juin au 8 septembre.
- Jean-Marie Cartreau, « Mon histoire naturelle, 1980/2013 », du 21 septembre au 3 novembre.
- Ivan Messac, « Présent composé », du 16 novembre 2013 au 9 mars 2014.

Événements

- École des Beaux-Arts d'Angers. Présentation des travaux d'étudiants. Du 26 janvier au 17 février.
- École Supérieure d'Art de TPM. Présentation des travaux d'étudiants diplômés de l'ESATPM. Du 6 au 26 mars.
- Bernard Morteyrol. « Bleu, rouge, noir, blanc ». Du 27 avril au 2 juin.
- « La nuit des musées ». Visites guidées des expositions en présence des artistes. Le samedi 18 mai.
- 25 ans de l'atelier d'art du centre hospitalier de Pierrefeu. Colloque « La place de la création dans l'art contemporain ». Le vendredi 24 mai.

» EPCC OPÉRA

Budget 2013

6 761 540 € de subvention de fonctionnement
200 000 € d'investissement

L'Opéra a accueilli **79 000 personnes** au cours de l'année 2013 (7533 jeunes de moins de 26 ans).

Intramuros

- **Saison lyrique et générale** : 40 900 spectateurs.
- **Diverses manifestations** dont Les Équipages de la Flotte, Journées du Patrimoine, visites individuelles... : 27 045 spectateurs.

Extramuros

- **Les Décentralisés** : 11 060 spectateurs.

Actions de sensibilisation

- 485 élèves ont participé aux actions de sensibilisation dans le cadre des demandes individuelles des professeurs.



Opéra de Toulon



« La culture vous transporte »

- 830 jeunes ont participé à un spectacle « Entre vous et nous », « Les jeunes se mobilisent pour la trisomie 21 », dans le cadre d'une convention signée entre l'Association Trisomie 21 Var, l'Association des Centres Musicaux du Var et l'Opéra de Toulon.
- 1200 jeunes ont participé à un spectacle de danse intitulé « La femme et la guerre ». Il s'agit d'un projet transdisciplinaire et inter-établissements. Y ont participé le lycée Dumont D'Urville à l'initiative de ce projet, le lycée Rouvière, le lycée professionnel Cisson et le lycée hôtelier de Toulon.

Travaux 2013

- Réfection de la toiture de la scène (juillet 2013 - septembre 2013).
- Études en cours pour la réfection de la toiture de la salle, et l'aménagement des grands combles de la salle de répétition.



» MÉDIATION CULTURELLE

Budget 2013 : 390 000 €

« La culture vous transporte »

Ce dispositif consiste à mettre à disposition de groupes d'au moins quinze personnes - scolaires, associations, comités d'entreprises, groupes d'amis,... - des navettes gratuites, bus et bateaux, pour leur permettre de se rendre dans les établissements culturels du territoire.

- 28 907 personnes en ont bénéficié dans le cadre des spectacles et expositions proposés par les équipements culturels de TPM.
- 21 083 personnes en ont bénéficié dans le cadre de festivals ou d'événements culturels.
- 920 bus ou navettes ont été affrétés.
- Au total, près de 49 990 personnes ont bénéficié de l'opération en 2013.
- Budget annuel : 350 000 €.

Le « OùQuiQuand » et les autres supports

Le fichier des médiateurs culturels regroupe environ 10 000 adresses. 17 000 « OùQuiQuand » sont distribués et envoyés tous les deux mois (excepté celui de septembre-octobre à 22 000 ex.), soit près de 107 000 magazines d'information culturelle des équipements de la communauté d'agglomération sur l'année.

L'ensemble des services culture et jeunesse, des bibliothèques/médiathèques, bureaux information jeunesse, offices du tourisme et des accueils mairies des communes ainsi que les équipements culturels de TPM, reçoivent régulièrement le magazine « OùQuiQuand », les programmes de Châteauvallon, du PôleJeunePublic, de l'Opéra, du Théâtre Liberté, du Conservatoire National à Rayonnement Régional, les dépliants du PôleJeunePublic et les documents inhérents aux opérations communautaires.



Salins d'Hyères

Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
23 582 294 €

Investissement : 1 445 302 €

» DÉVELOPPEMENT DURABLE ET QUALITÉ DE VIE

Lutte contre la pollution de l'air et les changements climatiques

- **Gestion du Plan Climat Énergie** : décision du conseil communautaire du 28 mars 2013 d'engager la communauté d'agglomération dans la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre en interne puis d'élaborer un Plan Climat Énergie Territorial sur son patrimoine et ses compétences. En 2013, trois réunions du comité technique et deux réunions du comité de pilotage ont été organisées.
- **Gestion du Plan de Protection de l'Atmosphère** : avis favorable du conseil communautaire du 22 mai 2013 au projet de plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération de Toulon transmis par le préfet du Var le 22 février 2013 dans le cadre de la consultation des collectivités territoriales.

Lutte contre les nuisances sonores

- Poursuite du plan de prévention du bruit dans l'environnement.
- Mise à jour des cartographies du bruit.

Élimination des déchets

Toulon Provence Méditerranée s'est substituée aux communes pour le traitement et la valorisation des déchets. Ces missions sont déléguées à un syndicat mixte (le SITTOMAT - rapport d'activités ci-joint).

» LE SENTIER DU LITTORAL

Travaux

Montant total des travaux en 2013 : 1 040 676 €

TOULON

- **Mourillon - Cap Brun** : travaux de mise en sécurité - risques géologiques - purges, entretien des grillages, confortement du glissement et renforcement de la passerelle, mise en sécurité du cheminement au-dessus des garages à bateaux, travaux de confortement de l'assiette au niveau de la plage du Vieux Moulin...

- **Anse Méjean** : travaux de mise en sécurité - risques géologiques - purges, entretien des grillages.
- **Port St-Louis - Tour Royale** : travaux de mise en sécurité - risques géologiques - purges, entretien des grillages, travaux complémentaires de confortement sous le mur de la Marine suite aux intempéries de novembre 2011 (2^{ème} phase), travaux de débroussaillage préparatoires, travaux de mise en sécurité (2^{ème} phase).
- **Travaux de serrurerie et ferronnerie multisites** : réparation de portails, barrières et platines.

LE PRADET

- **Plage de Monaco - Plage des Bonnettes** : travaux de mise en sécurité - risques géologique - purges manuelles et minages, pose de clôture de protection.



- **Parking de l'Oursinado - Mine de Cap Garonne** : travaux de mise en sécurité - risques géologique - purges manuelles.
- **Plage des Bonnettes - Les Oursinières** : travaux sur muret + réhabilitation du cheminement.

LA SEYNE-SUR-MER

- **Mar Vivo - La Verne** : travaux de mise en sécurité - risques géologiques - purges manuelles, amélioration du cheminement sur blocs rocheux.
- **PPE Fabrégas** : abattage d'arbres.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

- **Coudoulière - Renardière** : travaux pour le déport du sentier + pose de clôtures, mise en sécurité et amélioration du cheminement, démantèlement de la passerelle.
- **Coudoulière - Cavalas** : travaux de mise en sécurité - risques géologiques - purges manuelles, travaux de renforcement et/ou de remplacement de passerelles.
- **St-Asile** : travaux de purges.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

- **Port Méditerranée - Le Brusac** : travaux de fermeture au droit d'une propriété.

HYÈRES-LES-PALMIERS

- **Port de la Madrague - Pointe des Chevaliers** : travaux de mise en sécurité et de déport.

Études

TOULON

- **Mourillon - Cap Brun** : diverses études DIAG, AVP et PRO + suivi des travaux + études hydrologiques.
- **Anse Méjean** : suivi des travaux de sécurisation.
- **Port St-Louis - Tour Royale** : diverses études DIAG, AVP et PRO + suivi des travaux.



LE PRADET

- **Plage de Monaco - Plage des Bonnettes** : étude préliminaire pour la mise en sécurité + suivi des travaux.
- **Parking de l'Oursinado - Mine de Cap Garonne** : suivi des travaux de sécurisation.
- **Plage des Bonnettes - Les Oursinières** : PRO + suivi des travaux.

LA SEYNE-SUR-MER

- **Sablettes - Mar Vivo** : AVP pour la réhabilitation du sentier au niveau du mur effondré.
- **Mar Vivo - La Verne** : suivi des travaux de sécurisation.
- **Déport plage du Jonquet** : mission témoin, levée topographique, AVP, PRO, DIAG faune et flore.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

- **Coudoulière - Renardière** : PRO pour la réhabilitation du sentier + suivi des diverses opérations de travaux.
- **Coudoulière - Cavalas** : suivi des travaux de sécurisation des passerelles.
- **St-Asile** : suivi des travaux de purges.

HYÈRES-LES-PALMIERS

- **Madrague - Pointe des Chevaliers** : étude préliminaire pour réhabilitation du sentier.
- **Madrague - Tour Fondue** : suivi des travaux.
- **Port du Niel (zone hôtel Le Provençal)** : étude préliminaire pour la mise en sécurité du sentier.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

- **La Lègue - ND du Mai** : DIAG pour l'amélioration du cheminement et mise en sécurité.

Gestion

- **Missions des Patrouilles Vertes** : débroussaillage, abattages d'arbres, pose et entretien de la signalétique, nettoyage, évacuation d'encombrants, entretien du mobilier urbain, terrassements, déroctage, travaux de peinture.

- **Poursuite de la réalisation de la « Lettre du sentier du littoral »** affichée dans les Offices de Tourisme, les hôtels de ville et les sites de TPM.
- **Participation aux Comités Techniques et Comités de Pilotage** concernant l'appel à projet « la plaine côtière du Ceinturon face aux risques littoraux » (Hyères).
- **Rencontre sur site avec des riverains et partenaires institutionnels du sentier du littoral** pour conseils, information, définition et suivi des travaux.
- **Recherche de subventions et suivi d'attribution.**

» VALORISATION DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

Massif du Faron Commune de Toulon

Travaux

- Travaux d'abattages et d'élagages sécuritaires d'arbres menaçants ou scolytés.
- Divers travaux de serrurerie et d'entretien sur les bâtiments.
- Remplacement de barrières en bois, pose de clôture de protection.
- Réhabilitation des aires de jeux.

Études

- Concertation en cours avec la DREAL PACA pour la réalisation d'une étude globale de requalification paysagère du plateau du Faron.
- Diagnostic amiante.

Gestion

- **Marché d'insertion** article 30 pour l'entretien du massif du Faron (débroussaillage, abattages, restauration du bâti).
- **Opérations d'entretien du site** : nettoyage, plantations, arrosage, embellissement, entretien

du mobilier et des bâtiments, abattages et débroussaillage.

- **Concertation avec la ville de Toulon** pour la mise en place du tri sélectif.
- **Propositions de tracés VTT descente et piétons pour l'édition d'un dépliant.**
- **Suivi de la révision du document d'aménagement forestier** du massif porté par l'ONF.
- **Participation au comité technique** du Faron.
- **Rencontre sur site avec les partenaires institutionnels et associations** pour l'information, la définition et le suivi des travaux.
- **Participation au réseau Perdrix rouge** mis en place par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Réalisation d'écoutes en mars 2013 afin de dénombrier et de localiser les couples présents sur le site.

Manifestations

- Participation de l'équipe technique à plusieurs **opérations de reboisement et de plantations** initiées par les associations et les écoles.

Domaine de La Ripelle Communes du Revest-les-Eaux et de La Valette-du-Var

- **Marché d'insertion** article 30 pour l'entretien (débroussaillage, abattages, restauration des restanques, entretien de l'oliveraie).
- Travaux de pose de clôture.

La Colle Noire

Communes de Carqueiranne et du Pradet

Travaux

- **Réfection de la toiture du local technique.**
- **Remplacement menuiseries porte et fenêtres maison du garde.**



La Colle Noire

- Réfection des parkings.
- Travaux abattage, élagage.

Manifestations

- Animation sur le site pour les ALSH de la ville de Toulon (avril 2013).
- Organisation de la sortie « Écobalade » (avril 2013).
- Manœuvres formatives des sapeurs-pompiers sur le site (avril 2013).
- Salon du développement durable avec la commune du Pradet (avril 2013).
- Course de la montée de la Gavresse au profit des Virades de l'espoir (mai 2013).
- Participation au Printemps de la Mine (mai 2013).
- Course éco trans Bleue (septembre 2013).
- Passage de la TSR devant Cap Garonne (septembre 2013).
- Animation lors de la semaine de la randonnée pédestre (octobre 2013).
- Une vingtaine de visites avec les écoles (année 2013).

Gestion

- **Marché d'insertion** article 30 pour l'entretien du massif de la Colle Noire (chantiers maçonnerie et espaces verts).
- **Convention avec l'ONF pour l'assistance technique et la surveillance renforcée les week-ends** + état des lieux des limites périmétrales du domaine, inventaire floristique des mares de cap Garonne, cartographie des peuplements forestiers.
- **Acquisition de matériel (remplacement de signalétique, clôtures et menuiseries extérieures).**
- **Entretien par les éco gardes** : travaux de cépage sur les chênes-lièges dépérissants travaux

de sélection des tiges d'avenir, reprise de petites maçonneries, entretien du sentier violet, débroussaillage de tous les parkings, nettoyage du site, suppression de plusieurs centaines de nids de chenilles processionnaires sur le site, curage des ruisseaux, abattage et élagage, gardiennage.

- **Gestion de l'activité cynégétique sur le massif** : surveillance de l'accueil du public pendant les battues, contrôle du respect des zones et des modalités de chasse.
- **Contrôle des limites du domaine** (instruction des infractions).
- **Actions en faveur de la biodiversité** : suivi de l'abondance et de la reproduction de la perdrix rouge et suivi des reptiles, notamment du lézard ocellé, poursuite de l'opération d'éradication des espèces invasives (griffes de sorcières, agaves, yuccas, acacias, herbe de la pampa, freesias, pittosporum, aloès), ouverture du milieu des mares temporaires de cap Garonne.

Massif du Cap Sicié

Communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer

Travaux

- Travaux de mise en sécurité par l'abattage et l'élagage d'arbres menaçants.

Gestion

- **Marché d'insertion** article 30 pour l'entretien du massif du Cap Sicié, comprenant des travaux forestiers (débroussaillage, abattages) et des travaux d'aménagement (entretien d'ouvrages, mise en valeur du CRAPA).
- **Équipe en régie** : rénovation du mobilier urbain (bancs et tables de pique-nique), restauration du petit bâti (puits de Bramas), et opérations de propreté.
- **Suivi de la révision** des Plans d'Aménagement forestier du massif portés par l'ONF.

- **Réflexion et animation** de groupes de travail pour la mise en place d'un réseau de sentiers pour l'ensemble des usagers du massif (randonneurs, cavaliers et cyclistes), dans le cadre de la mise en valeur touristique et environnementale du site.
- **Suivi et accompagnement** des acteurs locaux dans leurs projets (associations culturelles et sportives, services municipaux, fédérations sportives...).



Les Salins

Commune d'Hyères-les-Palmiers

Travaux et acquisitions

- **Poursuite du renforcement des digues** Ouest du Salin des Pesquiers pour la prévention des intrusions marines.
- **Gestion du dysfonctionnement de station de vidange du Salin des Pesquiers.**
- **Restauration de la capacité d'alimentation et/ou de vidange des réseaux hydrauliques.**
- **Finalisation de l'îlot de nidification du bassin n°2 aux Vieux Salins.**
- **Travaux d'aménagement**, de confortement et de simplification des réseaux hydrauliques.
- **Réfection partielle** de la façade du bâtiment des bureaux.
- **Travaux conservatoires** ou de sécurisation du bâti et des installations extérieures.



Études

- Réactualisation de l'inventaire des herbiers aquatiques.
- Recherche de présence du Campagnol amphibie et des habitats potentiels sur les Vieux Salins.
- Réponse à l'appel à projet du Conseil général sur la gestion intégrée des zones côtières pour la définition d'une stratégie de gestion du littoral des Vieux Salins et la mise en œuvre des travaux d'urgence.

Gestion technique et naturaliste

- Mises en eau selon les préconisations du plan de gestion.
- Entretien et/ou confortement des îlots de nidification.
- Entretien et gardiennage des sites.
- Entretien de la pinède des Vieux Salins, nettoyage des canaux de ceinture, travaux de débroussaillage dans le cadre du marché d'insertion.
- Lutte contre les espèces invasives.
- Suivi ornithologique.

Accueil du public

- Animation de l'Espace Nature : **8420 visiteurs**.
- Visites guidées ornithologiques : **6486 participants dont 3953 scolaires (168 classes)**.
- Visites guidées « Mémoire du Sel » sur le Salin des Pesquiers : **1321 participants**.
- Accueil d'associations ou de scolaires en régie (**44 classes et 15 groupes**).
- Réédition de la brochure et du carnet de découverte pour les scolaires.
- Nouveau parcours de découverte « Mémoire du Sel » sur le Salin des Pesquiers.
- **1^{ère} édition de la Fête de la Nature en mode « portes ouvertes » aux Vieux Salins : 1736 visiteurs**.

- **2^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine en mode « portes ouvertes » au Salin des Pesquiers : 2555 visiteurs**.
- **1^{ère} participation au salon au Cœur de la Mer (port d'Hyères), au Festival des Jeunes Pousses (Pradet), à la Semaine de la Science (La Valette-du-Var), à la Fête de la Mer (La Capte)**.
- Journée mondiale des zones humides (**150 participants en 5 matinées**) et fête de la Saint-Nicolas (30 visiteurs sur une randonnée).
- Conférences : « mercredis culturels » (port d'Hyères), Journées de sensibilisation à la gestion et la valorisation des Zones Humides (CPIE de CORTE), journée de rencontres régionales des gardes du littoral (Saintes-Maries-de-la-Mer), École d'Architecture de Marseille, Point Info Tourisme de TPM.

Suivi de démarche « Supra Salins d'Hyères »

- **Participation aux ateliers et au comité de pilotage pour l'élaboration du programme d'actions de l'Opération Grand Site « presque île de Giens, rade et Salins d'Hyères »**.
- **Participation aux ateliers et au comité de pilotage pour l'élaboration de la Charte du Parc national de Port-Cros**.

Lutte contre la chenille

processionnaire du pin Communes de Toulon, Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer

- La veille et le suivi des populations ont été effectués tout au long de l'année 2013, notamment avec des actions manuelles d'échenillage.
- Acquisition de pièces détachées pour le renouvellement des pièges à phéromones.

» LE DISPOSITIF NATURA 2000

Site « Mont Caume, Mont Faron, Forêt Domaniale des Morières » Communes d'Ollioules, Toulon, Le Revest- les-Eaux, La Valette-du-Var, La Garde + Évenos, Signes, Méounes, Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, La Farlède Site « Falaises du Mont Caume » : Le Revest-les-Eaux

- Validation du DocOb par Arrêté préfectoral le 20 décembre 2012.
- Signature pour 3 ans de la convention cadre d'animation le 17 mai 2013.
- Montage de 2 dossiers FEADER, l'un pour équiper d'une balise GPS un Aigle de Bonelli, afin de dresser une cartographie de son territoire de chasse ; l'autre pour dresser un état des lieux des connaissances sur l'écrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes* sur le site.
- Suivi du dossier sur la chauve-souris problématique de la grotte de Truébis.
- Suivi du projet d'implantation d'éoliennes en forêt domaniale de Morières-Montrieux.
- Participation au Schéma Régional de Cohérence Écologique SRCE.
- Participation à la mise en place du Parc naturel Régional de la Sainte-Baume.
- Participation à la révision du Plan d'Aménagement Forestier du Massif du Faron.

Site « Cap Sicié - Six-Fours »

Communes de La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages

- Dans le cadre de l'animation du Document d'Objectifs (DocOb), montage de 3 contrats Natura 2000 en



Porquerolles

avril et septembre 2013 (pose de panneaux d'informations et de sensibilisation en milieux forestiers et hors milieux forestiers ; débroussaillage de milieux ouverts et mise en défens).

- Préparation d'autres contrats (pâturage, espèces invasives...).
- Suivi des Plans d'Aménagement Forestier.
- Accompagnement des travaux DFCI du CG 83 et de la commune de La Seyne-sur-Mer.
- Accompagnement du projet REMORA.
- Suivi et accompagnement des organisateurs de manifestations sportives.
- Gestion de la fréquentation du public sur le site (groupes de travail pour la mise en place d'un réseau de sentiers).

Site « Embiez / Cap Sicié » Communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer

- Dossier de demande de subventions FEDER pour l'élaboration du Document d'Objectifs.
- **Réalisation du diagnostic socio-économique (tome 0)** : organisation, animation et compte-rendu des entretiens individuels, groupés ou téléphoniques avec les représentants des usagers du site ; rédaction du tome 0 volet socio-économique et réalisation de l'atlas cartographique associé.
- **Suivi des démarches en lien avec Natura 2000 en mer Embiez / Cap Sicié** (Natura 2000 Lagune du Brus, MEDSEACAN...).
- **Adhésion au forum des aires marines protégées** et participation aux rencontres annuelles 2013 (Porquerolles).

» LES CONTRATS DE BAIE

Contrat de baie de la rade de Toulon et son bassin versant

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du dossier définitif de Contrat de baie n°2 de la rade de Toulon (fin de la mission en avril 2013).
- **Cérémonie de signature du second Contrat de baie** de la rade de Toulon le 11 octobre 2013 à la villa Tamaris.
- Subvention de soutien au poste de chargé de mission de la chambre d'agriculture pour les actions en lien avec les objectifs de qualité des eaux du Contrat de baie de la rade de Toulon 2013-2018.
- Subvention à l'association filière cheval PACA, pour l'étude de la création de filières de valorisation des fumiers issus des établissements équestres.
- Subvention à l'Université de Toulon - Laboratoire Protée, au titre de travaux de recherches sur les concentrations en éléments métalliques dans les eaux lors des opérations de dragages.
- Subvention à l'association de recherche, études et valorisation du patrimoine méditerranéen (AREVPAM), pour la mise en œuvre du sentier sous-marin archéologique du site d'Olbia.
- **Courbe de tarage du Las** : mission de terrain permettant de définir les débits du Las en période d'étiage et en période de crue.
- **Démarche pilote de certification du système de gestion des sites de baignade de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer** : deuxième audit de contrôle en 2013.
- **Qualité des eaux de baignade** : gestion de crise et gestion active.
- **CARTOCHIM** (mise en place de la sédimentothèque - flaconnage).

Projet de Contrat de baie des Îles d'Or

Communes de La Crau et Hyères-les-Palmiers

Lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du dossier définitif du Contrat de baie des Îles d'Or.

» ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Réalisation des actions pédagogiques « La Rade m'a dit... » 2012-2013.
- Réalisation des actions pédagogiques « Promenons-nous dans les bois » 2012-2013.
- Transport des scolaires bénéficiant de sorties sur les sites naturels remarquables gérés par TPM dans le cadre de l'opération Destination Nature : 69 classes transportées, pour un coût de 15 397 €.



» SOUTIEN AUX STRUCTURES DU TERRITOIRE

14 structures proposant des projets en lien avec la compétence environnement de TPM ont été subventionnées, pour un montant total de 37 553 €.



Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :

1 603 838 €

Investissement : 6 491 697 €

3 volets d'intervention

- **Les travaux de voirie** représentent l'entretien et la réfection des couches superficielles des voies et trottoirs, la reprise des bordures, la maintenance ou la création de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que celle des mobiliers urbains et certains travaux annexes.
- **Les travaux d'éclairage public** concernent le maintien en fonction de tous les points lumineux mais aussi leur remplacement en cas de dégradation et dans certains cas de petites extensions. À la suite de la vérification d'une grande partie des mâts d'éclairage public de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, une opération spécifique portant sur le remplacement de mâts défectueux s'est poursuivie courant 2013.
- **Les travaux concernant les espaces verts** portent sur un entretien constant de ces espaces, la maintenance des réseaux d'arrosage mais aussi l'élagage des arbres d'ornement ou d'alignement, leur traitement phytosanitaire si nécessaire, l'abattage et le remplacement ainsi que les travaux de débroussaillage relatifs aux risques d'incendie.

» DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Études

- **La Garde : la Grande Chaberte**, réalisation d'un tourne-à-gauche et d'une raquette de desserte : maîtrise d'œuvre, réalisation et élaboration d'une étude d'impact et d'un dossier loi sur l'eau (terminé).

- **La Valette-du-Var : Valgora**, création d'une voie sur l'ER 64 : DCE pour les études de conception en cours de finalisation.
- **La Seyne-sur-Mer : voie Nord CFF quartier Berthe**, études de maîtrise d'œuvre PRO en cours.
- **La Seyne-sur-Mer : prolongement Est de l'Avenue Robert Brun Camp Laurent**, études de maîtrise d'œuvre AVP terminées.
- **La Seyne-sur-Mer : bassin de rétention ZAE Jean Monnet Sud**, attribution du marché de maîtrise d'œuvre infructueux, à relancer.
- **Ollioules : voie nouvelle entre RD 206 et RN 8 (dit voie de la coopérative)**, attribution du marché de maîtrise d'œuvre en cours.
- **Six-Fours-les-Plages : ZAE Prebois**, attribution du marché de maîtrise d'œuvre en cours.
- **Six-Fours-les-Plages : ZAE LA Millone parking BMTI**, dossier de permis d'aménager et études en cours.

Travaux

- **La Garde : la Grande Chaberte**, réalisation d'un tourne-à-gauche et d'une raquette de desserte. Travaux de VRD terminés.
- **La Seyne-sur-Mer : échangeur Bd de l'Europe / Rue Bartolini / RD 26 (Auchan)**, travaux terminés.
- **Le Pradet : la Bayette**, réalisation d'un micro-giratoire. Travaux terminés.



- **Ollioules : ZAE Piédardan**, réalisation de la tranche conditionnelle 3 (chemin de la Bouillonne) : travaux terminés.

» VOIRIES

Études

- **La Crau : chemin des Tourraches**, requalification de la voirie, études AVP en cours.
- **Ollioules : bassin chemin de Faveyrolles**, attribution du marché de maîtrise d'œuvre en cours.
- **Toulon : voiries Font Pré**, attribution du marché de maîtrise d'œuvre en cours.

Travaux

- **La Crau : chemin de Terrimas**, requalification de la voirie, travaux terminés.
- **Ollioules : chemin de Faveyrolles**, requalification de la voirie (travaux 2012-2013) tranche ferme, travaux terminés.
- **Toulon : PRU Centre Ancien**, requalification des rues Astour, Pyat, Baudin ; création de la place de l'Université ; aménagement de la place Raspail : marché de travaux attribué, pour un lancement prévu au 1^{er} semestre 2014.





Complexe sportif Léo Lagrange

Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
4 589 392 €

Investissement : 13 311 039 €

» SOUTIEN À LA FORMATION ET AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

- Soutien à la formation des associations et des clubs sportifs. 28 dossiers traités, 34 114 € attribués.
- Aide aux athlètes de haut niveau en sport individuel catégorie élite et espoir. 20 athlètes soutenus, 9 000 € attribués.

» ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Complexe sportif Léo Lagrange

Inauguration du complexe sportif le 6 février :

- 640 enfants.
- 217 animateurs, encadrants sportifs et personnel TPM.
- 44 ateliers sportifs - 13 disciplines.
- 800 spectateurs.

Soit 1657 personnes sur le site.



Journée portes ouvertes le 9 février :

- **510 enfants** ont participé aux diverses activités : rugby, foot et athlétisme.

Fréquentation :

De 8h à 17h : 1200 à 1700 élèves/semaine (7 lycées et 5 collèges).

Nouveautés : centre de formation du RCT, les écoles élémentaires de Toulon encadrées par les éducateurs de la mairie, UFOLEP, LA FOL, universitaires (SUAPS), hôpital Ste-Musse, club de boxe, 12h sur la piste d'athlétisme.

Et d'autres évènements ponctuels tels que les tests des pros du RCT sur la piste en août.

De 17h à 22h : 1300 à 1800 personnes/semaine (22 associations) football / rugby / athlétisme.

Les nouveautés : RCVR Filles, UAV foot, Chambre des métiers, RCT des U7 à U23.

Le complexe sportif est proche de sa fréquentation optimale sur ce créneau horaire.

Les week-ends :

- Rugby : 27 matches organisés (3 matches par week-end).
- Football : 10 matches.
- Rugby à XIII : 6 matches.

Ainsi, avec 1800 sportifs en soirée + 1700 en journée + le week-end entre 1000 et 1500 personnes, ce sont environ **5000 personnes qui utilisent le complexe sportif Léo Lagrange chaque semaine.**

Organisation de manifestations sportives :

- Super Challenge de France de Rugby (1500 spectateurs).
- Festival Espoir de football (10 nationalités, retransmission TV Bein Sport, presse internationale...).
- Championnat du Var d'Athlétisme (benjamins, minimes).

Vélodrome

Fréquentation :

- Piste : 5340 personnes (coureurs + encadrants + spectateurs).
- Salle de musculation : 3394 personnes.
- Salle polyvalente : 7650 (10 associations utilisatrices pour 37 heures d'occupation hebdomadaire).

Soit au total : **16 384 utilisateurs.**



Vélodrome



Complexe sportif de l'Estagnol

Scolaires :

- 2 classes de La Crau en cycle pédagogique sur 16 séances.
- 3 classes élémentaires d'Hyères en journée initiation.

Accueil de loisirs :

- Le dispositif « Tous à vélo » : 3 journées avec ALSH Toulon, La Crau, Carqueiranne soit **50 enfants/journée**.
- Les journées « découverte des activités cyclistes » : 22 au 26 avril avec 50 enfants/jour **soit 250 sur la semaine**.

Licenciés FFC :

- Stage de perfectionnement : le 17 avril avec 15 jeunes encadrés par un éducateur du vélodrome.

Organisation de manifestations sportives :

- Fenioux Piste International : présence de l'élite française et mondiale, 17 épreuves, **1200 à 1500 spectateurs par jour**.
- Championnat de France Avenir : **2300 à 2600 spectateurs par jour**.

Des animations ont été organisées pour l'accueil des centres de loisirs de TPM durant les deux compétitions principales : visite du vélodrome, explication des courses, rencontre avec les champions, participation à des animations et remises de médailles.

Les baptêmes sur piste sont en plein développement auprès des clubs sportifs tels que BMX de La Garde, Hand de La Crau, Sporting de Toulon, Basket de Carqueiranne, mais aussi des particuliers et estivants désireux de découvrir une nouvelle discipline.

Ces baptêmes ont permis de fidéliser certains sportifs et de proposer des créneaux d'entraînements au club BMX de La Garde et au club de Triathlon d'Hyères.

Complexe sportif de l'Estagnol

Fréquentation :

- 20 associations utilisatrices.
- Les écoles primaires et maternelles de La Crau ainsi que le collège de La Crau et l'UFR STAPS de La Garde.
- Une moyenne de **1026 utilisateurs** par semaine soit plus de **45 000 personnes/an**.

Mise en place de créneaux pour de nouvelles activités : capoeira et twirling.

Une place est faite aux sports adaptés avec 3 structures utilisatrices.

Organisation de manifestations :

- 2 février : tournoi féminin de futsal.
- 23-24 mars : compétition régionale de gymnastique.
- 28 avril : championnat régional de tennis de table sport adapté.
- 4-5 mai : championnat du Var de judo.
- 1^{er} novembre : tournoi de futsal.
- 30 octobre : mission d'intérêt général handball.
- 22 septembre : tournoi de handball.

Avancement des travaux (réalisation de tribunes avec vestiaires, loge, club et terrain synthétique) : les Opérations Préalables à la Réception (OPR) ont été effectuées le 20 juin.

Le planning d'occupation du stade est réalisé en vue de la rentrée sportive prochaine.



Base nature et sport du Vallon du Soleil

Travaux :

Réalisation des équipements nécessaires à un passage en établissement de plein air de 1^{ère} catégorie (travaux de clôture et d'éclairage, aménagement de parkings de stationnement, élargissement et aménagement de la voie principale avec éclairage public).

Fréquentation :

- **50 567 personnes**.
- **22 561 enfants**.
- **28 006 adultes**.

1464 structures ont été accueillies, comprenant :

- 115 écoles, collèges, lycées.
- Centre aéré : 100 maternelles, 221 primaires, 74 ados.
- 84 associations et collectivités.
- 42 structures hospitalières ou « handi ».
- 19 centres départementaux de l'enfance.
- 805 journées clubs de sports.

Activités encadrées par le personnel du Vallon du Soleil :

- Journée nature : 2980 enfants.
- Journée motricité : 632 enfants.
- Course d'orientation : 3740 enfants.
- Jeux sportifs : 3593 enfants.
- Mini-golf : 1377 enfants.
- VTT : 2092 enfants.





Fréquentation par site :

- **Stade : 29 547 pratiquants.**
- **Espace naturel : 26 015 pratiquants.**
- **Club house : 5141 pratiquants.**
- **Plateau sportif (handball, pétanque, volley, tennis...) : 4395 pratiquants.**
- **Aires de pique-nique : 14 504 personnes.**

» MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG)

Avec le Rugby Club Toulonnais :

Les entraînements délocalisés :

8 séances se sont déroulées sur les stades de Saint-Mandrier-sur-Mer, Toulon Pont-du-Las, La Seyne-sur-Mer, Ollioules, La Crau, Le Pradet. Ouvertes au public, elles sont suivies d'une séance de dédicaces à destination des enfants en priorité.

Séance de dédicaces :

À l'occasion de l'ouverture du nouveau complexe sportif Léo Lagrange à Toulon, TPM a invité les jeunes de l'école de rugby du RCT à une séance de dédicaces avec les joueurs de l'équipe Première, le **mercredi 13 mars 2013**.

« TPM initiation rugby ALSH » :

Ces stages à destination des enfants de 9-10 ans, encadrés par les formateurs du club (RCT SASP), ont pour objectif de les familiariser avec la pratique du rugby et surtout avec le respect des règles et les valeurs propres à ce sport.

Les cycles d'apprentissage se clôturent par une journée de fête avec tous les enfants ayant participé à l'initiation.

Les jeunes des missions locales au RCT :

Une vingtaine de jeunes en recherche d'emploi de l'agglomération toulonnaise, participe à une journée de stage au stade Ange Siccardi à Toulon. Au programme : des activités rugby, un repas diététique, un débat sur l'hygiène de vie et une mise en parallèle de la vie d'un sportif de haut niveau et d'un jeune en recherche d'emploi.

Avec le Hyères Toulon Var Basket

Action envers le public non licencié :

Palais des Sports : tournoi de basket de rentrée avec les groupes d'ALSH ayant participé à l'initiation basket début 2013, puis plusieurs fois dans l'année, initiations basket encadrées par les joueurs professionnels, et suivies d'une séance de dédicaces.

Action envers le public licencié :

Entraînement délocalisé au gymnase de Carqueiranne, un mercredi après-midi : ateliers perfectionnement et mini tournoi, entraînement de l'effectif professionnel et séance de dédicaces.

Avec le Toulon Saint-Cyr Var Handball

Action envers le public non licencié :

Le 30 octobre au complexe sportif de l'Estagnol : tournoi de hand des ALSH encadré par les joueuses professionnelles, suivi d'un entraînement de l'effectif pro et d'une séance de dédicaces.

Action envers le public licencié :

Le 31 octobre, entraînement délocalisé à La Garde.





Campus Porte d'Italie

Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
578 019 €

Investissement : 19 561 640 €

L'action de TPM en matière d'Enseignement supérieur et de recherche se déploie en trois volets.

- TPM apporte d'une part des aides conséquentes aux établissements locaux tels que l'Université ou les écoles d'ingénieurs.
- D'autre part, TPM finance et exerce, par délégation de l'État, la maîtrise d'ouvrage de la construction de bâtiments universitaires au titre du Contrat de Projet État-Région 2007-2013.
- En outre, grâce à une large concertation entamée dès 2009 avec l'ensemble des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération, TPM accompagne la définition des lignes d'actions cohérentes, permettant à la fois d'orienter les politiques communautaires de soutien à l'Enseignement supérieur et à la recherche, et de guider les établissements dans leurs propres projets et stratégies.

» NOUVEAU SCHEMA UNIVERSITAIRE

- **Supméca** : livraison du bâtiment mi-2013 et inauguration le 2 octobre 2013, pour une rentrée des étudiants en septembre 2013. Soutien de TPM à la surveillance du bâtiment durant l'été 2013.
- **Campus Porte d'Italie** : poursuite de la phase de construction du bâtiment, pour une livraison prévue au 2^{ème} semestre 2014 et une rentrée des étudiants en septembre 2014.
- Soutien de TPM à l'Université de Toulon pour la mise en œuvre des infrastructures réseau infor-

matique, reliant les 3 sites de l'Université : le campus de La Garde/La Valette, le campus Porte d'Italie et SeaTech/Supméca.

- Accompagnement de l'Université de Toulon sur les dossiers liés à la construction du bâtiment en centre-ville (mise en place d'un groupe-projet sur l'intégration des nouveaux étudiants et enseignants en centre-ville de Toulon) et l'affectation du bâtiment (formations dispensées sur site).
- Accompagnement de l'Ifremer sur le projet de Centre Européen de Technologies Sous-Marines (inauguration du bâtiment).
- Accompagnement du CNRS pour le projet Meust sur la base marine du Technopôle de la Mer, espace Brégaillon.
- Soutien d'un projet de l'association Aérocorp Supméca pour la réalisation d'un prototype d'avion afin de participer à des compétitions de vol et de manifestations.
- Volet « vie étudiante » : participation à la Tall Ships Regatta 2013, à des manifestations d'étudiants...

» ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION

- Soutien aux établissements d'Enseignement supérieur et de recherche (fonctionnement et investissement) :
 - ISEN : 70 000 € (fonctionnement)
 - Université :
 - Volet Recherche 79 000 €** (fonctionnement) et **62 000 €** (investissement).
 - Volet Vie étudiante/Pédagogie 26 000 €** (fonctionnement) et **31 000 €** (investissement).
- Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur (présence aux conseils d'administration, suivi des projets dont la création de l'École SeaTech et la fusion de l'ISITV et Supméca dans le nouveau bâtiment).
- Schéma Directeur de l'Enseignement supérieur et de la recherche :
 - Réunion du Groupe de Travail JAVA (cellule de coordination pour l'accueil de nouveaux acteurs sur le territoire).





- Réunion sur les actions à mener pour favoriser l'intégration des futurs étudiants et enseignants en centre-ville et la connexion avec le campus de La Garde.

- Accompagnement de l'Université de Toulon sur le passage à l'autonomie (notamment sur la question de la dévolution patrimoniale).

- Accompagnement, par Toulon Var Technologies (TVT) des actions de coordination entre établissements d'Enseignement supérieur et recherche, développement du volet Numérique en centre-ville de Toulon (fonctionnement : **60 000 €**).

- Travail préparatoire à l'élaboration du Contrat de Projets État-Région (CPER) 2014-2020.

» PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Pôles de compétitivité

- Soutien à la gouvernance des Pôles de compétitivité (mer, énergie, aéronautique, santé, optique-photonique) :

- **Pôle Mer Méditerranée : 200 000 €** (fonctionnement).

- **Pégase : 15 000 €** (fonctionnement).

- **Eurobiomed : 12 000€** (fonctionnement).

- **Cap Énergies : 10 000 €** (fonctionnement).

- **Optitec : 35 000 €** (fonctionnement).

TPM est co-signataire des Contrats de performances 2013-2018 pour ces cinq pôles.

- Subventions aux laboratoires et PME du territoire impliqués dans des projets de R&D des Pôles de compétitivité :

- **Ifremer : 20 000 €** (fonctionnement).

- **IRTS : 30 000 €** (fonctionnement).

- **UFO : 25 000 K€** (fonctionnement).

- **DCNS : 15 000 K€** (fonctionnement).

- **Supméca : 40 000 K€** (fonctionnement).

- Soutien à des actions portées par un pôle sur le territoire :

- **Pégase : Hélicone Network 35 000 €** (fonctionnement).

Organismes de transfert

- Soutien aux organismes de Transfert de Technologie :

- **CARMA : 12 000 €** (fonctionnement).

- **IMQ : 35 000 €** (fonctionnement).





Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
4 446 519 €

Investissement : 11 045 883 €

Les missions du développement économique :

- Élaborer des stratégies de développement.
- Accompagner les projets d'installations et d'investissements privés.
- Animer et fidéliser le tissu économique.
- Promouvoir l'attractivité du territoire.

» ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Création d'entreprises

- Accueil de plus de **60 porteurs de projets** (créateurs ou dirigeants d'entreprises) pour une première information, une orientation, un accompagnement ou une aide au montage de leurs projets.
- Installation de **15 nouvelles entreprises dans les pépinières et hôtels d'entreprises de TPM** (Business Park des Playes à La Seyne-sur-Mer et Espace Chancel à La Valette-du-Var) portant ainsi à **34 le nombre d'entreprises** hébergées dans ces centres de ressources dynamiques.



- Intensification de l'animation des pépinières : organisation de nombreux échanges avec les entreprises occupantes pour apporter informations et orientations. Création d'un programme de réunions thématiques dans les pépinières et hôtels d'entreprises sur différents volets financiers, juridiques et sociaux.

- Étude de plusieurs sites dans l'objectif d'ouvrir une pépinière et un hôtel d'entreprises à vocation généraliste.

- Soutien financier à plusieurs acteurs pour favoriser la création d'entreprises par des actions partenariales : Var Initiative (plateforme d'initiative locale) ; Couveuse INTERFACE ; Réseau Entreprendre VAR ; Incubateur PACA-EST ; Toulon Var Technologies.

Un avis technique a été donné au sujet des projets accompagnés par ces structures au cours des réunions de leurs comités de sélection ou comités d'agrément (35 réunions).

De nouveaux partenariats ont été initiés en vue de multiplier les passerelles et échanges entre le monde de l'entreprise et celui de la formation, faire découvrir de nouvelles entreprises, sensibiliser à de nouveaux métiers et susciter des orientations professionnelles vers des secteurs parfois en manque de ressources humaines.

Réseaux d'entreprises

- Soutien aux associations d'entreprises et participations à leurs réunions (33), assemblées, manifestations. **Au total, 102 000 euros ont été versés aux associations d'entreprises** du territoire : ADETO, AFUZI, CARMA, Profil'Alu, Riviera Yachting Network, Plaine de La Crau, AVARAP.

- Accompagnement des projets et de l'économie locale :
 - Soutien et participations aux comités de pilotage et/ou assemblées (UPV, CCIV, VAI, Chambre des Métiers, RDE, Préfecture, Fédération du BTP, AU[dat]...).
 - Soutien au développement du Très Haut Débit dans les ZAE.

- Avis sur instruction des demandes de permis de construire dans les ZAE.

Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier

- Suivi du Parc d'Activités Marines pour la grande plaisance (**parc de 15 hectares** issu de la reconversion de l'ancienne base aéronavale de Saint-Mandrier. Il comprend **cinq hangars monumentaux**, l'hôtel d'entreprises Sainte-Sophie et quatre bâtiments annexes).

- Accueil des entreprises.
- Instruction des projets susceptibles de s'implanter.
- Travaux sur la gestion des baux : convention de sous-occupation et bail en location.
- Suivi des évolutions : repreneur Nepteam, travaux d'aménagement (réseaux).
- Relation de suivi avec les entreprises en location.
- Mise en relation entre industriels et sous-traitants.
- Gardiennage et entretien du site.

- Suivi juridique, technique et financier de l'installation des entreprises : **aux côtés de la SNSM, ce sont 9 entreprises implantées sur le PAM et 5 en cours ou en projet.**

- Voilerie SNS : bâtiment Ste-Sophie dans l'aile nord-ouest **sur 400 m²** en location.
- IGUACU : bâtiment « ex-pompiers » **sur 600 m²** de bâti en location.
- TMI : bâtiment Ste-Sophie dans les nefs centrales et nord-ouest (**2500 m²**).
- GREMCO : occupation réalisée dans 2 ateliers (**500 m²**).
- TDS IXSUNS : installation terminée (**250 m²**), 2 avenants au bail précaire.
- Margas Naval : location dans le bâtiment Ste-Sophie.
- Metal Compose : location dans le bâtiment Ste-Sophie : préparation d'un nouveau bail 3/6/9 ans.
- MATISEC : projet agréé - installation en cours - bail signé le 01/07/2013 (**600 m² environ**) + avenant au bail.



- France Marine Applications : projet agréé - installation en cours - bail signé.
- HMC (Hydraulique Marine) : projet agréé - installation prévue courant du 1^{er} semestre 2014 (**350 m²** en location dans l'atelier Ste-Sophie).
- COFELY : projet agréé - installation prévue en 2014 (**200 m²** en location dans l'atelier Ste-Sophie).
- Conciergerie Marine : projet à agréer - Installation courant 1^{er} semestre 2014.
- ATOB (groupe ALCEN) : projet agréé.
- Les Oursins du Soleil : projet agréé - Installation à l'étude.
- Contacts et négociations avec d'autres entreprises candidates à l'implantation sur les autres locaux et terrains du parc.

Démarche de labellisation des ZAE

- Réunions de suivi pour la **démarche de labellisation** (Label ÉCO VAR) des ZAE (AFUZI ADETO, CG 83, CCIV, VAI).
- Participation aux réunions sur la gestion technique des immeubles et propriétés foncières de TPM (ZAE,...).
- Suivi du foncier à commercialiser et de l'état d'entretien des voiries à la Millonne (impact des chantiers de construction).
- Surveillance de l'ensemble des ZAE : rondes,...

Implantation d'entreprises dans les ZAE

- Suivi des opérations techniques de pré-commercialisation des terrains et suivi des relations avec les entreprises en vue de les commercialiser :
 - Terrain ex-EFISOL à Camp Laurent à La Seyne-sur-Mer : étude de dépollution du foncier et bâti, prospection entreprises à implanter, présentation des offres au comité d'agrément, décision du bureau communautaire, suivi des échanges en vue d'une signature du compromis de vente.

- Désaffectation/déclassement du parking de la Millonne à Six-Fours-les-Plages : étude d'opportunité, avis du comité d'agrément, décision du bureau, enquête publique, études géométriques.

- Terrain ex-CODIPIECE à Six-Fours-les-Plages : étude foncière (diagnostic dépollution du sol et sous-sol, zone d'expansion des crues, géomètre), agrément de l'entreprise CIMAT SARTEC (**100 emplois**), division foncière, décision du bureau communautaire, préparation au dépôt du permis de construire et à la signature d'un compromis de vente.

- Pré-commercialisation des ZAE :
 - ZAE la Grande Chaberte (La Garde) : Vidal Diffusion Marine, La Poste, Foncière REBAN, PROGEMI, Groupe SAMSE, IDEC, SHM, Nexity...
 - ZAE Prébois (Six-Fours-les-Plages).
 - Prospection ciblée pour la commercialisation du terrain ex-EFISOL à Camp Laurent.
- Commercialisation des ZAE : **16 actes** de vente ou promesses de vente signés en 2013, pour une superficie totale de **79 165 m²** et un montant d'environ **5,9 millions d'euros**.
 - BRUNO PLAISANCE 3228 m² (Six-Fours).
 - REAL LAND : 1500 m² (Six-Fours).
 - PRODYLEC : 1200 m² (Six-Fours).
 - PARODI : 2538 m² (Six-Fours).
 - SCI PC Immobilier : 1708 m² (Six-Fours).
 - FORTIL : 1270 m² (La Seyne).
 - VAR VOYAGE LOISIRS : 554 m² (Six-Fours).
 - ASPI : 1711 m² (Six-Fours).
 - Groupe Chrono Import (Molly Bracken) : 4000 m² (Six-Fours).
 - Commune SFLP (projet déchetterie) : 2733 m² (Six-Fours).
 - Service Bobinage Toulonnais : 1118 m² (Six-Fours).
 - PROFER : 7347 m² (La Seyne).
 - VIX IMMO : 2106 m² + 154 m² (La Seyne).
 - CESIGMA : 1200 m² (Le Pradet).
 - SPBI : 3000 m² (Le Pradet).
 - TRANSFIX : 47 100 m² (La Garde).

» AGRICULTURE, AQUACULTURE, PÊCHE

Accompagnement des projets de développement économique au sein des filières agricoles, aquacoles et pêche sur le territoire de TPM.

Soutien aux organismes des filières agricoles, aquacoles et pêche sur le territoire

- Filière horticole : **4** structures subventionnées (**158 600 €**).
- Filière maraîchère/figue : **3** structures subventionnées (**41 500 €**).
- Filière pêche et aquaculture : **43 058 €**.





Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier-sur-Mer

Horticulture

- **Projet de création d'une zone horticole sur le bassin hyérois/La Bastidette La Crau :**
 - Signature de la suite de la convention particulière TPM/CDAV: animation zone horticole.
 - Restitution de l'étude sur les potentialités énergétiques du site (01/07/13): **possibilité d'utilisation d'énergies alternatives** (cogénération bois énergie, réseau d'eau) **pour le chauffage des serres**. MO : Syndicat Horticole.
 - Modification en conseil communautaire du 26 juin, des actions entrant dans le cadre du Développement Économique, avec le soutien à l'agriculture périurbaine. TPM peut ainsi aménager et gérer la zone, La Crau restant propriétaire du foncier.
 - Premières études de pré-aménagement (juin 2013) : topographie, étude GDF/ERDF. MO : TPM.
 - **Publication de la plaquette pour la promotion de la zone.**
 - Délibération communautaire de transfert : 8 novembre 2013 pour un transfert effectif de la zone au 1^{er} janvier 2014. Premières installations prévues en 2015.

Maraîchage

TPM accompagne les initiatives communales pour rétablir des zones de production maraîchère (La Garde, La Seyne-sur-Mer) pour un approvisionnement local.



- Présentation et invitation des membres de la commission Agriculture et forêt du 28 mai sur le domaine de Fabrègas. **8 ha** doivent être réhabilités pour une **production maraîchère BIO en circuit court**, destinée principalement à la restauration collective scolaire de La Seyne et de l'agglomération. Participation TPM en investissement : **30 000 € de fonds de concours**.
- Soutien au marché de producteurs d'Ollioules.
- Restitution du travail d'étude sur la filière maraîchère : convention particulière II TPM/CDAV 2012 (50 000 €). Enquête sur les 100 producteurs maraîchers de TPM et propositions de développement de la filière pour un approvisionnement local.

Stratégie agricole foncière

- **Observatoire foncier** : production et diffusion en commission Agriculture du rapport statistique établi sur la base des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues dans le cadre de la convention annuelle SAFER/TPM.
- **Transactions foncières agricoles** : remise en cultures de friches agricoles. **Préparations de la vente** de deux parcelles agricoles TPM (bornage et diagnostics), l'une à La Capite-Moutonne pour un projet d'horticulture/plantes Bien Être, l'autre au Grand Plan Ollioules pour du maraîchage BIO. Mise en location d'une parcelle aux Négadoux à Six-Fours (signature du bail rural pour maraîchage).

Aquaculture & Pêche

Suivi des actions et projets initiés grâce au FEP 2007-2013 (Fonds Européen pour la Pêche), dont TPM est membre du Comité de Programmation.

- **Portail de la Mer** : site Internet grand public et institutionnels.
- **Pescatourisme et Ittourtisme** : embarquement de touristes et étude pour la mise en place de points dégustations des produits pêche/aquaculture.
- **Filets piège** : remise à jour d'une technique de pêche ancestrale.
- **Recyclage des filets** en objets de décoration.

MARKETING TERRITORIAL

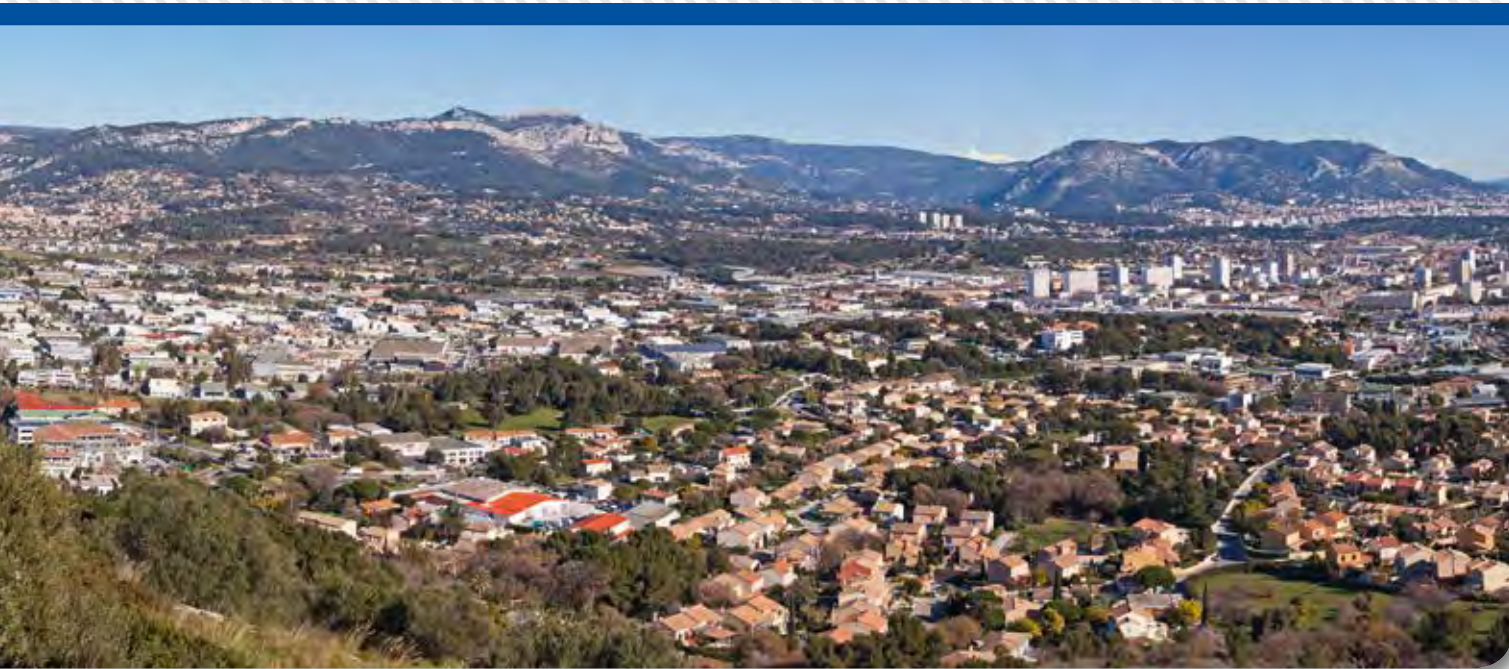
Supports pour la promotion du territoire

- Participation à l'élaboration du nouveau site Internet de TPM et création de contenus contributeurs sur les portails « Activateurs d'Entreprises » et « Terres de connaissances ».
- Nouvelle plaquette « Créez et développez votre entreprise » + Fiche Hôtel d'Entreprises Ste-Sophie au PAM de Saint-Mandrier.
- Nouvelle plaquette (opus 7) du Technopôle de la Mer.
- Poursuite de la mise à niveau de la visu 3D.
- Nouvelles clefs USB (1000).
- Élaboration de la plaquette Zones d'Activités Économiques (textes d'illustration et photos aériennes).

Rencontres professionnelles et Grand public

- Salon Var Up-Toulon (mars 2013) : subvention UPV **11 000 €**.
- Conférence ITER- Toulon (mars 2013) : subvention comité d'organisation pour « Tours de Rade » **5500 €**.
- Co-animation avec le Pôle Mer du « Village des sciences et technologies marines » au sein de la TSR (CNIM, Ifremer, Chrisar, Prolexia,...). **Plus de 1000 visiteurs**.





- Co-animation avec le Pôle Mer de SeaTI-Méd les 30 septembre et 1^{er} octobre : colloque en langue anglaise pour solutions et systèmes pour la surveillance maritime, les coopérations internationales, l'interopérabilité et l'environnement. SeaTI-Méd a été organisée en articulation avec la TSR.
- OPV, Off Shore Patrol Vessel. Fin octobre, manifestation internationale (50 pays représentés) de 2 jours organisée par CNIM à laquelle TPM a apporté un soutien logistique (navettes maritimes pour visite de rade pour les auditeurs) + stand et animation de présentation du territoire et notamment du Technopôle.
- SIMI, Salon international de l'immobilier d'entreprises du 4 au 6 décembre à Paris. Participation de la société publique locale d'aménagement TPM Aménagement.

Accompagnement du Pôle Mer et appels à projets FUI (Fonds Unique Interministériel)

- Suivi de l'élaboration de la Feuille de Route Stratégique 3.0 et Contrat de performance.
- Participation aux différents groupes de travail et COPIL.
- Suivi du FUI : finalisation du 16^{ème} FUI et préparation du 17^{ème}.

Technopôle de la Mer

- Participation à l'élaboration de la base terrestre et suivi de la base marine.
- Participation au marketing stratégique et à la promotion globale.

» RELATIONS INTERNATIONALES ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

- Depuis 2011, TPM est membre fondateur de l'« **Agence Française des Villes et Territoires Méditerranéens Durables** ». Ce groupement d'intérêt public est dédié à la mise en place d'un dispositif d'échange d'expérience, d'expertise, de formation et de coopération permettant de promouvoir des démarches intégrées et exemplaires de développement urbain et territorial entre les acteurs français et les pays de l'Union pour la Méditerranée. Versement d'une **cotisation de 50 000 € par an**.
- Préparation de **MEDSEATIES**, projet de coopération dédié à la gestion intégrée des zones côtières, déposé par l'Institut Méditerranéen en réponse à un appel à projet de l'Union européenne. Le projet MEDSEATIES a été retenu fin 2013 pour une mise en œuvre en 2014 et 2015. Il concerne, outre TPM, le Pôle Mer, TVT et la Communauté urbaine de Marseille, des collectivités et institution d'Italie, de Grèce, du Liban et de Jordanie.
- **Création du premier café de la coopération** à l'occasion de la TSR avec un partenariat (FMES) qui servira de socle aux prochains rendez-vous.
- Veille territoriale en vue de possibles nouvelles opérations de coopération.
- **Participation à la semaine économique de la Méditerranée** en novembre à Marseille et rencontre avec les réseaux ANIMA (plateforme multi-pays de coopération pour le développement économique en Méditerranée) et OCEMO (Office de Coopération Économique pour la Méditerranée et l'Orient).
- Travail sur le pescatourisme et son exportation au-delà des frontières françaises.
- Travail sur l'association des acteurs varois pour une petite pêche côtière des activités maritimes durables et son exportation à l'international.



Aire d'accueil des gens du voyage de la Millonne

Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
800 758 €

Investissement : 7 426 480 €

» ANIMATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Études et Observatoire

- **Observatoire du PLH** : préparation de l'actualisation du portrait statistique des territoires de TPM, réalisé en 2012 par l'AU[dat], analysant l'offre, la demande et les besoins en logements sur le territoire.
- **Étude sur le vieillissement de la population** : présentation officielle, au cours du 1^{er} trimestre 2013, d'une étude de l'AU[dat] consacrée au phénomène de « gérontocroissance » du territoire.
- **Exploitation des données CAF 2012** : réalisation d'un bilan sur l'évolution de 2009 à 2013 pour chaque commune.

Outils du PLH

- Mise en œuvre du « **Prêt bonifié TPM - premier logement** » avec le Crédit Foncier : malgré un contexte législatif et économique peu favorable, **accompagnement de 10 ménages primo-accédants** dans le neuf pour un montant de **22 182 euros**, et dans l'ancien **15 acquisitions** pour un montant de **30 184 euros**. Sensibilisation d'autres banques (Crédit Mutuel et Crédit Agricole) à cette démarche.
- **Bilan de la production de logement social** : programmation de **1097 logements sociaux** (construction neuves, acquisition amélioration, logements conventionnés).

Mise en place d'actions innovantes

- **La démarche « Habitat Exemplaire »** : l'objectif de ce partenariat avec les différents acteurs du logement est la classification d'opérations exemplaires produites sur le territoire mettant en valeur les savoir-faire et les savoir-habiter, avec à terme la création d'un référentiel habitat durable, recueil des bonnes pratiques et expériences réalisées. Ce palmarès récompensera les projets qui visent l'excellence et qui sont portés par un désir d'innovation. L'année 2013 a ainsi été consacrée au lancement de la démarche de l'appel à projet auprès des partenaires (bailleurs sociaux, opérateurs privés dans le cadre d'une VEFA), qui portent un projet de construction de logements sociaux dans un souci d'intégration au territoire à travers les dimensions du développement durable.
- **L'adaptation du logement public au handicap et au vieillissement** : en 2013, **5 logements ont été labélisés « Usager en Fauteuil Roulant » et plus de 200 logements ont été identifiés** dans les programmations de constructions neuves de logements sociaux dans les années à venir.

» ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le nouveau schéma départemental des Gens du voyage

Les besoins identifiés par le schéma (validé par arrêté préfectoral le 15 octobre 2012) concernant le bassin d'habitat de Toulon première couronne

(territoire de TPM) portent sur deux aires d'accueil sur la commune de Six-Fours-les-Plages et celle de La Garde, et une aire de grand passage. Par ailleurs, une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale est à lancer sur Hyères pour tenir compte de la sédentarisation d'un clan familial.

L'aire de la Millonne à Six-Fours-les-Plages

7000 m², permettant l'accueil de **28 caravanes** sur 14 emplacements de 150 m² chacun. Un bloc sanitaire est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

L'aire a ouvert ses portes en juin 2013, après d'importants travaux rendus nécessaires par une occupation illégale du site depuis fin 2012 ayant entraîné de nombreux vols et dégradations. L'aire a accueilli **140 familles et 520 personnes** en 2013, soit un taux d'occupation en fin d'année de **84%**.

L'aire de la Chaberte à La Garde

6000 m², permettant l'accueil de **40 caravanes** sur 20 emplacements de 150 m² chacun. Un bloc sanitaire est accessible aux PMR.

Suite à l'expulsion (février 2013), les fouilles archéologiques ont permis la découverte de vestiges de la période romaine dont les éléments essentiels ont été emportés par le Centre Archéologique du Var, prestataire de TPM, pour une mise en valeur hors site. Les travaux ont démarré le 15 septembre. L'ouverture est prévue en mars 2014.



Aire d'accueil des gens du voyage de la Chaberte



L'îlot Baudin à Toulon

L'aire de Grand passage à La Crau

En mai 2013, TPM et l'État ont validé l'implantation de l'aire de grand passage sur la commune de La Crau. Les travaux nécessaires à l'accueil des groupes ont démarré fin mai pour une ouverture début juin 2013. Ont été réalisés l'apport de fluides (eau et électricité), les accès, la collecte des ordures ménagères. Des WC chimiques sont également à la disposition des voyageurs. SGZA Hacienda, prestataire de TPM, assure la gestion et l'entretien de l'aire, comme pour les 2 autres aires d'accueil.

L'aire de la Ripelle à Toulon

La réalisation des 37 logements sociaux pour la population vivant sur site et sédentarisée depuis les années 70 est confiée à Terres du Sud Habitat. Le bailleur a obtenu le permis de construire en février 2013. Faisant suite à une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), un accompagnement social à travers le PACT du Var se prolonge jusqu'à la prise en location du dernier logement. Les occupants étant maintenus sur le site pendant les travaux, les 37 logements seront réalisés en 4 tranches dont la première doit débiter en 2014.

La mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à Hyères (MOUS l'Almanarre)

La mission, confiée à un prestataire en décembre 2013 pour une durée de 24 mois, consiste à :

- Réaliser un bilan et un diagnostic social de l'ensemble du site.
- Élaborer des propositions de scénarii (besoins de relogements ou d'amélioration des conditions de vie).
- Assurer une concertation sur le projet et apporter une aide au relogement des familles hors site et des familles in situ (aide administrative et sociale, aide à l'installation...).

» PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE (PRU)

TPM est partenaire des PRU de Toulon et La Seyne-sur-Mer, deux opérations de requalification urbaine d'envergure sur le centre ancien de Toulon et sur le quartier Berthe à La Seyne, réalisées en partenariat avec l'ANRU depuis 2006.

PRU de Toulon

TPM participe au PRU en qualité de maître d'ouvrage pour la requalification de l'îlot Baudin : **42 logements sociaux, 106 logements étudiants, des commerces et une micro-crèche** sont en cours de réalisation. L'îlot, situé sur le périmètre médiéval de Toulon a nécessité la réalisation de fouilles archéologiques qui se sont achevées courant 2013, avec de belles découvertes sur la période médiévale en particulier.

TPM réalise également des aménagements de proximité autour de l'îlot Baudin, de la place Raspail et St-Vincent, crée la place de l'Université et participe au cofinancement des opérations de construction et de rénovation de plus de 500 logements sociaux. **L'engagement financier global de TPM sur le PRU Toulon représente plus de 12 millions d'euros.**

Un autre îlot sera également requalifié par TPM en accompagnement du PRU : l'îlot Besagne, composé de 10 immeubles extrêmement vétustes et pratiquement vides de tous occupants, en vue d'une **opération de**



résidence sociale et étudiante d'une quarantaine de logements sociaux.

L'année 2013 a permis de poursuivre la maîtrise foncière de l'îlot par l'EPF, avec un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) le 05/12/2013, et le choix de l'opérateur Toulon Habitat Méditerranée pour la réalisation de l'opération.

PRU de La Seyne-sur-Mer

Le projet intègre la construction de **904 logements neufs (dont 178 sur TPM)** la réhabilitation de **2300 logements**, la construction de plus de **500 logements** supplémentaires en accession ou locatif libre, la requalification des équipements du quartier, l'aménagement du futur domaine public, et la résidentialisation des immeubles.

TPM est à la fois partenaire du projet dans son ensemble à hauteur de **16 millions d'euros** et maître d'ouvrage pour la réalisation de la voie nord, voirie communautaire, en lien avec les projets de désenclavement du quartier, les projets de développement économique et de transport est-ouest.

» PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Le PIG a été renouvelé en 2012 pour 4 ans jusqu'à la fin du PLH (2012-2016), sur la base d'une convention liant TPM à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

En 2013, TPM a soutenu :

- 11 opérations (**33 logements**) de propriétaires bailleurs, à hauteur de **298 164 €**.
- **18 logements** de propriétaires occupants, à hauteur de **34 372 €**.
- **TOTAL subvention PIG TPM 2013 : 332 536 € pour 51 logements.**



» FONDS D'AIDE À L'HABITAT (FAH)

Le FAH a pour objectif d'assurer le cofinancement du logement social (familles, étudiants, personnes âgées, etc...) sur le territoire de l'agglomération.

Opérations retenues par TPM en 2013 :

- **FAH bailleurs sociaux** : 10 opérations, soit **245 logements**, avec une participation de TPM de 3 089 202 €.
- **OPAH bailleurs privés** : 12 opérations, soit **47 logements**, avec une participation de TPM de 260 500 €.
- **TOTAL subvention FAH TPM 2013** : 3 349 702 € pour 292 logements.

» APPUI AUX COMMUNES FONCIER ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Au-delà de la mise en œuvre et de l'animation du PLH, le service habitat vient en appui technique auprès des communes et notamment en matière de stratégie foncière. Par des séances de travail partenarial avec l'EPF et l'AU[dat], le service habitat de TPM apporte à l'ensemble des communes de l'agglomération une connaissance foncière.

Le service Habitat et l'AU[dat] ont mis en place des études de renouvellement urbain avec les communes candidates permettant ainsi une réelle prospective foncière.

» ANIMATION DES INSTANCES DU PLH

Le comité des financeurs, rassemblant les principaux partenaires finançant le logement social, s'est réuni deux fois en 2013. Cette instance permet à l'ensemble des partenaires (Caisse des Dépôts, CIL Méditerranée, DDTM83, Conseil général 83, Conseil Régional PACA, Ministère de la Défense) d'échanger, de partager et de faire le point sur les programmations de logements sociaux envisagées sur le territoire.

» ACTIONS DE COMMUNICATION

Petits déjeuners

Dans le cadre de l'animation du PLH, TPM souhaite dialoguer, partager les ambitions de ce programme avec les représentants de l'immobilier. En juin 2013, cette instance s'est réunie avec l'appui de l'AU[dat], pour échanger sur la modification du PLH suite à l'approbation de la loi Duflot, l'accompagnement de TPM dans l'accession à la propriété avec le « prêt bonifié », la démarche Habitat exemplaire, les tendances du marché immobilier.

Réunions techniques avec les bailleurs sociaux

Cette instance permet d'échanger sur les sujets d'actualité et les dossiers en cours portés par TPM, notamment en 2013 : point d'étape sur la programmation de l'année en cours, sur le « logement service Plus », appel à projet Habitat Exemplaire, axes de la prochaine réforme du Fonds d'Aide à l'Habitat, présentation du projet de la loi ALUR.

Newsletter

La nouvelle Newsletter du PLH a été diffusée en juin 2013. Assurée par le service Habitat, cette lettre comprend une rubrique actualité, législation et statistiques, et fait le point sur les actions du PLH.

États Généraux du Logement mai 2013

Le service Habitat a participé aux États Généraux du Logement à l'initiative du Préfet du Var.

L'évaluation à mi-parcours

Conformément au Code de la Construction, TPM a réalisé en 2013 une évaluation de la mise en œuvre du PLH 2010-2016.

La prise en compte de la loi du 18 janvier 2013

Au regard de la promulgation de la loi sur la mobilisation du foncier de l'État et du renforcement de la production de logements sociaux, le service Habitat s'est engagé dans une modification du PLH après délibération du conseil communautaire.



Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
1 419 329 € (hors Cyber-bases,
inclues dans le budget NTIC)
Investissement : 2 520 €

Favoriser l'intégration des populations fragilisées en encourageant la cohésion sociale et la solidarité sur l'ensemble des communes membres, tel est l'objectif de TPM à travers la compétence Politique de la ville. TPM agit ainsi sur plusieurs leviers à la fois : **le développement social et culturel, la revitalisation économique, l'emploi, la rénovation urbaine, la sécurité, la citoyenneté et la prévention de la délinquance.** Parce que TPM souhaite s'associer à la dynamique de son territoire, ces actions sont réalisées en partenariat avec tous les acteurs locaux compétents.

» INSERTION - EMPLOI

La clause d'insertion dans les marchés publics de TPM

Article 30 (marchés d'insertion)

- 8 opérations à travers 4 marchés (entretien du site de **La Ripelle**, entretien des Espaces naturels remarquables, entretien des terrains dans les **ZAE, nettoyage d'hôtels et d'entreprises**).
- **184 personnes bénéficiaires.**
- **42 036 heures d'insertion réalisées.**

Article 14 (clause d'insertion)

- 10 opérations (Chaberte, Ingémédia : gros œuvre, second œuvre, VRD...).
- **59 personnes bénéficiaires.**
- **13 006 heures d'insertion réalisées.**

Actions d'insertion et aide à l'emploi

6 associations soutenues : 53 388 €

- Actions d'accompagnement à l'emploi.

Aides aux services d'accompagnement à l'insertion

1 association soutenue : 275 000 €

- Action intergénérationnelle/garde d'enfants.

Maison de l'Emploi de Toulon Provence Méditerranée

PLIE - Maison de l'Emploi : 350 000 €

- Suivi de la Cellule d'Observation Territoriale de l'emploi, de la Cellule Grands Travaux et marchés publics.

Aide à la mobilité

Plateforme mobilité TPM : 30 000 €

Lever les freins à l'emploi

Aide au permis TPM : 75 914 €

- 166 personnes bénéficiaires.
- Pôle Emploi, missions locales, BME, AVIE Cap Emploi et PLIE TPM.
- + de 60 auto-écoles concernées.
- 130 kits offerts.



Communication

- 5600 exemplaires d'un guide recensant les aides au permis de conduire.
- Mag TPM : interview de deux bénéficiaires du dispositif.
- Parution d'articles dans les bulletins municipaux des communes de TPM et dans Var Matin.
- Participation aux 5^{èmes} Rencontres de la Jeunesse organisées par la ville de Toulon.

» PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET SÉCURITÉ

Médiation sociale et tranquillité publique

2 associations soutenues (modules de formation et de sensibilisation) : **11 355 €**

Actions de prévention spécialisée

2 associations soutenues : 131 356 €

- Communes couvertes : Toulon, Ollioules, La Valette, La Garde, La Seyne, Six-Fours, St-Mandrier.

Médiation et prévention des violences faites aux femmes

1 association soutenue : 4500 €

- Suivi du protocole relatif à la protection et l'accompagnement des victimes de violences conjugales avérées et à la prévention de la récurrence par le traitement pénal social et thérapeutique des auteurs.

Prévention des conduites addictives

2 associations soutenues : 9480 €

- 6 journées auprès de 85 agents en moyenne provenant des communes, associations, des établissements publics de l'agglomération.
- Processus de qualification et professionnalisation de jeunes de 16 à 25 ans avec comme vecteur l'éducation pour la santé.



Actions de sécurité routière

1 association soutenue : 2 000 €

- Sensibilisation et remise à niveau auprès de publics séniors des associations de TPM.

Sécurité et prévention dans les transports en commun

- **Utilisation d'un logiciel** permettant l'observation des problèmes d'insécurité dans les transports en commun, de l'agglomération TPM. Formation effectuée par les services de TPM auprès d'agents municipaux.

Autres actions de prévention

- Organisation et animation de la sous-commission Prévention TPM : suivi des projets à l'étude, mutualisation des informations sur l'agglomération.
- **Participation aux cellules de veille et plénières** du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) de chaque commune de l'agglomération.
- **Appui technique administratif et financier** à l'élaboration d'actions auprès des 12 communes ou des associations.

» HABITAT

Actions liées à l'accès au logement

4 associations soutenues : 43 150 €

- Accompagnement hébergement temporaire, baux glissants, auto-réhabilitation, animation lieu de vie.

Génération(s) Logement Solidaire : 30 279 €

- Accès au logement des jeunes et lutte contre l'isolement des séniors. 2010-2013 : 28 binômes.

» ACTIONS TRANSVERSALES : CUCS (CONTRATS URBAINS DE COHÉSION SOCIALE) ET PLAN D'ACTIONS

- Participation à l'**élaboration de l'appel à projet**, aux différentes instances de concertation sur chaque commune, comités de lecture, comités techniques, comités de pilotage.
- **Aide et suivi technique et financier des actions** dans le cadre de l'emploi et du développement économique, de l'habitat et du cadre de vie, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance, la réussite éducative, la santé.
- **TOTAL : 450 000 € pour 100 actions.**





Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
3 021 924 €

Investissement : 36 094 €

» ACCUEIL

Point Informations Tourisme TPM sur le port de Toulon

Accueil des croisiéristes en complément de l'Office de Tourisme de Toulon :

- Donner les informations spécifiques aux besoins des croisiéristes.
- Devenir le point d'entrée de l'agglomération auprès des visiteurs et des habitants sur l'information touristique.
- Être la vitrine des compétences et réalisations de l'agglomération en matière de culture, transport, environnement, grands projets et ouverture maritime.

Fréquentation de l'année 2013 : **15 000 visiteurs** renseignés.

Exposition temporaire :

- « **Mémoire du Sel** » en collaboration avec le service environnement de TPM et l'équipe du Salin des Pesquiers du 12 avril au 12 mai 2013.

Accueil croisière

- Présence d'agents TPM bilingues de mai à octobre 2013 en gare maritime de Toulon et de La Seyne-sur-Mer pour accueillir les croisiéristes débarquant en rade de Toulon/La Seyne.
- Édition du plan « **Escale à TPM** » : plan d'accueil pour les croisiéristes :
 - Version en français/anglais : **80 000 exemplaires**.
 - Version en allemand/espagnol : **20 000 exemplaires**.

Soutien Point Informations Tourisme en gare SNCF Toulon - Pôle d'Échanges Multimodal

- Signature de la convention cadre tripartite pour la création et le fonctionnement d'un Point Informations Touristique mutualisé mairie de Toulon/TPM/Conseil général du Var en gare SNCF de Toulon.

Information

Mise à jour et impression de brochures :

- « Sentier du littoral » : **20 000 exemplaires**.
- « Balades dans les forts » : **10 000 exemplaires**.
- « Parcs et jardins » : **10 000 exemplaires**.
- « Destination TPM » : **10 000 exemplaires**.
- « À la découverte des Salins d'Hyères » : **10 000 exemplaires**.

» PROMOTION

Promotion de la destination TPM : présence sur les salons tourisme grand public

- **Salon idées week-end** - 9 et 10 février 2013 à Toulon :
 - Environ **8000 visiteurs** principalement intéressés par des idées de courts et moyens séjours.
 - **650 brochures** diffusées avec un grand succès de la brochure « Sentier du littoral » et « Parcs et jardins ».
- **Salon du Randonneur** - 22 au 24 mars 2013 à Lyon :
 - **12 000 visiteurs** pour ce salon qui s'impose comme le rendez-vous annuel en Rhône-Alpes des amoureux de la balade et de la randonnée.
 - **1500 brochures** diffusées avec un grand succès de la brochure « Sentier du littoral ».
- **Salon du Nautisme**, Auto show - 5 au 8 avril Port Saint-Pierre à Hyères :
 - **27 000 visiteurs** pour ce salon dont le public est en majorité composé d'habitants de l'agglomération, intéressés par les activités de nautisme et de loisirs.

- **1000 brochures** diffusées dont essentiellement la brochure sur les ports du territoire « Les plus belles escales » et des informations sur « Toulon Voiles de Légende ».

- **Salon S'PASS Évasion** (organisé par l'ODEL Var) - 14 et 15 avril 2013 au Zénith de Toulon :

- Salon grand public destiné aux enfants entre 4 et 17 ans.

- Près de **4000 familles** accueillies.

- **600 brochures** diffusées avec un grand succès de la brochure « Sentier du littoral ».

- Première édition du **Salon de la Croisière** - 26 mai au Palais de la Mer à Toulon :

- **354 visiteurs** pour cette première édition de ce salon qui a permis de faire connaître la Destination Croisière de TPM au grand public et aux professionnels.

- **500 brochures** « Accueil croisières » distribuées et des informations sur « Toulon Voiles de Légende ».

Promotion du tourisme d'affaires

- Participation aux rencontres professionnelles « MICE PLACE » - février 2013 à Marseille.
- Participation aux rencontres professionnelles Workshop PCAE - décembre 2013 à Paris.
- Adhésion aux réseaux professionnels de tourisme d'affaires : France Congrès et Provence Côte d'Azur Event.





Soutien aux manifestations touristiques terrestres

- « **Rendez-vous aux jardins 2013** », évènement national initié par le ministère de la culture et de la communication est l'occasion de découvrir des patrimoines d'exception à travers des visites, ateliers, conférences, lectures, concerts et animations pour enfants :
 - Commune de La Valette-du-Var, Les amis du Jardin de Baudouvin - **10 000 €.**
 - Commune d'Hyères-les-Palmiers, Syndicat Agricole et Horticole - **9000 €.**
- **11^{ème} édition du Pradet Gourmand**, Salon des saveurs avec des démonstrations culinaires par des chefs cuisiniers de la région, repas gastronomiques avec animations dansantes et animations gratuites pour les enfants - Association Commerçants et Artisans du Pradet - Commune du Pradet - **6000 €.**
- « **Le Pradet côté Jardins** », salon des fleurs et des plantes avec une sensibilisation du public aux nouveaux jardins, au respect de la nature et au développement durable - Office des Manifestations festives du Pradet - Commune du Pradet - **6000 €.**
- **Animations touristiques** dans les rues de La Seyne-sur-Mer avec chasse aux œufs, père Noël expositions, marché touristique nocturne, feu d'artifice,... - Commerçants du Sud de La Seyne-sur-Mer - **6000 €.**



- **Corso Fleuri** - Comité Officiel des Fêtes - Carqueiranne - **5000 €.**
- « **Balades du terroir** », visites guidées sur les thèmes du vin, de l'huile d'olive, des plantes méditerranéennes,... pour faire découvrir la diversité et les richesses du terroir - Office de Tourisme de La Crau - **4000 €.**
- « **Festival des arts de la rue** », qui permet la découverte du théâtre de rue, du cirque aérien, des spectacles musicaux, de la danse... - Office de Tourisme de La Crau - **20 000 €.**
- Comité Officiel des Fêtes - « **Fête de l'olivier** », grande fête traditionnelle avec expositions, ateliers, danses folkloriques, concert dégustations et repas - Commune d'Ollioules - **15 000 €.**
- Comité de la St-Eloi - « **Fête de la St-Eloi** », fête traditionnelle provençale des cavalcades avec attelages et équipages - Commune d'Ollioules - **2000 €.**
- Comité de la « **Bataille des fleurs** » - Organisation de la 22^{ème} édition du Corso fleuri d'Ollioules - **5000 €.**

» OUVERTURE MARITIME

Soutien aux manifestations nautiques

En 2013, subvention de 7 structures pour l'organisation de manifestations nautiques :

- 45^{ème} Semaine Olympique de Voile Française.
- Championnat d'Europe de kitesurf.
- 15^{ème} Semaine de Porquerolles.
- Tour de France à la Voile 2013 - Étape à La Seyne-sur-Mer.
- Porquerollaise 2013 (compétition internationale de pirogues polynésiennes).
- Raid nautique International du « Duc d'Albe ».
- Finale de la coupe d'Europe de windsurf « freestyle ».

Le voilier M34

« Toulon Provence Méditerranée »

En 2013, le nouvel équipage de jeunes régatiers locaux obtient la **6^{ème} place** au classement général du Tour de France à la Voile :

- Subvention de fonctionnement du voilier M34 dans le cadre de la convention avec le COYCH.
- Investissement pour le voilier M34 - Achat de voiles et matériel électronique.
- Francisation du bateau auprès de la direction régionale des douanes.

Soutien aux manifestations de plongée sous-marine

Objectif Atlantide Jeunes, sensibilisation et découverte de l'environnement sous-marin pour les collégiens du territoire à travers une première expérience de plongée sous-marine (agrément du ministère de l'éducation nationale - Académie de Nice). Commune de Toulon - Subvention : **10 000 €.**

Programme Submed

Exécution de l'entretien des mouillages du programme SUBMED. Ce programme représente 45 ancrages sous-marins et 29 bouées qui sont entretenus par TPM et mis à disposition des plongeurs. Cet équipement permet de protéger et de respecter les fonds marins. Remplacement du dispositif complet de la bouée n°5 dit : bouée Est Guénaud (Les Embiez) à la suite de dégradations volontaires.



Toulon Voiles de Légende

» TOULON VOILES DE LÉGENDE

Du 27 au 30 septembre, le territoire de Toulon Provence Méditerranée a vibré autour des grands voiliers, réunis en rade de Toulon pour un spectacle unique. Cette escale s'inscrit dans la « **Mediterranean Tall Ships Regatta** », course qui perpétue l'esprit de la voile traditionnelle auprès des jeunes du monde entier dans une atmosphère de fête, de partage et de solidarité. Après l'immense succès de leur visite en 2007, **une quarantaine de géants des mers** parmi les plus grands du monde ont créé à nouveau l'événement. **Les « voiliers-stars » comme le Belem, l'Amérigo Vespucci et le Krusenstern** ont été abordés par **près d'un million de personnes**. Les visiteurs se sont pressés sur les quais, les ponts des bateaux et ont investi la ville au fil des spectacles, des déambulations d'artistes et de la parade des équipages, dans une ambiance conviviale. Une somptueuse parade nautique a clôturé ces 4 jours de liesse populaire. Les navires se sont ensuite élancés toutes voiles dehors jusqu'à La Spezia en Italie, leur destination finale.



» PATRIMOINE

Soucieuse de pouvoir intervenir sur cet axe majeur de son développement, et consciente de ses richesses patrimoniales, TPM affirme son engagement dans la transmission des œuvres du passé aux générations futures.

La politique patrimoniale conduite offre aux habitants et aux visiteurs les moyens de découvrir et de s'approprier le patrimoine culturel, paysager, naturel, maritime et scientifique du territoire.

La communauté d'agglomération met en place des actions liées à la connaissance, la restauration, la gestion d'événements, la sensibilisation des publics et la valorisation du patrimoine communautaire.

TPM s'efforce de recenser et transmettre ses richesses par la mise en œuvre de multiples actions (plans, cartes, bases de données), et la réalisation de supports variés (publications, photos, visites audio-guidées, vidéos, expositions, signalétique patrimoniale) pour tous les publics : grand public, jeune public, professionnels, handicap, et scientifiques.

Elle accompagne les porteurs de projets, dans leurs objectifs de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

Contenus audio-vidéo

- **Conception et réalisation de 30 contenus audio-vidéo** (Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, Carqueiranne, La Crau, Le Pradet, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer, Hyères-les-Palmiers) en 3 versions : grand public, enfants, langue des signes. Tous les contenus grand public sont traduits en anglais, la version enfants est en français.
- **Reprise d'une vingtaine de contenus audio** réalisés en 2011 pour des adaptations en version enfants et langue des signes (La Seyne-sur-Mer, La Garde, Toulon, Ollioules).
- **Réalisation d'interviews et de vidéos** sur le patrimoine.

Budget 20 000 € - Aide financière de la Région PACA.

Portail Internet

Contribution au portail Internet « Patrimoine » : réalisation de contenus sur l'ensemble du patrimoine de TPM (culturel, naturel, maritime, scientifique,...).

Inventaire du patrimoine de TPM

- Mise à jour de la base de données géolocalisée « Patrimoine » (environ 400 sites inventoriés et géolocalisés).
- Mise en œuvre d'un état des lieux sur le patrimoine scientifique et technique sur le territoire de TPM en concertation avec les communes.
- Participation à un groupe de travail avec la Région PACA sur l'OPEN DATA.

Soutien aux associations du patrimoine et animation du réseau patrimoine

TPM accompagne les porteurs de projets, dans leurs objectifs de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.

- Soutien à l'association Vauban **(200 €)**.
- Soutien à la Fondation du Patrimoine **(1000 €)**.

Valorisation du patrimoine scientifique

Rédaction d'un état des lieux du patrimoine scientifique et technique sur l'ensemble du territoire de TPM par sous-domaine.

Conception et réalisation d'une signalétique patrimoniale sur les sites majeurs de TPM

Poursuite du projet initié en 2007 afin de valoriser les sites majeurs du territoire, avec l'objectif de couvrir les 12 communes de l'agglomération, et d'ajouter un accès vers les nouvelles technologies (QR codes - NFC).



Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
821 022 €

Investissement : 0 €

» SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT), APPROUVÉ LE 16 OCTOBRE 2009

Le Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée (maîtrise d'ouvrage du SCoT) a un rôle de pilotage, d'interface et d'accompagnement.

Le rôle de pilotage consiste à gérer le projet de SCoT du point de vue du budget, des délais, des risques : gestion des procédures administratives (rédaction des délibérations, organisation des réunions, commissions, comités syndicaux...), organisation de la concertation et de la communication, et garantie de la légalité du SCoT.

Le rôle d'interface pour le maître d'ouvrage est de mettre en synergie les élus, l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (maître d'œuvre du SCoT), les personnes publiques associées, le monde socio-économique et associatif autour du SCoT et de sa mise en œuvre.

- Gestion administrative et financière du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée - Pilotage du SCoT (réunions : bureau, comité syndical, comité technique, commissions thématique et territoriales, tournée des communes).
- Suivi de la mise en œuvre du SCoT : tableaux de bord permettant de mesurer **les effets du SCoT Provence Méditerranée** en termes de dynamiques socio-démographiques, de production de logements et d'évolution des sites d'extension prioritaires de l'urbanisation.

» VOLET LITTORAL ET MARITIME DU SCoT

Démarche permettant d'élaborer un document spécifique aux espaces littoraux et maritimes, adossé au SCoT approuvé, et valant « schéma de mise en valeur de la mer ».

- Pilotage des instances créées pour élaborer le volet littoral et maritime : comité technique permanent (2 séances), commission « littoral » (2 séances).
- Après l'adoption du livre bleu du SCoT Provence Méditerranée en 2012, poursuite des travaux de diagnostic autour de 4 sujets majeurs : les risques naturels littoraux, la qualité du milieu marin, les usages en mer, la plaisance.

- **Sur les risques naturels littoraux** : le contexte national et les constats locaux ont amené les élus du SCoT à valider le principe d'un engagement prioritaire sur la problématique de la vulnérabilité physique du trait de côte. L'étude, en co-maîtrise d'ouvrage avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières permettra de disposer d'une connaissance inédite à travers un programme scientifique de caractérisation des risques littoraux, érosion et submersion marine à l'échelle globale du périmètre du SCoT. En 2013 :

Opération 1 : caractérisation de l'aléa érosion (entretiens techniques avec les communes, analyse de l'évolution historique du trait de côte).

Opération 2 : évaluation préliminaire des stocks sédimentaires.

- **Sur la qualité du milieu marin** : rédaction d'une synthèse environnementale (Au[dat]) rassemblant tous les éléments de connaissance sur les pressions, impacts et pollutions sur le milieu marin.

- **Participation aux comités de pilotage** du projet de relocalisation des activités et des biens de la plaine du Ceinturon à Hyères et aux travaux d'élaboration de la Charte du Parc national de Port-Cros.

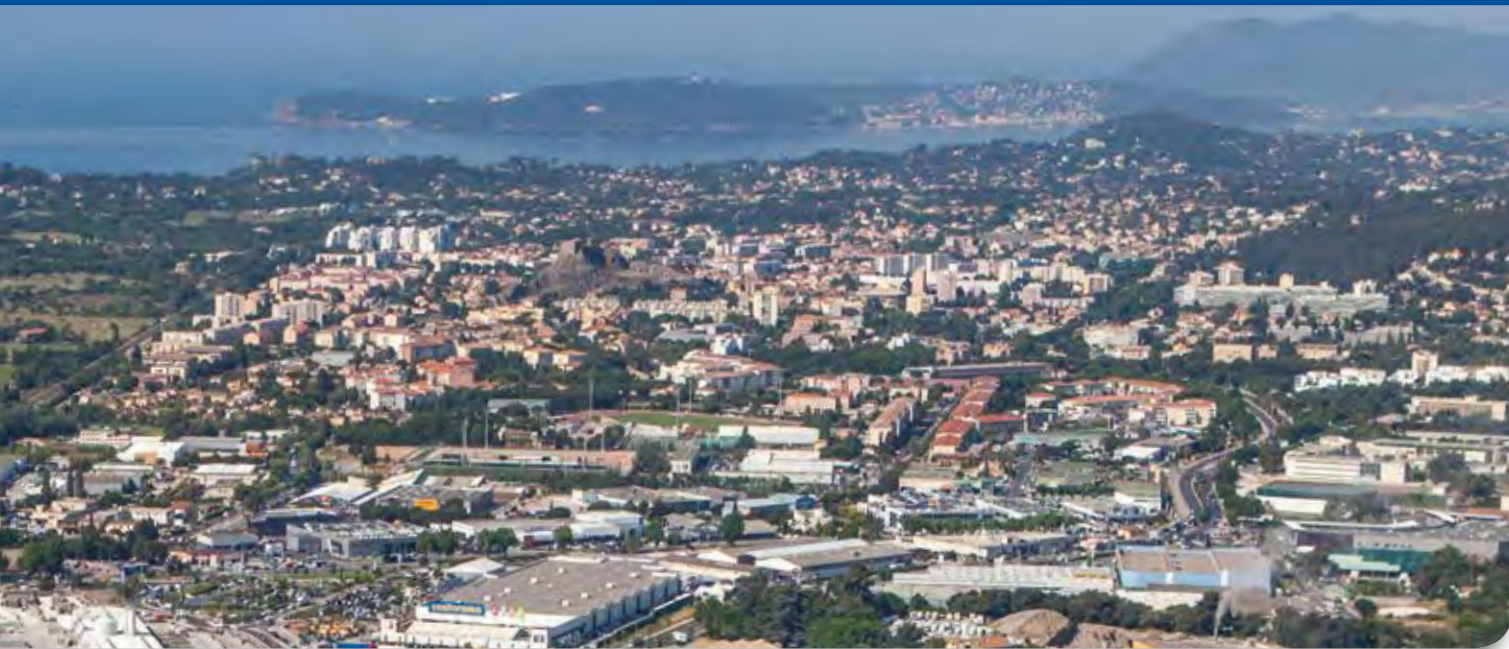
» LANCEMENT DE LA RÉVISION DU SCoT (ÉLABORATION DU SCoT 2)

- Lancement le 14 juin 2013 **d'une révision générale du SCoT** approuvé pour :

- Élaborer le volet littoral et maritime.
- Adapter le contenu du SCoT approuvé aux nouvelles exigences légales (Grenelle...).
- Le rendre compatible avec les documents nés ou révisés après son approbation.
- Prendre en compte le nouvel environnement, normatif ou non, des SCoT.
- Vérifier la cohérence avec les documents élaborés sur les territoires voisins.
- Étendre le SCoT à l'ensemble de son territoire (commune de Cuers).
- Réaliser l'analyse de l'application du SCoT exigé par l'article L.122-13 du Code de l'Urbanisme.

- Travaux engagés en 2013 :

- Partage des motifs de révision du SCoT : **26 communes rencontrées** pour présenter **aux maires** les enjeux de la révision du SCoT approuvé.
- Présentation des **premiers éléments du diagnostic actualisé du territoire** aux élus : tenue de 4 commissions thématiques, 4 commissions territoriales, 2 commissions « littoral ».
- Lancement d'une **étude externalisée sur la Trame Verte et Bleue du SCoT** (maîtrise d'ouvrage Au[dat]).
- Lancement d'un **diagnostic externalisé Air, Climat, Énergie** (maîtrise d'ouvrage Au[dat]).
- Lancement d'un **diagnostic sur le tourisme** avec un axe sur le tourisme littoral et en lien avec la mer (maîtrise d'ouvrage Au[dat]).
- Mise en œuvre de la **concertation** (lettre du SCoT n°9, refonte du site Internet...).



» AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

Suivi des démarches planification des communes membres et des partenaires :

- Avis sur les PLU arrêtés des communes de TPM et du SCoT.
- Suivi de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de TPM et du SCoT, suivi des procédures de modification, révision des POS-PLU des communes de TPM et du SCoT.
- Suivi des documents de planification intercommunale : PLH de la Vallée du Gapeau, PLH de Toulon Provence Méditerranée, PLH de la communauté de communes Sud Sainte-Baume, SCoT limitrophes.
- Avis sur les dossiers présentés en Commission Départementale d'Aménagement Commercial.
- Suivi des démarches d'élaboration des documents de « rang supérieur » au SCoT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, Schéma Régional de Cohérence Écologique, Charte du Parc national de Port-Cros, Parc naturel régional Sud Sainte-Baume, Plan de Gestion du Risque Inondation, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux...
- **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)** : validation par l'Assemblée plénière régionale en juin 2013 de l'avant-projet de charte qui exprime les orientations stratégiques, fondamentales, pour le territoire régional à l'horizon 2030. Suivi de la démarche stratégique et continuité de la procédure de révision, débat sur la mise en œuvre de la charte avec la rédaction d'un document opérationnel territorialisé pour partie avec un recensement des projets importants au regard de leur impact sur l'aménagement et le développement du territoire régional.

- **Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)** : projet arrêté et soumis à l'avis TPM et autres collectivités & partenaires entre le 15 juillet et le 15 octobre 2013.
- **Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)** : par délibération en date du 23/11/2012, le conseil municipal de Toulon a prescrit la révision de la ZPPAUP en AVAP et en vertu de l'article D.642-7 du Code du Patrimoine, la CA TPM a émis un avis sur le projet d'AVAP le 26/08/2013 (délai de 2 mois requis à compter du 04/07/2013). À l'automne 2013, et à l'issue de l'enquête publique, le périmètre AVAP et le Périmètre de Protection Modifié seront adoptés.
- **Plan d'Exposition au Bruit (PEB) d'Hyères** : en cours de révision.

» URBANISME OPÉRATIONNEL

Sites à enjeux

- **Tableau de bord** : mises à jour des périmètres des ZAE. Décision du bureau communautaire en préparation.
- **Sites à enjeux Habitat** : initialisation de la démarche en concertation avec le service en charge de la révision du PLH.
- **Fiches prospectives ZAE** : finalisation d'un travail de recherche sous forme de fiches prospectives et synthétiques établies dans chacune des zones d'activités économiques de compétence communautaire, avec un double objectif :
 - Établir un état des lieux des ZAE (urbain, architectural, paysager, type de transport, desserte de la zone, etc).
 - Définir un aménagement optimisé et perfectible de ces zones (mode d'occupation/forme des bâtiments, cahiers des charges sur la qualité du bâti/paysage, attractivité de la zone à développer, démarche de labellisation/développement durable à définir, etc).

• Suivi des opérations dans les Sites à Enjeux :

- **La Grande Chaberte (La Garde)** : fin des fouilles archéologiques 2^{ème} tranche le 30 juillet 2013 ; fin des travaux d'aménagement 1^{ère} tranche et livraison de la raquette d'accès aux deux unités foncières au 1^{er} semestre 2013 ; démarrage des travaux de construction de l'usine Transfix début septembre 2013.

- Entrée Ouest d'Hyères :

Éco-parc de La Recense (ex Pôle Santé) : réflexion sur l'aménagement de la zone transmise par la SPLA TPMA en avril 2013. Transmission à la ville d'Hyères de la 1^{ère} partie du mandat.

Le Roubaud : avis donné sur dossier déposé en CDAC en mars 2013 par la SCI ZAC Roubaud St-Jean relatif à la création d'un ensemble commercial de 14 000 m² de surface de vente sur le foncier Casino.

La Crestade : rapport final réseau de chaleur reçu le 8 février 2013.

- **Prébois, Kennedy (Six-Fours)** : dossier géré en régie directe par TPM avec le lancement marché de maîtrise d'œuvre.

- **Font Pré (Toulon)** : dossier PC Bouygues Immobilier déposé le 23 juillet 2013 au service instructeur, et en cours d'instruction. Construction projetée : ensemble immobilier de 14 bâtiments destiné à du logement (757 au total dont 31 % de logements sociaux), du commerce et des bureaux pour un total de 50 133 m² de surface plancher.

- **Ex site Transfix (ZI Toulon est)** : transformation du site en cours d'étude (initiative privée). Suivi des conditions de desserte et de raccordement (« Barreau Transfix »).

- **ZAE La Gare (Ollioules)** : participation aux études pré-opérationnelles en lien avec l'AU[dat] et l'EPF PACA. Participation au dossier de mise en compatibilité du POS d'Ollioules pour l'aménagement de l'échangeur Escota.

- **ZAC de Beauvallon (Hyères)** : avis sur le dossier de la ZAC de Beauvallon à Hyères dans le cadre d'une mise en compatibilité du PAZ avec le POS.



Gouvernance Toulon Grand Projet Rade (TGPR)

Comité technique du TGPR réuni le 13 juin 2013.

- **Technopôle de la Mer « Espace d'Ollioules »**
 - Recherche de terrains sur le territoire de l'agglomération dans le cadre des mesures compensatoires « Phalaris Aquatica ».
 - Dépôt du permis d'aménagement correspondant à la première phase de la tranche 1 du projet d'aménagement global en mairie d'Ollioules le 18 juin 2013.
 - **Dossier DUP et loi sur l'eau** : réunion en Préfecture le 28 février 2013.
- **Technopôle de la Mer « Espace Brégaillon »**
 - Clôture du mandat d'aménagement et transformation de la mission confiée à la SPLA en assistance à maîtrise d'ouvrage.
 - Plateforme mutualisée : participation aux études d'implantation.
 - Réception du projet de cahier des charges pour appel à opérateur privé 28 juin 2013.
- **Axe des Gares/Cour de Nice-La Loubière**
 - Étude de procédure ZAC Multisites concernant Chalucet, Montéty, Loubière, Cour de Nice, Centre gare.
- **Chalucet** :
 - Convention avec l'EPF PACA.

Cartographie

- Intégration des mises à jour dans les ZAE.
- Mise à jour partielle des POS/PLU.
- Repérage des voies communautaires et des voies dans les ZAE.
- Intégration des possibilités de logements sociaux (Zone AU et NA + ER) : localisation et quantification.

Suivi SPLA TPM Aménagement

Réunions de contrôle analogue avec la SPLA TPM Aménagement.

Conventions aménageurs en cours :

- **Concession Technopôle de la Mer Espace d'Ollioules**

Réflexions en cours sur phasage de la concession :

 - **phase 1** : terrains sous maîtrise TPMA/puissance publique à l'ouest du site,
 - **phase 2** : terrains au centre, entre la 1^{ère} phase et l'emprise TCSP,
 - **phase 3** : terrains à l'est de l'emprise TCSP.
- **Mandat d'aménagement Technopôle Espace Brégaillon**

Décision du bureau communautaire du 22 juillet 2013 : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la création de plateformes mutualisées d'essais et de développement et sur l'aménagement du site du Technopôle de la Mer espace Brégaillon - En cours de signature.

• Mandat d'études préalable Loubière/Cour de Nice

Décision du bureau communautaire du 8 octobre 2012 : avenant n°1 à la convention de mandat d'études avec la SPLA TPM Aménagement portant sur les études préalables à la réalisation de l'aménagement de l'opération Axe des Gares/Cour de Nice-Loubière.

• Mandat d'études entrée Ouest Hyères

Pas de taxe d'aménagement instaurée sur le secteur. Réflexion sur l'aménagement de l'Éco-parc La Recense transmise par la SPLA TPM Aménagement en avril 2013.

• Mandat d'études Mourillon

Réunion de lancement en avril 2013.



Budget 2013

Fonctionnement (hors personnel) :
851 886 €

Investissement : 2 616 911 €

» SYSTEMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

- Intégration des référentiels et données métiers dans le SIG Web.
- Évolution de l'application SIG Web « Cassini » et mise en œuvre de fonctionnalités nouvelles.
- Mise en œuvre de solutions mobiles (Smartphones et tablettes).
- Création d'interfaces adaptées au grand public.
- Intégration des données de la ville de Toulon pour le site Internet de la ville.
- Mise en œuvre des solutions pour les sites Internet de la ville et de TPM sur des serveurs externalisés.

En 2013, plus de 2000 connexions mensuelles au portail de Géomutualisation sont comptabilisées.

» TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Réseau Très Haut Débit (THD)

Inauguration du réseau THD

Après 20 mois de travaux, Toulon Provence Méditerranée est équipée en Très Haut Débit (THD) par des fibres optiques dédiées à chaque entreprise et site public.

Véritable valeur ajoutée pour **l'attractivité et la compétitivité** du territoire, le THD permet par exemple aux entreprises d'accéder à un niveau de services et de tarifs comparables à ceux des grandes métropoles. La plupart des sites à enjeux et zones d'activités économiques de l'agglomération sont aujourd'hui desservis.

216 km de fibre ont ainsi été tirés, avec une extension prévue dans les prochaines années jusqu'à 340 km, pour couvrir toutes les entreprises et sites publics des **12 communes**.

Pour réaliser ce projet, TPM a mis en place une Délégation de Service Public - signée en octobre 2011 pour une durée de 20 ans - avec la société **THD 83** pour la construction, la commercialisation et l'exploitation du réseau TPM Très Haut Débit.

Le réseau TPM Très Haut Débit couvre alors :

- **63 Zones d'Activités Économiques (ZAE)** de TPM, dont 33 avec une desserte optique interne complète.
- **Des entreprises clés hors ZAE** ainsi qu'une forte proportion d'entreprises ne disposant que de 512 Kbit/s.
- **Des bâtiments et équipements publics** (TPM, CG83, communes, CCIV, Ports,...).
- **Tous les sites universitaires, lycées et collèges.**
- **Tous les hôpitaux publics.**
- **Les principaux sites Défense/Marine nationale.**

Commercialisation du réseau

La commercialisation auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès à Internet (FAI) a très bien démarré en 2013, avec plusieurs opérateurs nationaux, régionaux et locaux devenus partenaires officiels de TPM Très Haut Débit. Convaincus du fort potentiel de ce **réseau 100% fibre optique au cœur d'une métropole en plein développement, certains ont même décidé de faire de Toulon leur base (point de présence principal) en Région PACA.**

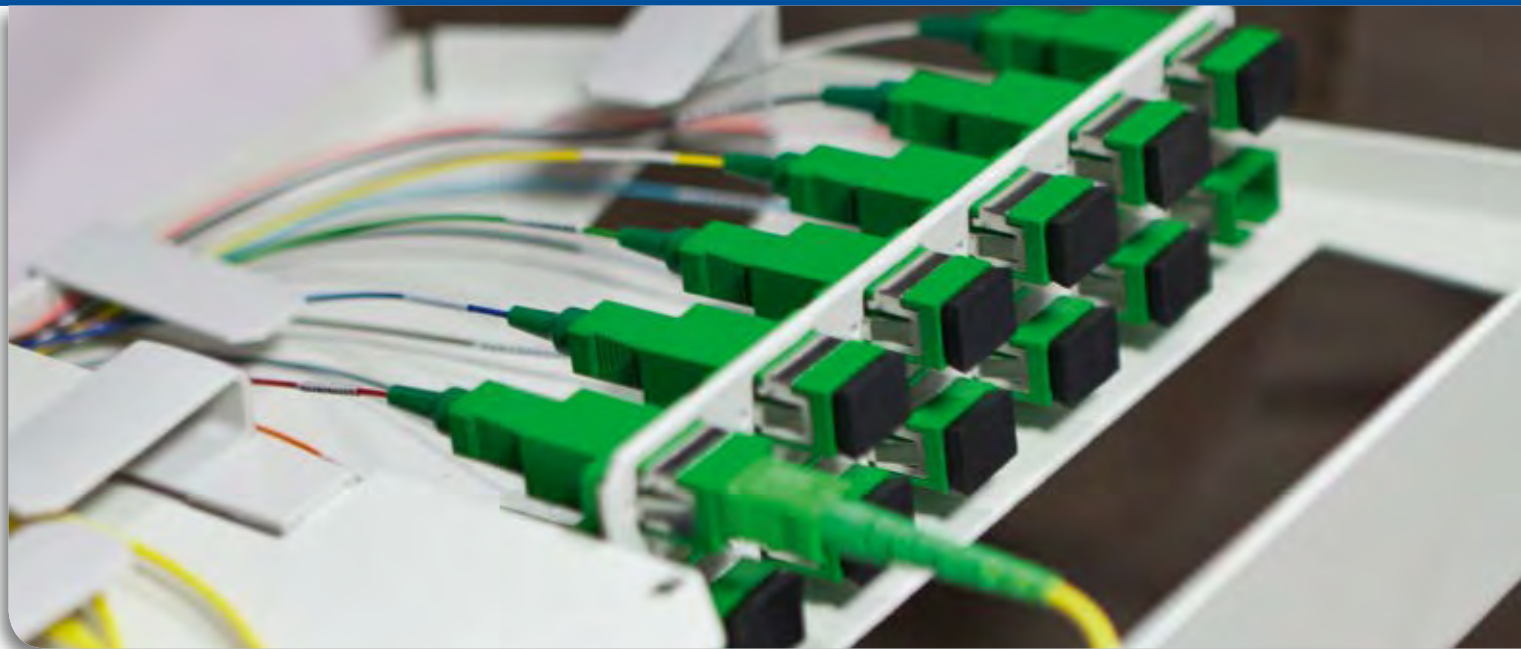
Réseau des Cyber-bases

Pour aider la population dans la découverte des nouvelles technologies, TPM accompagne les Cyber-bases du territoire gérées par les associations locales. Ces lieux sont ouverts à tous et dédiés à l'apprentissage du numérique : ordinateur, logiciels, Internet, périphériques,...

Chiffres clés 2013 :

- Près de **18 000 usagers**.
- **16 espaces + 2 Cyber-bases mobiles** (Hyères et Toulon).
- **5 associations gestionnaires**.
- **29 animateurs**.
- Près de **200 postes informatiques**.
- Plus de 300 ateliers par mois.
- Plus de **100 projets menés chaque année**.





Projet « Services mobiles sans contact »

TPM a préparé en 2013 un projet consistant à proposer aux usagers du territoire un **nouveau site mobile d'information** accessible grâce à des puces sans contact (des « tags » NFC) qui se trouveront **sur les sites remarquables** répartis sur le territoire (lieux touristiques, culturels, patrimoniaux etc...).

Ce site mobile permettra via un mobile, l'accès à de multiples informations contextualisées sur les sites remarquables du territoire : description du site, accès à sa programmation, détail d'activité, comment s'y rendre, quels sont les autres sites à voir à proximité, etc. Ce projet bénéficie d'un co-financement par la Caisse des Dépôts dans le cadre d'un appel à projets.

Une première expérimentation a été mise en place pour communiquer sur le projet Var Mobile Sans Contact durant la Tall Ships Regatta (événement du 27 au 30 septembre 2013).

200 tags (NFC + QR code) ont été déployés sur le périmètre de l'événement + 600 tags déployés dans les aribus pointant vers le site ou application mobile de l'événement.

» SITE INTERNET

Le site Internet de TPM www.tpm-agglo.fr a fait l'objet d'une refonte totale. Mis en ligne le 26 février 2013, ce site dernière génération tourné vers le web 2.0, est plus interactif, avec un nouveau design graphique et des fonctionnalités supplémentaires. Ergonomie, arborescence, contenus, outils... tout a été conçu pour faciliter l'accès aux informations à tous, avec une version mobile adaptée à la consultation sur smartphones et tablettes.

Pour la mise en œuvre du site, **TPM a mutualisé avec la ville de Toulon le déploiement d'un socle technique commun**, ce qui a permis notamment de :

- Générer des économies d'échelle (développement, hébergement, maintenance).
- Inscrire le site dans une logique de partage des contenus (actus et agenda) en vue d'une plus grande dynamique.
- Renforcer l'ambition technologique, pour s'assurer de bénéficier des meilleures pratiques de l'Internet.



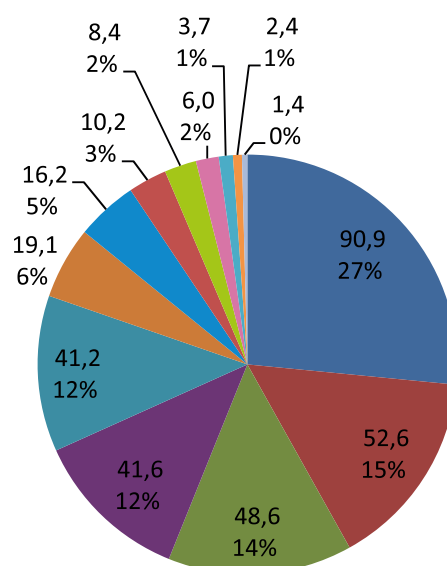
» LES RECETTES DE TPM

Elles sont composées de :

- **Les taxes ménages** comprennent la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.
- **La Contribution Foncière des Entreprises (CFE)** : il s'agit du produit issu des bases foncières de l'ex Taxe Professionnelle avec les taux additionnés de TPM, du Département et de la Région.
- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : sont redevables de la CVAE les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 000 euros avec toutefois un taux nul jusqu'à 500 000 euros.
- **La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom)** : taxe sur les surfaces commerciales supérieures à 400 m² et faisant un chiffre d'affaires supérieur à 460 000 euros.
- **L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)** : elle s'applique aux entreprises de réseaux telles que la SNCF, EDF ou France Télécom.
- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : elle est constituée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation.
- **Le Versement Transport** : payé par les entreprises et les administrations de plus de 9 salariés, il est affecté intégralement au financement du réseau de transport urbain.
- **La Redevance Assainissement** comprend notamment la surtaxe assainissement et les participations pour raccordement à l'égout.

Le reste des ressources de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est constitué de **subventions, de produits de services** (droits d'inscriptions, loyers,...) **et de reprises sur provision.**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013



Total : 342 M€

- Taxes ménages (TH, TFB, TFNB)
- Versement Transport
- Redevance d'assainissement
- CFE
- Dotation de compensation et Allocations compensatrices
- Dotation d'Intercommunalité
- CVAE
- Subventions
- Produits des services
- TaSCom
- Divers
- Fonds de péréquation (FPIC)
- IFER

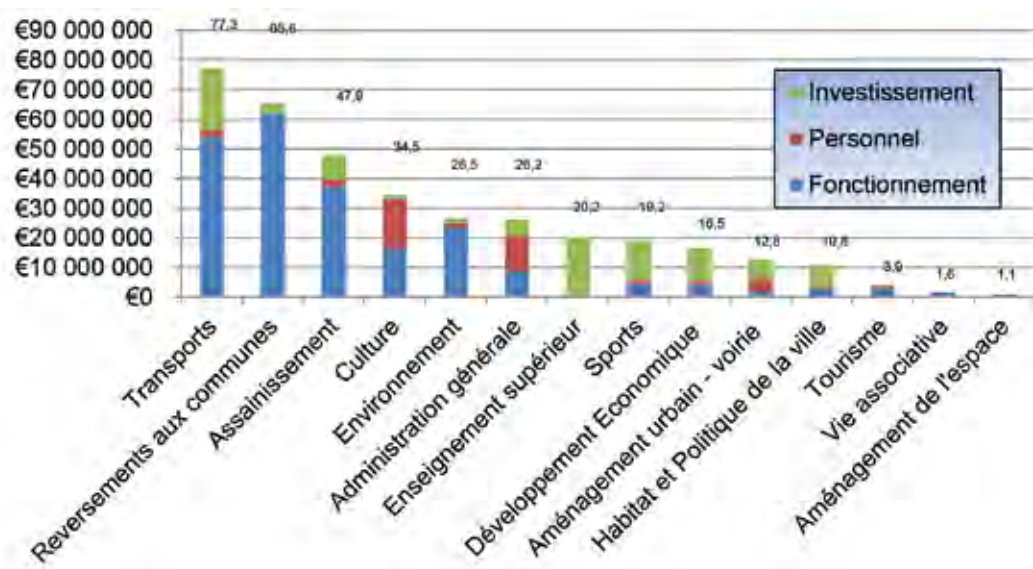


» LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DE TPM

Elles sont principalement constituées de :

- **Reversement aux communes** : il s'agit de l'Attribution de Compensation et de la Dotation de Solidarité Communautaire. Une aide à l'investissement des communes est également versée.
- **Les autres principaux postes de dépenses** : ils concernent les compétences de TPM, le secteur des transports, de la culture avec notamment le Conservatoire National à Rayonnement Régional ainsi que celui de l'environnement pour le traitement des déchets. En investissement, on retrouve le développement économique avec l'aménagement des zones d'activités, les travaux de voiries, le sport ou encore les opérations en faveur de l'habitat et de la politique de la ville.

DÉPENSES RÉELLES PAR COMPÉTENCE (MILLIONS D'EUROS) 2013



Dépenses d'investissement par compétence 2013

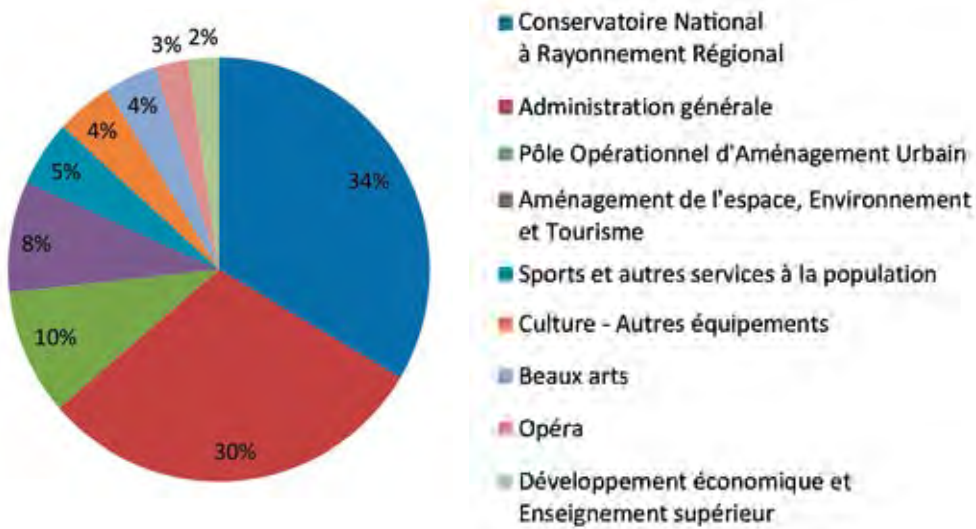
Total : 99 M€

Dépenses de fonctionnement 2013

Total : 282 M€



Répartition des effectifs : 898 agents



2013

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent rapport annuel d'activité rend publiques les dispositions prises par le SITTOMAT dans le cadre de ses compétences, conformément aux dispositions réglementaires (décret n° 2000-404 du 11 mai 2000).

Ce document est complété par les rapports annuels portant sur la collecte des déchets ménagers et assimilés, établis sous la responsabilité de chaque maire des communes concernées et des présidents des établissements publics intercommunaux compétents.



Créé en 1979, le SITTOMAT est le Syndicat mixte Intercommunal compétent pour le traitement des déchets ménagers au sein de l'aire toulonnaise. Il regroupe deux communautés de communes et une communauté d'agglomération : Vallée du Gapeau, Sud Sainte Baume et Toulon Provence Méditerranée.

SOMMAIRE

- 4 Le SITTOMAT en bref**
 - > Territoire & fonctionnement
 - > Système multi-filières et objectifs du Grenelle de l'environnement
- 8 RAPPORT TECHNIQUE**
Chiffres clés
 - > Que deviennent nos déchets ?
 - > Évolution des tonnages collectés depuis 2003
- 10 La collecte des résidus**
 - > Les différents modes de collecte
 - > Les différentes zones de collecte sélective
- 12 Le transport**
 - > Le transport des déchets ménagers
 - > Le transport des sous-produits de l'UVE
- 14 La valorisation énergétique**
 - > L'UVE de l'Escaillon
 - > Surveillance de l'impact de l'UVE sur l'environnement
 - > Mesure de l'impact environnemental
 - > Les sous-produits d'exploitation de l'UVE
- 18 La valorisation matière**
 - > Les déchèteries
 - > La collecte sélective
- 24 Les éco-organismes**
- 25 Le stockage des déchets ultimes**
- 26 La gestion globale des déchets**
- 28 RAPPORT FINANCIER**
Régime fiscal / Contrats / Dépenses
 - > Rapport financier de l'exercice 2013
 - > Les dépenses du service
- 30 Coûts de fonctionnement / Budget**
 - > Les coûts de fonctionnement BP 2013
 - > Budget primitif 2013



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2013 est pour le SITTOMAT la première année de la nouvelle Délégation de Service Public attribuée à la société Zéphire.

C'est donc une année de transition car l'Unité de Valorisation Énergétique est en chantier pour trente mois !

Toutes les sécurités, autant qu'elles puissent être prévues, sont mises en place pour un fonctionnement de l'Unité de Valorisation Énergétique régulé malgré les travaux importants que réalise la société Zéphire.

Avec ce nouveau contrat, le SITTOMAT s'est engagé à une optimisation de l'outil que représente l'U.V.E. dans le système multi-filière mis à la disposition des administrés.

Néanmoins, la valorisation matière, système alternatif à l'U.V.E. reste un objectif fort et sa mise en œuvre voit ses moyens augmenter.

2013 est la dernière année du mandat commencé en 2008.

Les Élus du Comité Syndical avec qui j'ai eu le plaisir de travailler ont tenu leur engagement.

Les coûts de fonctionnement sont maîtrisés.

La dette du Syndicat est nulle. Le Comité Syndical issu des futures élections municipales de 2014 pourra définir son plan d'investissement 2014/2020.

Alors, je souhaite bonne chance au SITTOMAT qui doit demeurer le garant du geste Éco citoyen du tri !

Jean-Guy di GIORGIO

Président du Sittomat

Conseiller Communautaire de TPM

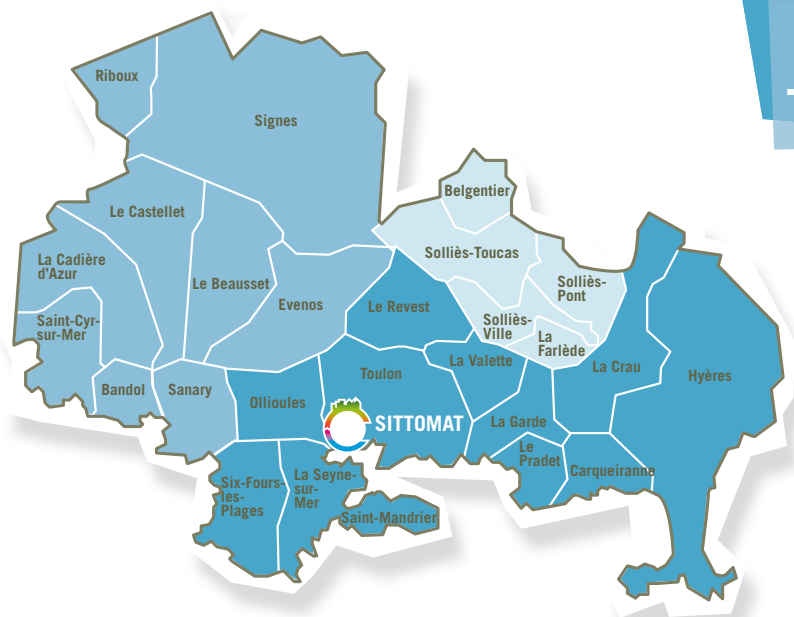
Adjoint au Maire de Toulon

Vice-Président du Conseil Général du Var

805 KM²

26 COMMUNES

+ DE 500 000 HABITANTS



- Communauté de Communes Sud Sainte Baume
- Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

Le territoire du SITTOMAT comporte des contraintes bien particulières en termes de gestion des déchets ménagers.



Une structure hétérogène de l'habitat

Le territoire comporte une proportion équivalente d'habitat individuel, regroupé et vertical.

Un afflux saisonnier de population

L'afflux touristique équivaut, chaque été, à une production d'ordures ménagères de 110 000 habitants supplémentaires.

Ces facteurs imposent une forte adaptabilité du SITTOMAT dans le but d'optimiser les performances liées à la collecte sélective et au traitement des déchets ménagers.

FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION

Le comité syndical

• LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

▶ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

> Délégués titulaires : Jean-Guy di GIORGIO, Gilles VINCENT, Thierry ALBERTINI, Martial LEROY, Jean-Michel HUGUET, Patrice FALLOT

> Suppléants : Ange MUSSO, Ginette OGNA SOLBES

▶ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU

> Délégués titulaires : Patrick BOUBEKER, Jean-Luc VITRANT, Virginie PHELIPPEAU

> Suppléant : Christian FLOUR

▶ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SAINTE BAUME

> Délégués titulaires : René JOURDAN, Jean-Mathieu MICHEL, Marcel LEGUAY, Jean-Luc GRANET

> Suppléant : Pierre LUCIANO, Henry MACCARIO

Principes de représentation

Ce sont les Établissements publics membres qui désignent les délégués du SITTOMAT. Leur nombre est fixé en fonction du nombre d'habitants de chaque collectivité. Ce nombre est donc revu à l'occasion de chaque recensement.

> de 0 à 20 000 habitants : 2 délégués

> de 20 à 50 000 habitants : 3 délégués

> de 50 à 100 000 habitants : 4 délégués

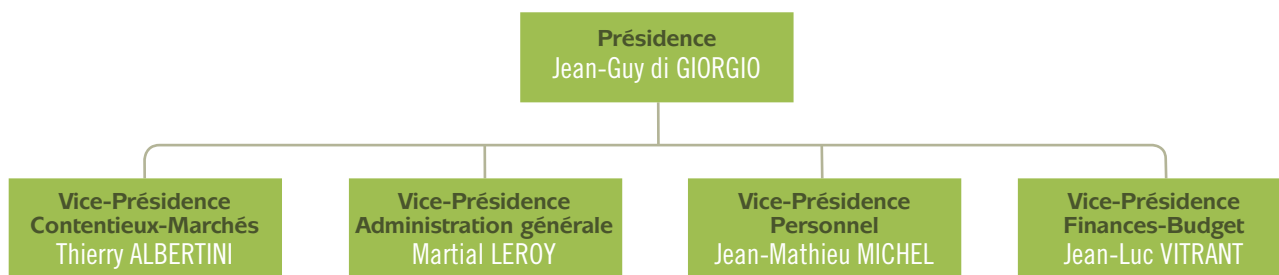
> plus de 100 000 habitants : 6 délégués

Le nombre de voix d'un délégué dans les délibérations du SITTOMAT est proportionnel aux tonnages de déchets générés par la collectivité locale qu'il représente.

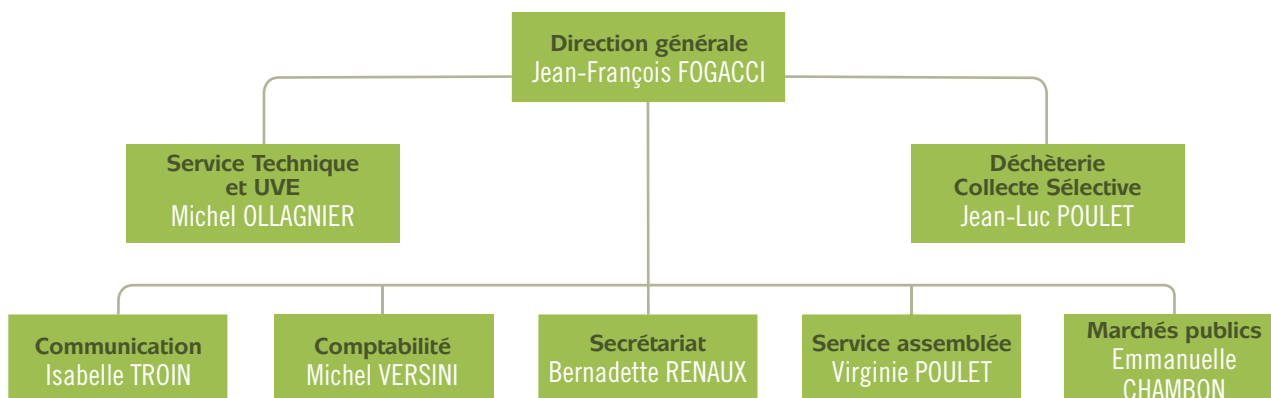
Ce pourcentage est également réajusté chaque année.

• LE BUREAU

Le comité syndical est composé de 13 délégués titulaires. Les délégués suppléants (5) sont invités à chaque réunion pour qu'ils soient ainsi informés de la vie du SITTOMAT mais ils ne prennent part aux votes qu'en cas d'absence de délégués titulaires. Le bureau du SITTOMAT, élu par le comité syndical, est composé d'un président et de 4 vice-présidents. À compter de 2014, il n'y aura plus que 3 vice-présidents.



• LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE



LE SITTOMAT ... en bref

SYSTÈME MULTI-FILIÈRES

ET OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES

Depuis la création du syndicat en 1979, le SITTOMAT a adapté régulièrement le traitement des ordures ménagères collectées par les villes membres en fonction des nouvelles possibilités qui s'offraient au syndicat.

▶ À L'ORIGINE

Les résidus ménagers étaient mis en décharge sur le site de Pierrefeu. Dès 1985, une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) était mise en service sur le site de L'Escaillon d'une capacité de 180 000 tonnes par an.

▶ DÈS 1990

Le syndicat décidait de diversifier son activité en créant avec les villes volontaires un réseau de déchèteries pour récupérer une partie des déchets des administrés. C'était le premier pas d'une longue et vaste évolution, à savoir le début de la valorisation matière : récupération des piles, des annuaires, des boîtes-boissons, des déchets ménagers spéciaux, des textiles ...etc.

▶ EN 1993

L'UVE faisait l'objet d'une augmentation de capacité pour passer à 285 000 tonnes par an.

▶ DEPUIS

Elle n'a cessé de voir son fonctionnement être amélioré et sécurisé, pour respecter toutes les normes de la réglementation qui ont été votées par le Parlement Français mais également Européen.

▶ À PARTIR DE 1996

A commencé la collecte sélective des emballages ménagers : verre, papier, carton, journaux et magazines ainsi que les corps creux plastique.

2 000 colonnes

sont ainsi positionnées sur l'aire toulonnaise

16 déchèteries

fonctionnent sur le territoire

+ de 58 000

composteurs individuels

ont été distribués gratuitement aux administrés



▶ **DEPUIS 2002**, le compostage est mis en place sur l'aire toulonnaise. Les déchets verts des particuliers reçus sur les déchèteries sont transformés en compost comme les déchets verts des services communaux.

De plus, des composteurs individuels sont distribués gratuitement aux administrés des villes membres du SITTOMAT afin qu'ils réalisent leur propre compost.

Enfin, des collectes spécifiques de déchets verts sont mises en place sur certaines villes du syndicat.

▶ EN CONCLUSION

Précurseur, le SITTOMAT est doté d'une installation capable de valoriser sous forme d'énergie l'ensemble du gisement des déchets ménagers. En 2013, le Sittomat a changé d'exploitant à l'U.V.E. et celle-ci sera modernisée et rendue encore plus performante.

La philosophie du syndicat pour le traitement des déchets

1. Valorisation matière : privilégier le recyclage à la valorisation énergétique.
2. Valorisation énergétique : tout ce qui ne peut être recyclé doit être incinéré et valorisé énergétiquement.
3. Centre de stockage : n'orienter vers l'enfouissement que ce qui ne peut être recyclé ou valorisé énergétiquement.
4. Le SITTOMAT ne fait appel qu'à des prestataires de services qualifiés et certifiés.

LE SYNDICAT INITIE AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DES VILLES MEMBRES OU INTERCOMMUNALITÉS, DES OPÉRATIONS DE COLLECTE ET DE TRI DE TOUS LES MATÉRIAUX QUI PERMETTENT UNE VALORISATION MATIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

- ◆ Collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, dont les ampoules électriques sauf les ampoules à incandescence)
- ◆ Traitement des encombrants (monstres) pour une valorisation particulière : bois, métal, plastique
- ◆ Papiers : avec l'éco-organisme EcoFolio
- ◆ Réseau de déchèteries
- ◆ **Mise en place de la récupération des radiographies**
- ◆ **Mise en place de la récupération des bouteilles de gaz et extincteurs**
- ◆ **Fusées de détresse des bateaux**

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SYSTÈME MULTI-FILIÈRES MIS EN PLACE

- ◆ Augmenter la proportion de la collecte sélective en porte-à-porte
- ◆ Accompagner la mise en place des dispositifs de collecte sélective spécifique pour les centres-villes
- ◆ Développer les dispositifs de points d'apport volontaire enterrés et semi-enterrés
- ◆ **Développer les performances du tri en point d'apport volontaire notamment pour le verre avec des colonnes de 2 m³ pour les centres-villes**
- ◆ Continuer à développer le compostage individuel et développer le compostage collectif

Cette démarche est conforme aux objectifs du Grenelle de l'Environnement



LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ONT POUR EFFET DE

- ◆ Donner la priorité, au tri, au recyclage à la valorisation matière, puis à la valorisation énergétique, en tant que modes de gestion des déchets
- ◆ Donner la priorité à la valorisation énergétique pour le traitement des déchets résiduels plutôt que le stockage

2012

-15%

de déchets incinérés ou stockés

75%

de déchets d'emballages ménagers recyclés

2015

-7%

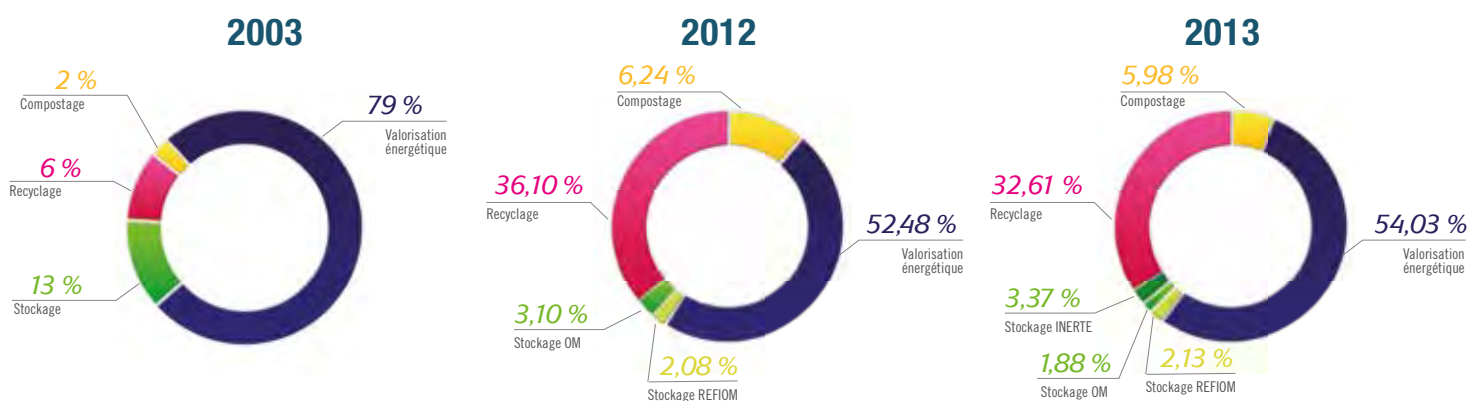
de production d'ordures ménagères

45%

de recyclage matière & organique des déchets ménagers et assimilés



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



FAITS MARQUANTS

+ 66%

C'est l'augmentation de la collecte sélective depuis 2003. En 2013, cela représente 31 404 tonnes collectées par le SITTOMAT.

227 261^t

C'est le nombre de tonnes d'ordures ménagères collectées en 2013 sur l'aire du SITTOMAT. En baisse par rapport à 2011 et 2012.

92,64%

C'est le taux de valorisation des déchets ménagers sous forme énergétique ou matière.

> LES ADMINISTRÉS DE L'AIRE TOULONNAISE SONT FAVORABLES AUX PRINCIPES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DE LA VALORISATION MATIÈRE

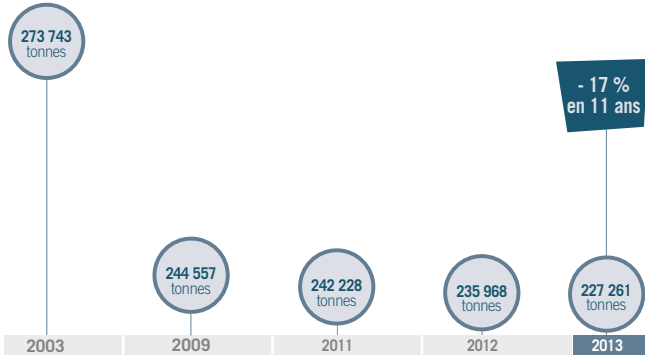
Mais le geste du tri, quel que soit le système mis en place pour la collecte sélective, porte-à-porte ou apport volontaire, n'est pas encore un geste réflexe éco-citoyen des habitants de l'aire toulonnaise. La collecte sélective doit encore faire l'objet d'une communication de proximité souvent répétée.

> AUTANT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EST SI SIMPLE...

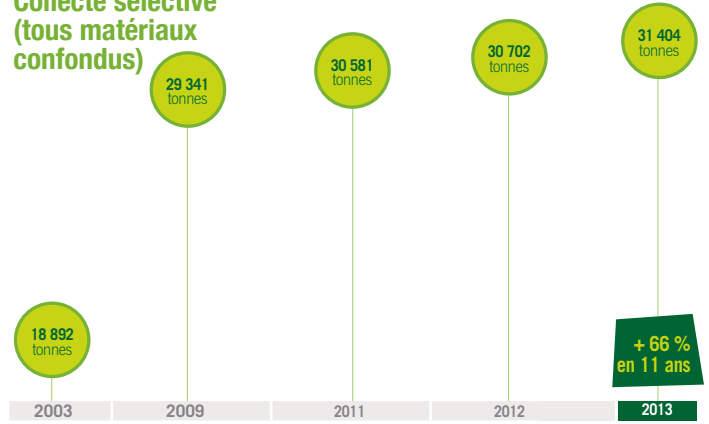
Autant il faut insister sur le tri des déchets et faire comprendre aux administrés qu'ils doivent changer de comportement. La communication est donc indispensable si l'on veut développer la collecte sélective.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS DEPUIS 2003

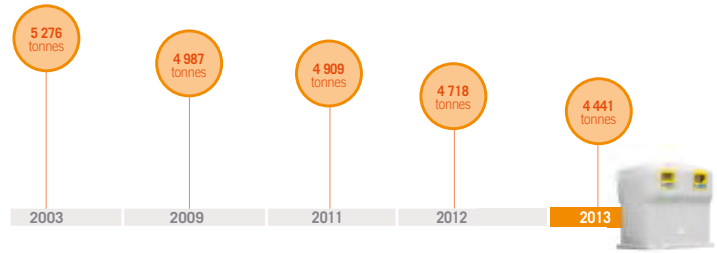
Ordures ménagères



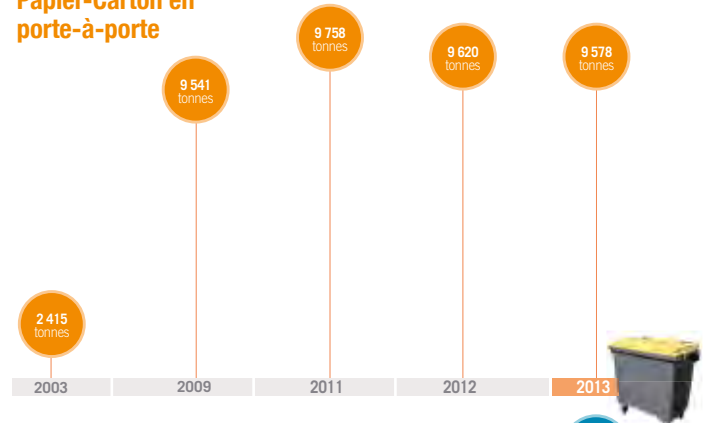
Collecte sélective (tous matériaux confondus)



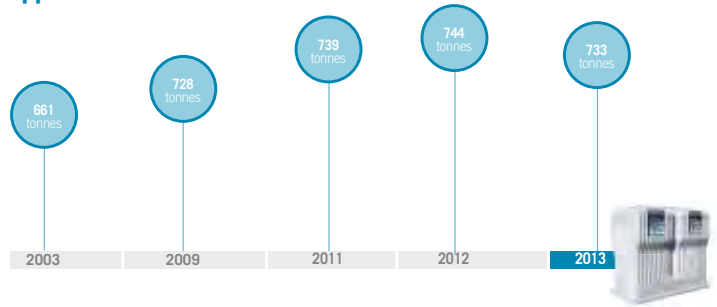
Papier-Carton en apport volontaire



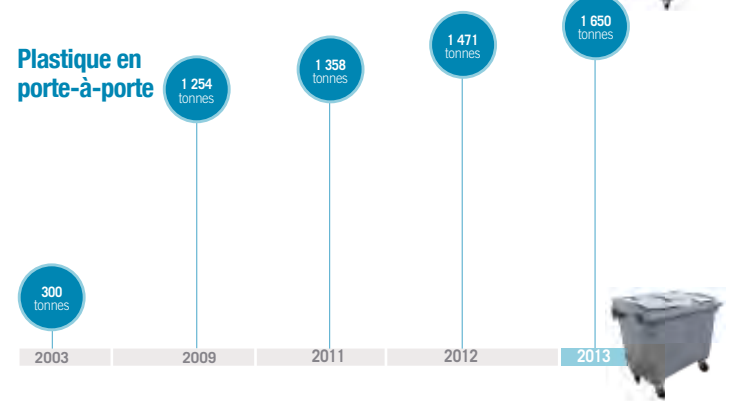
Papier-Carton en porte-à-porte



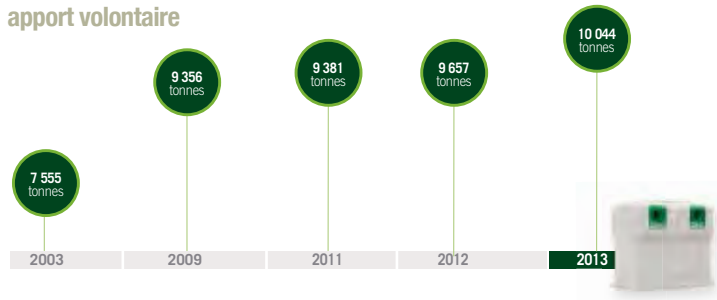
Plastique en apport volontaire



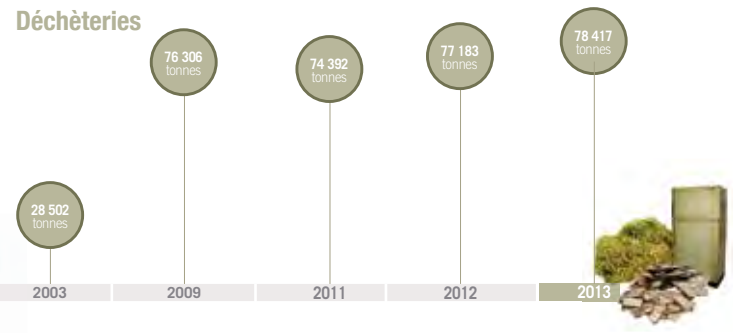
Plastique en porte-à-porte



Verre en apport volontaire



Déchèteries



La hausse régulière de la collecte sélective est principalement liée au développement du porte-à-porte. Les tonnages ainsi récupérés sont deux fois plus importants que ceux provenant des points d'apport volontaire. Mais les points d'apport volontaire restent des équipements essentiels du dispositif de collecte sélective dans l'aire toulonnaise.

LA COLLECTE DES RÉSIDUS

LES DIFFÉRENTS MODES DE COLLECTE

1 La collecte des ordures ménagères et des encombrants

Elle est réalisée en porte-à-porte ou en points de regroupement plusieurs fois par semaine, en régie ou par le biais d'un prestataire privé.

Le SITTOMAT n'a pas la compétence de la collecte des ordures ménagères et des encombrants : celle-ci reste de la compétence communale, ou intercommunale dans le cas de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume.

2 La collecte sélective des emballages ménagers recyclables plastique, papier-carton et des journaux-revues-magazines

Le Sittomat a opté pour un système de collecte en mono-matériau. Il s'agit de trier le papier-carton et les briques alimentaires dans le bac jaune, et les flaconnages plastique dans le bac gris.

En 2013, la ville de Bandol qui était encore équipée en bacs multi-matériaux a changé son dispositif en mono-matériau. Aujourd'hui toutes les villes sont équipées de la même façon.

Elle est réalisée en porte-à-porte, en régie ou par un prestataire de services, en substitution de la collecte des ordures ménagères pour l'intégralité ou une partie de la commune.

► LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Sur toutes les communes, la collecte est réalisée par le prestataire de services du SITTOMAT par le biais de 1 000 colonnes et 200 conteneurs pour boîtes-boissons.

3 La collecte sélective des emballages ménagers en verre

Elle est effectuée par le SITTOMAT au travers d'un prestataire de services sur l'ensemble du territoire du syndicat par apport volontaire.

Au total, environ 1 100 colonnes d'apport volontaire sont à la disposition des administrés (soit environ une colonne pour moins de 500 habitants).

Les villes de Six-Fours les plages et de Toulon ont mis en place un système de collecte du verre en porte à porte dans les copropriétés à titre expérimental. Ce test montrant des résultats satisfaisants pourrait être prorogé et adapté à d'autres communes.

4 La collecte des déchets dangereux des ménages (DDM)

Elle est réalisée par apport volontaire avec des armoires spécifiques installées dans les déchèteries et dans certains services techniques municipaux.



5 La collecte des déchets verts des ménages

Elle est assurée éventuellement par les villes. Les déchets verts sont également reçus sur les 16 déchèteries du territoire du SITTOMAT.

6 La collecte des déchets issus d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

En place depuis fin d'année 2007 à l'initiative du syndicat, elle est effectuée par le réseau des déchèteries.

Les différentes zones de collecte sélective



Le SITTOMAT gère la collecte sélective en apport volontaire conformément à ses statuts. Il encourage la collecte sélective en porte-à-porte.

La collecte en deux flux (papier et plastique) permet d'améliorer la qualité et la quantité du tri.

 Apport volontaire seul en mono-matériau

 Collecte en mono-matériau en porte-à-porte

Les chiffres clés des résidus collectés



**ORDURES
MÉNAGÈRES**
Évolution 2012/2013
- 3,69 %



**COLLECTE
SÉLECTIVE**
Évolution 2012/2013
+ 2,28 %



DÉCHÈTERIES
Évolution 2012/2013
+ 1,59 %

TONNAGES DES RÉSIDUS COLLECTÉS

Prod. de déchets	2003	2012	2013	Évolution 2012/2013
Ordures ménagères	273 743	235 968	227 261	- 3,69 %
Collecte sélective	18 892	30 702	31 404	+ 2,28 %
dont papier-carton	10 360	18 676	18 931	+ 1,37 %
dont plastique	960	2 212	2 383	+ 7,73 %
dont verre	7 555	9 683	10 044	+ 3,73 %
dont boîtes-boissons	17	131	46	- 64,89 %*
Déchèteries	28 502	77 183	78 417	+ 1,59 %

* Les refus de tri ont généré un tonnage de boîtes boissons stocké au centre de tri qui nous a été remis en 2012.

LE TRANSPORT

LE TRANSPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS



LES QUAIS DE TRANSFERT DE DÉCHETS NON DANGEREUX

◆ LE QUAÏ DE TRANSFERT DE L'ALMANARRE SUR LA COMMUNE DE HYÈRES

Géré par un prestataire de services (Veolia Propreté), il a accueilli 39 817 tonnes de déchets en 2013, en provenance des communes de Hyères, Carqueiranne, La Crau et Le Pradet.

◆ LE QUAÏ DE TRANSFERT DE LA VALLÉE DU GAPEAU SUR LA COMMUNE DE SOLLIÈS-PONT

Géré par un prestataire de services (A3F), il a reçu 12 051 tonnes de déchets en 2013, en provenance des communes de Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Farlède et Belgentier.

◆ LES COMMUNES DE L'OUEST TOULONNAIS

Les bennes à ordures ménagères de l'ouest toulonnais viennent directement à l'Unité de Valorisation Énergétique du SITTOMAT.

**Le SITTOMAT
dispose de
2 quais de
transfert
d'ordures
ménagères**

TONNAGES DES FLUX ENTRANTS AUX QUAIS DE TRANSFERT

	2004	2011	2012	2013
Quai de transfert de l'Almanarre	41 010	43 672	42 996	39 817
Quai de transfert de la Vallée du Gapeau	19 587	12 921	12 739	12 051

LE SYSTÈME DE PÉRÉQUATION DES TRANSPORTS

Conformément à ses statuts, le SITTOMAT a défini un système financier pour égaliser entre les communes membres les coûts de transport des ordures ménagères vers l'UVE. Ainsi, toutes les villes cotisent à la péréquation des transports en fonction de leur éloignement et des tonnages d'ordures ménagères collectés et transportés.

C'est la péréquation des transports !

LE TRANSPORT

DES SOUS-PRODUITS DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

► LES TRANSPORTS DES REFIOM (RÉSIDUS D'ÉPURATION DES FUMÉES D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES)

L'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique produit également des cendres issues du traitement des fumées, environ 10 000 tonnes.

Celles-ci nécessitent un traitement qui est effectué dans un centre spécialisé situé dans le Gard à Bellegarde, pour être stockées conformément à la réglementation après un prétraitement spécifique.



► LES TRANSPORTS DES MIOM (MÂCHEFERS D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES)

L'Unité de Valorisation Énergétique traite plus de 250 000 tonnes d'ordures ménagères et produit un peu plus de 63 000 tonnes de mâchefers.

Ils sont stockés dans deux fosses puis envoyés vers le centre de maturation des mâchefers de Pierrefeu dans le cadre de la Délégation de Service Public de l'U.V.E..



LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESCAILLON

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le SITMAT a confié à la société ZEPHIRE, l'exploitation de son Unité de Valorisation Énergétique, au titre d'une Délégation de Service Public (D.S.P.).

Au terme de travaux prévus pour fin juin 2015, l'U.V.E. retrouvera sa capacité de traitement de 285 000 tonnes de déchets par an et son système de traitement des fumées sera complètement rénové et plus performant.

Cette U.V.E. produit de la vapeur et de l'électricité à partir de l'incinération. Ces énergies sont valorisées par ZEPHIRE au titre de la D.S.P.

L'électricité est injectée sur le réseau ERDF et la vapeur alimente un réseau de chaleur.

Au titre de la DSP, des travaux sont entrepris pour chauffer 2 500 logements sociaux à la Seyne sur mer, un hôpital, 1 collège et des bâtiments communaux.



TONNAGES DES DÉCHETS VALORISÉS PAR L'UVE SELON LEUR ORIGINE

Origine des déchets	2011	2012	2013	Évolution 2012/2013
Ordures ménagères	213 613	228 073	219 466	- 3,78 %
Refus de tri collecte sélective / DIB-DIC / Divers	16 075	5 308	4 266	- 19,7 %
Déchets hospitaliers et pharmaceutiques	6 550	4 585	4 668	+ 1,81 %
TOTAL	236 238	237 966	228 400	- 4,02 %

CONSOMMABLES UTILISÉS POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UVE

EAU



Pour le fonctionnement normal de l'usine

URÉE



Traitement des Nox (Oxyde d'azote)

CHAUX



Traitement des acides chlorhydriques

CHARBON ACTIF



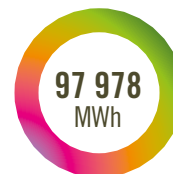
Traitement des dioxines et furannes

FLUX SORTANTS / RÉSULTATS DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

En dehors de la part consommée par l'UVE pour son propre fonctionnement, l'énergie électrique produite réinjectée sur le réseau E.D.F. est d'environ 100 000 MWh. Le SITTOMAT est ainsi un producteur autonome important d'électricité du département du Var. L'énergie thermique produite alimente un réseau de chaleur qui dessert les 2 000 logements de la Beaucaire (logements sociaux). Un deuxième réseau vers la Seyne-sur-Mer est en construction.

ÉNERGIES PRODUITES PAR L'UVE

Énergie électrique produite (MWh)	97 978
Énergie thermique produite (MWh)	16 256



C'est l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 40 000 habitants (hors chauffage).

PRODUITS D'EXPLOITATION VALORISÉS SUR LA PLATEFORME DE MATURATION DES MÂCHEFERS (PIERREFEU DU VAR)

4 206 t ➤ C'EST LE NOMBRE DE TONNES DE FERRAILLES RÉCUPÉRÉES PAR EXTRACTION MAGNÉTIQUE.

523 t ➤ C'EST LE NOMBRE DE TONNES D'ALUMINIUM RÉCUPÉRÉES PAR COURANT DE FOUCAULT.

SURVEILLANCE DE L'IMPACT DE L'UVE SUR L'ENVIRONNEMENT

LA RÉGLEMENTATION IMPOSE AUX UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE RÉALISER UNE FOIS PAR AN L'ANALYSE DE L'IMPACT DE L'EXPLOITATION DE L'UVE SUR SON ENVIRONNEMENT (LE SITTOMAT RÉALISE DEUX CAMPAGNES PAR AN)



Le SITTOMAT sur six points a positionné 6 jauges de Berghoff pour définir la pollution atmosphérique des environs de l'Unité de Valorisation Énergétique. De plus, 3 points supplémentaires ont été rajoutés. Deux hors du panache de l'UVE et un sur les pentes du Faron, destinés à faire une zone hors influence complète des activités diverses de la ville de Toulon (y compris circulation routière).

➤ En 2013, une analyse des aiguilles de pin a été réalisée par le cabinet BIOTOX.

Les résultats sont comparables à ceux des 15 premières campagnes.

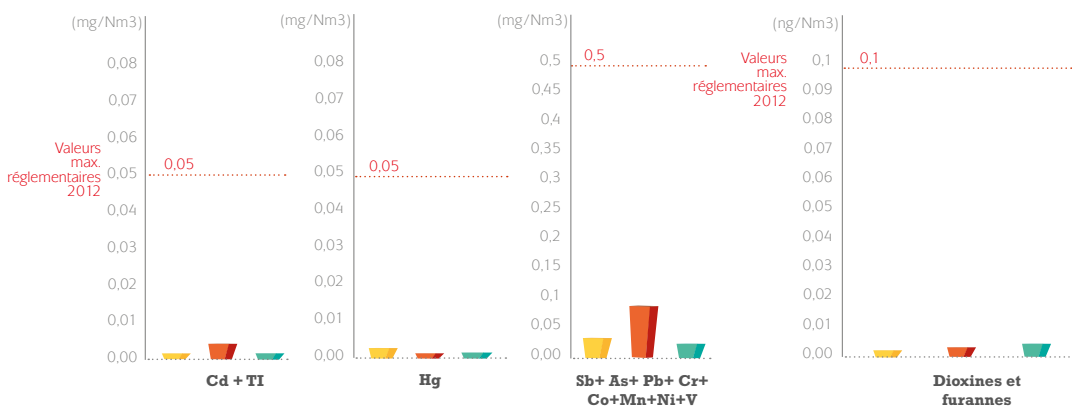
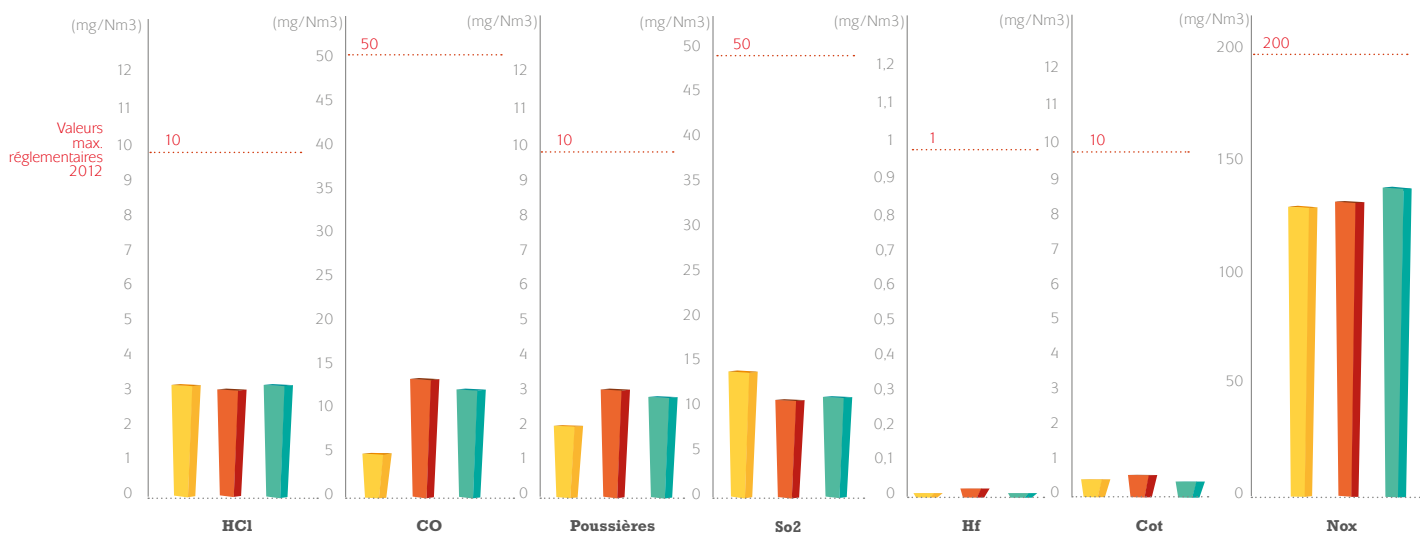
Sur la base des concentrations mesurées et des différents référentiels, aucun impact significatif lié au fonctionnement de l'UVE n'est mis en évidence pour les campagnes de 2013. La diminution des limites de quantification par l'augmentation de la durée de prélèvement (deux mois au lieu d'un) n'a pas permis l'identification d'un traceur spécifique au site et ne modifie pas l'interprétation des résultats de cette campagne et des campagnes précédentes.

Les résultats de la surveillance de l'impact de l'UVE classent le quartier de l'Escaillon comme une zone rurale non exposée.

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

MESURE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les rejets dans l'atmosphère du centre de valorisation énergétique du SITTO MAT font l'objet d'une analyse et d'un traitement permanents.



Les résultats en termes de rejets dans l'atmosphère sont plus performants que la réglementation en vigueur.

- Ligne 1
- Ligne 2
- Ligne 3

Légende :

Cot : Composés organiques totaux / HCl : Chlorure d'hydrogène / Hf : Oxyde Fluoridrique / CO : Monoxyde de carbone / Hg : Mercure / Cd : Cadmium / Mn : Manganèse / Ni : Nickel / As : Arsenic / Sb : Antimoine / Co : Cobalt / V : Vanadium / TI : Thallium / So2 : Dioxyde de soufre / Nox : Oxyde d'azote / Pb : Plomb / Cr : Chrome

LES SOUS-PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'UVE

LES RÉSIDUS SOLIDES

► LES MÂCHEFERS D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (MIOM)

L'incinération des ordures ménagères génère des mâchefers. Depuis 2009, le SITTOMAT a caractérisé ces sous-produits de l'UVE et les résultats de cette analyse de six mois (renouvelée régulièrement) permettent aujourd'hui de commercialiser les 63 212 tonnes de mâchefers en produits de remblais ou sous-couche routière. Les mâchefers sont traités sur une plateforme de maturation exploitée par la société Sovatram à Pierrefeu. Ces mâchefers sont traités par la société Zéphire dans le cadre de la D.S.P.

MIOM

63 212
tonnes

► LES RÉSIDUS D'ÉPURATION DES FUMÉES D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES (REFIOM)

Le traitement des fumées produit des résidus solides pour près de 9 000 tonnes. Ces produits sont chargés en métaux lourds et doivent être stockés en ISDD à Bellegarde dans le Gard, dans le cadre du contrat SITTOMAT/SITA FD.

REFIOM

8 774
tonnes



LES RÉSIDUS LIQUIDES

Le SITTOMAT et Zéphire ont optimisé les installations de l'UVE. Ainsi, la totalité de l'eau utilisée pour le fonctionnement du processus de l'U.V.E. est recyclée et réinjectée dans le fonctionnement de l'usine. Seuls les rejets des sanitaires sont envoyés à l'égout.

LES RÉSIDUS GAZEUX

L'exploitation de l'UVE est conforme à l'arrêté ministériel du 20/09/2002 traduisant en droit français la norme européenne afférente aux contraintes d'exploitation des usines d'incinération. La chaux sert à neutraliser les acides (HCl) ; l'urée sert à neutraliser les oxydes d'azote (Nox). De plus, le SITTOMAT a mis en place un système d'injection de charbon actif à des fins de neutralisation des dioxines. L'UVE est une des trois unités en France à être équipée d'un système Copper Diox (2003) qui permet une analyse en continu par analogie des dioxines et furannes.

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION MATIÈRE

LES DÉCHÈTERIES

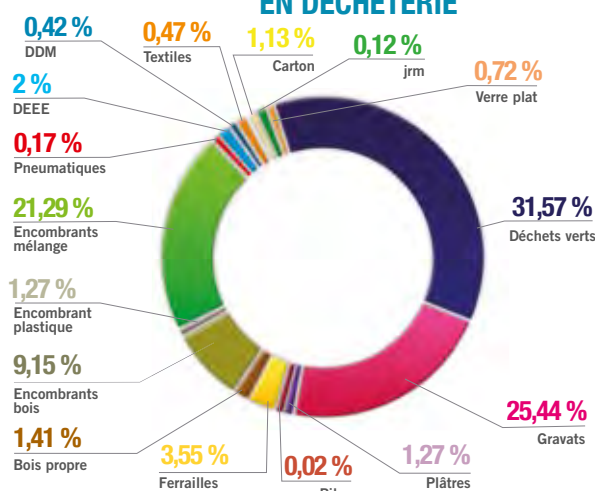
La création et la gestion des déchèteries sont de la compétence communale ou intercommunale. La gestion du bas de quai est de la compétence du SITTOMAT car elle est assimilée au traitement des déchets ménagers.

L'aire toulonnaise compte 16 déchèteries, présentes sur les communes suivantes : Bandol, Le Beausset, Signes, Solliès-Pont, La Crau, Hyères, Carqueiranne, Six-Fours-Les-Plages, La Valette, Le Pradet, La Garde, Sanary-sur-Mer, Saint-Mandrier, Saint-Cyr-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer et Toulon-Ollioules. Le SITTOMAT n'intervient pas sur tous ces sites.

La déchèterie est un moyen économique pour les villes de récupérer des résidus (sans avoir à les collecter) et de valoriser ces produits, comme dans le cas des déchets verts. Le tonnage reçu sur les déchèteries est important, preuve que ces équipements apportent un réel service apprécié par les administrés.



COMPOSITION DES APPORTS EN DÉCHÈTERIE



100 % DES DÉCHETS MÉNAGERS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE (HORS GRAVATS) SONT RECYCLÉS OU VALORISÉS

Type de déchets	Entrées	Valorisation	Stockage
Cartons d'emballage	885 t	885 t	
Journaux-revues-magazines	97 t	97 t	
Verre plat	562 t	562 t	
Déchets verts	24 753 t	24 753 t	
Encombrants (Plastique)	998 t	998 t	
Encombrants (Bois)	7 173 t	7 173 t	
Encombrants (Mélange)	16 695 t	16 695 t	
Pneumatiques	130 t	130 t	
Textiles	370 t	370 t	
Gravats	19 946 t	6 000 t *	13 946 t
Plâtre	995 t	995 t	
Ferrailles	2 786 t	2 786 t	
Déchets Dangereux de Ménages	329 t	329 t	
Piles	18 t	18 t	
DEEE	1 571 t	1 571 t	
Bois propre	1 109 t	1 109 t	
TOTAL	78 417 t	64 471 t	13 946 t

* La valorisation des gravats en recouvrement des apports journaliers d'Ordures Ménagères, sur le site de Pierrefeu, est effectuée avec la société Pizzomo et la société NCI. Ce qui explique la baisse du tonnage de gravats déposés en centre de stockage.

LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts n'étant pas incinérés, le SITTOMAT a mis en place un marché de prestation de services de réception et de traitement par compostage.

Le tonnage de déchets verts reçu en déchèterie est le premier flux d'apport des administrés.

LA VALORISATION MATIÈRE DES DÉCHETS VERTS

- Localisation : la Seyne-sur-Mer pour le broyage et Cuers pour la maturation du compost
- Mission : valorisation des déchets verts issus des déchèteries et des apports des services municipaux
- Prestataire : SEF Environnement, dans le cadre d'un marché public de prestation de services



LES PRINCIPES DU TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS SONT :

1/ LES DÉCHETS VERTS SONT REFUSÉS À L'UVE.

2/ LES DÉCHETS VERTS DES DÉCHÈTERIES AINSI QUE CEUX PRODUITS PAR LES SERVICES COMMUNAUX SONT ENVOYÉS VERS UN CENTRE DE COMPOSTAGE COLLECTIF.



DE PLUS, LE SYNDICAT DÉVELOPPE LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

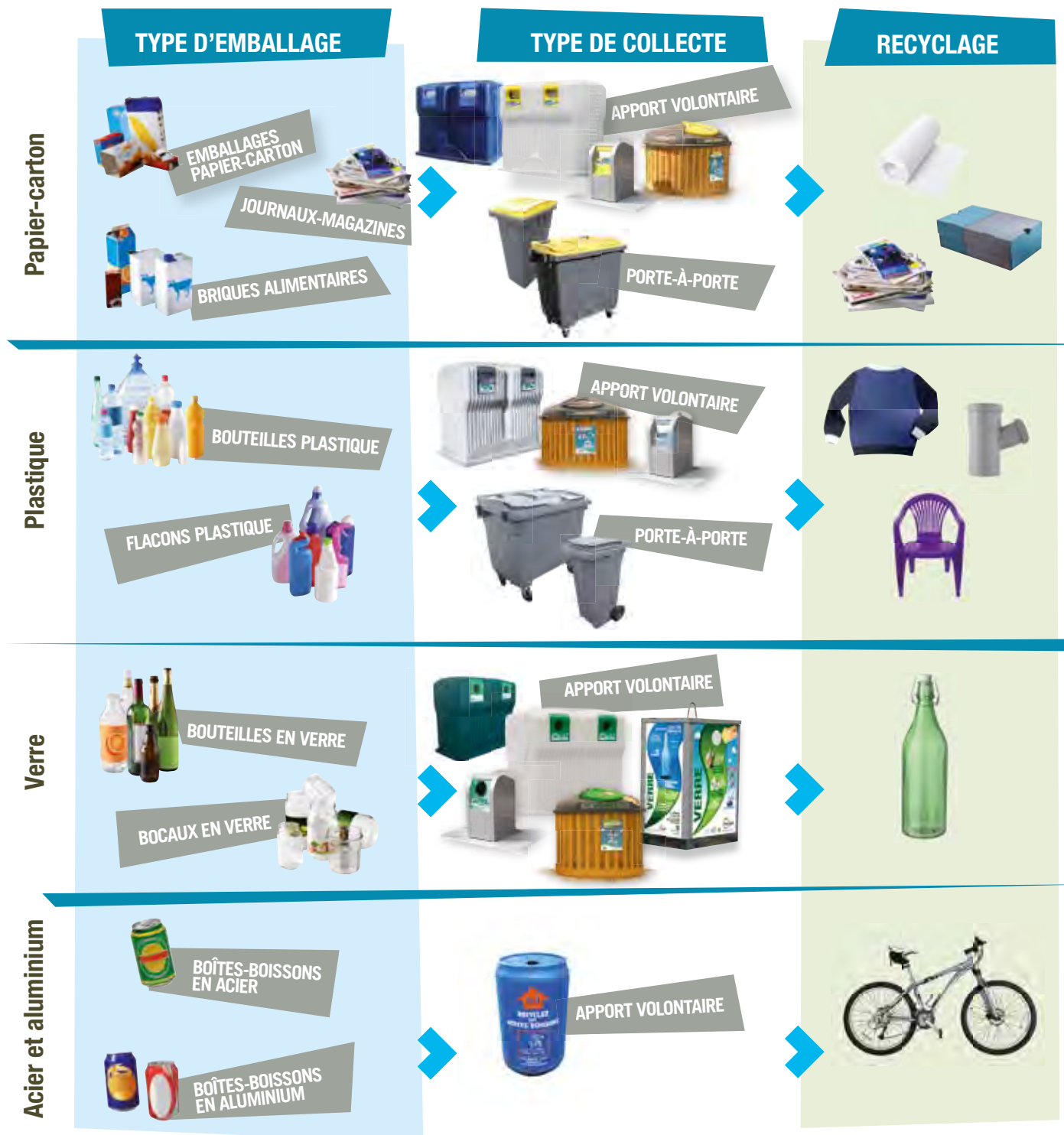
Conformément au plan de gestion des déchets ménagers du Var, le SITTOMAT a mis en place depuis fin 2004 un programme de distribution de composteurs individuels : ce sont ainsi 58 000 composteurs qui ont été distribués aux habitants de l'aire toulonnaise.

Ces équipements sont remis gratuitement aux administrés, via les services municipaux ou intercommunaux, avec un guide individuel d'utilisation et un bio-seau.

Cette action continuera dans les années à venir.

LE DISPOSITIF DE COLLECTE SÉLECTIVE

Le SITTOMAT fournit aux villes membres qui désirent mettre en place la collecte sélective en porte-à-porte les conteneurs appropriés. Depuis 2003, afin d'améliorer les performances, le SITTOMAT dote les administrés des villes membres d'un conteneur à couvercle gris pour les emballages plastique et d'un conteneur à couvercle jaune pour les emballages en papier-carton et les journaux-revues-magazines. Le verre est toujours collecté en apport volontaire. Une communication est adaptée à chaque ville.



TONNAGE DES RÉSULTATS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

	Type de déchets	Collectés	Recyclés	Taux de valorisation
2013	Papier-carton	18 931	16 582	87,59 %
	Verre	10 044	10 044	100 %
	Plastique	2 383	1 647	69,10 %
	Boîtes-boissons	46	46	100 %
	TOTAL	31 404	28 319	90,17 %
2012	Papier-carton	18 676	16 506	88,38 %
	Verre	9 683	9 657	99,70 %
	Plastique	2 212	1 731	78,25 %
	Boîtes-boissons	132	132	100 %
	TOTAL	30 702	28 026	91,20 %

Le tri effectué par les habitants de l'aire toulonnaise est de très bonne qualité : le taux de refus est seulement de 9 %.

LES AMBASSADEURS DU TRI

UNE VÉRITABLE ACTION
CITOYENNE ET SOCIALE

LES AMBASSADEURS DU TRI SONT LES VECTEURS DE COMMUNICATION DU SITTOMAT SUR LE TERRAIN. AU NOMBRE DE 18, ILS ONT POUR MISSION D'INFORMER LES ADMINISTRÉS DE L'AIRE TOULONNAISE SUR LE TRI SÉLECTIF.



Passé au nombre de 18 au lieu de 14 en 2010, leurs objectifs sont d'encourager les trieurs et de convaincre les réticents au tri, par le biais d'un panel d'actions sur le terrain. En 2013, les actions ont été nombreuses et diverses : actions en porte-à-porte lors des changements de dispositif de tri, actions de sensibilisation auprès du grand public, actions auprès des enfants dans les écoles. Mais aussi, participation à des actions à portée nationale voire européenne : la Semaine Européenne de réduction des déchets, la Semaine du développement durable...

L'association KROC'CAN est une structure d'insertion qui lutte contre l'exclusion. Depuis 2005, le SITTOMAT est partenaire de cette structure pour sensibiliser les administrés de l'aire toulonnaise aux bons gestes de tri des emballages ménagers dans le cadre du programme mis en œuvre avec Eco-Emballages.

Les ambassadeurs du tri sont ainsi recrutés dans le cadre d'emplois aidés. Cette démarche est donc, en plus d'être en faveur de l'environnement, une véritable action citoyenne et sociale, voulue par les élus du SITTOMAT qui rémunère KROC'CAN pour cette prestation.

LA COMMUNICATION DU SITTOMAT EN 2013

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION RETENUE EN 2013 EST ARTICULÉE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

► LA COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE DE PROXIMITÉ



Ces actions sont soutenues par la distribution de guides du tri, mémotris spécifiques lors de chaque manifestation.

Cette année, la ville de La Crau a augmenté le nombre de foyer bénéficiant de la collecte à domicile.

La ville de Bandol, qui jusque là utilisait un système multi-matériaux (les papiers-cartons et les plastiques allaient dans le même bac), a choisi de doter ses foyers collectés en porte à porte de deux bacs,

un gris pour le plastique et un jaune pour le papier carton. Des supports de communications particuliers ont été réalisés, et les ambassadeurs du tri ont mené leur mission d'information renforcée à l'occasion de ces opérations.

► LA COMMUNICATION D'INFORMATION AUTOUR DU SITTOMAT, DE SES ACTIONS ET DE L'IMPORTANCE DU TRI SÉLECTIF

Asseoir la notoriété du Syndicat, de ses missions et de ses actions auprès du plus grand nombre et être au plus près de l'actualité liée à l'environnement.

Pour ce faire, la stratégie de community management, le site internet ont été mis à jour tout au long de l'année. La stratégie de relation de presse a été maintenue et des campagnes media ont été mises en place pour relayer nos principales actions.

Le Sittomat relaye et participe également à des opérations nationales, semaine du développement durable, les deeginglés pour le recyclage des déchets électriques et électroniques, voire des opérations européennes telle que la Semaine européenne de réduction des déchets.

En local, depuis 11 ans, le Syndicat engage une action de sensibilisation et d'information auprès des touristes pendant la période estivale.



LES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



CENTRE DE TRI

LE CENTRE DE TRI DE LA SEYNE-SUR-MER

- ◆ **Mission** : le tri et le conditionnement des déchets d'emballages ménagers recyclables
- ◆ **Prestataire** : Veolia Propreté, dans le cadre d'un marché public de prestation de services
- ◆ **Capacité** : 50 000 tonnes de déchets par an
- ◆ **Fonctionnement** : une fois collectés, les emballages ménagers recyclables et les journaux-revues-magazines sont transportés au centre de tri, où ils sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage par les repreneurs.



LA PLATEFORME DE RÉCEPTION DU VERRE

La collecte sélective du verre est confiée à la société SMA. Une fois collecté, le verre est amené sur une plateforme de réception située à La Garde en vue d'un contrôle qualité. Il sera ensuite chargé pour être transporté vers la Verrerie du Languedoc, où il sera recyclé.

LA PLATEFORME DE RÉCEPTION DES BOÎTES-BOISSONS (ACIER-ALUMINIUM)

La collecte sélective des boîtes-boissons est confiée à l'entreprise d'insertion Kroc'Can. Une fois collectées, les boîtes-boissons sont acheminées sur une plateforme de réception à Toulon où elles sont triées et conditionnées pour être expédiées vers les filières de recyclage.

En 2011 le SITTOMAT a renouvelé le parc de ses conteneurs.



LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION MATIÈRE

LES ÉCO-ORGANISMES



1 ÉCO-EMBALLAGES

Le Sittomat a signé un contrat avec Eco-emballages en 1996, reconduit tous les 6 ans. Voir les résultats de la Collecte sélective, page 21 du présent rapport.



2 ÉCO SYSTÈMES

Le Sittomat s'est engagé par convention avec Eco-systèmes en 2006, pour favoriser le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Récupérés dans les 16 déchèteries de notre territoire, en 2013 nous en avons collecté 1571 tonnes, soit plus de 197 000 appareils électriques.



3 RECYLUM

Le Sittomat a signé une convention avec RECYLUM en 2009, pour favoriser la collecte et le recyclage de ces matières.

Dans le cadre de son action, l'éco-organisme RECYLUM informe les producteurs et collectivités, collecte les ampoules et tubes, et traite les produits collectés.

En 2013, le Sittomat et les collectivités ont collecté 1848 kg de tubes et ampoules, soit 7 % de plus qu'en 2012.



4 ECOFOLIO

Depuis 2008, le Sittomat est partenaire d'ecofolio pour la collecte des annuaires, cahiers, catalogues, courriers, enveloppes, journaux, lettres, livres, magazines, publicités, prospectus.

En 2013, nous en avons recyclé 5920 tonnes.

D'autre part, le Sittomat étudie la possibilité d'une collaboration avec d'autres éco-organismes, notamment en ce qui concerne le recyclage du mobilier et des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LE STOCKAGE DES DÉCHETS ULTIMES

► Est considéré comme ultime, un déchet qui ne peut être valorisé avec les moyens techniques connus actuellement. L'utilisation par le SITTOMAT des installations de stockage de déchets non dangereux est le dernier maillon du système multi-filières déployé par le syndicat pour le traitement des résidus ménagers dont il a la compétence. De la même façon, certains produits comme les REFIOM nécessitent des installations d'accueil spécifiques.



Centre de stockage de déchets non dangereux de Pierrefeu

Trois centres de stockage sont utilisés par le SITTOMAT :

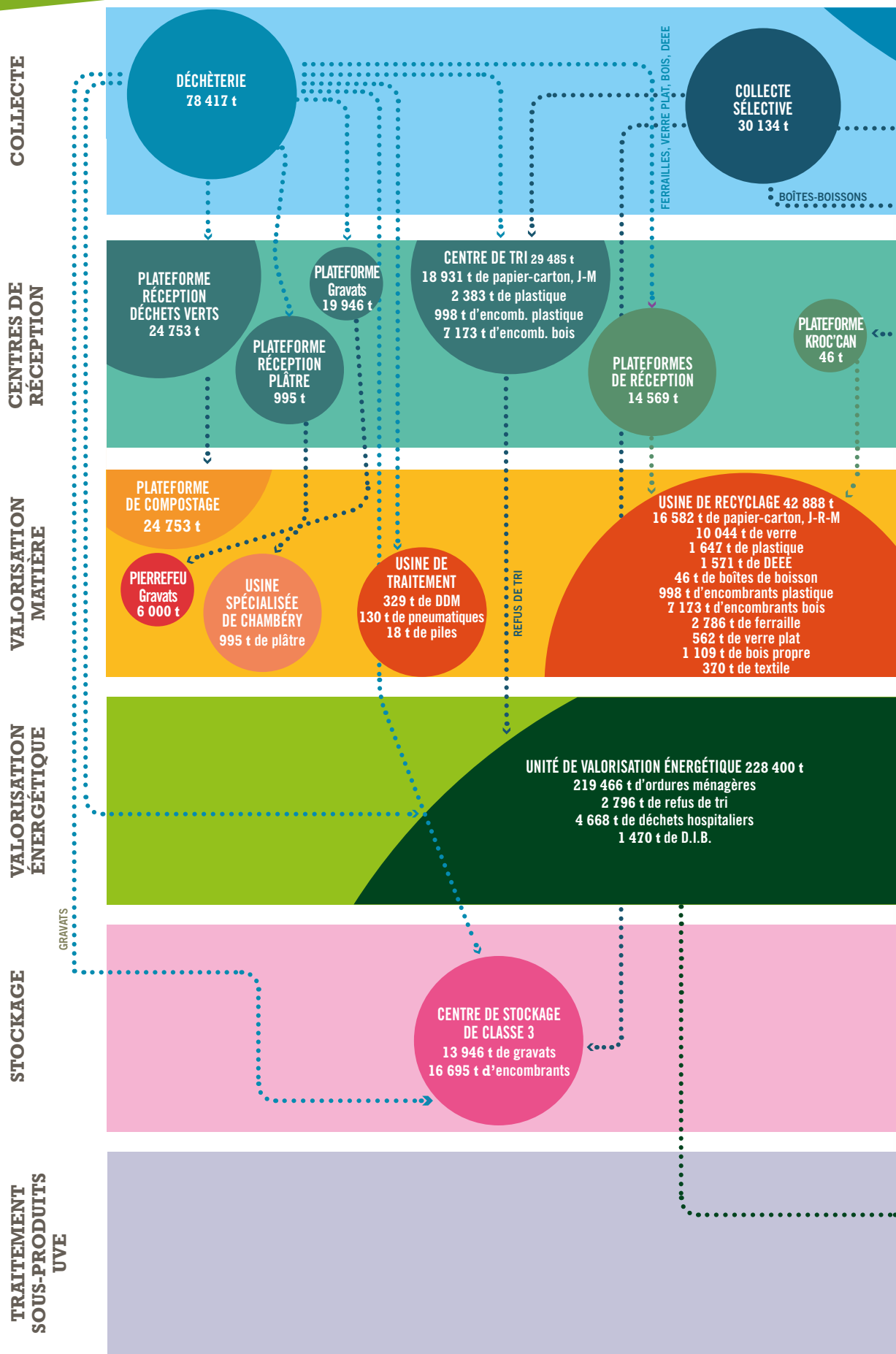
- 1 installation de stockage des déchets dangereux située à Bellegarde (30) pour le traitement des REFIOM.
- 1 installation de stockage des déchets non dangereux située à Pierrefeu (83) :
 - pour le traitement des déchets ménagers,
 - pour la valorisation des gravats qui servent de couche de recouvrement journalière des Ordures Ménagères.
- 1 installation de stockage des déchets non dangereux gérée par le groupe LAFARGE pour le traitement des gravats.

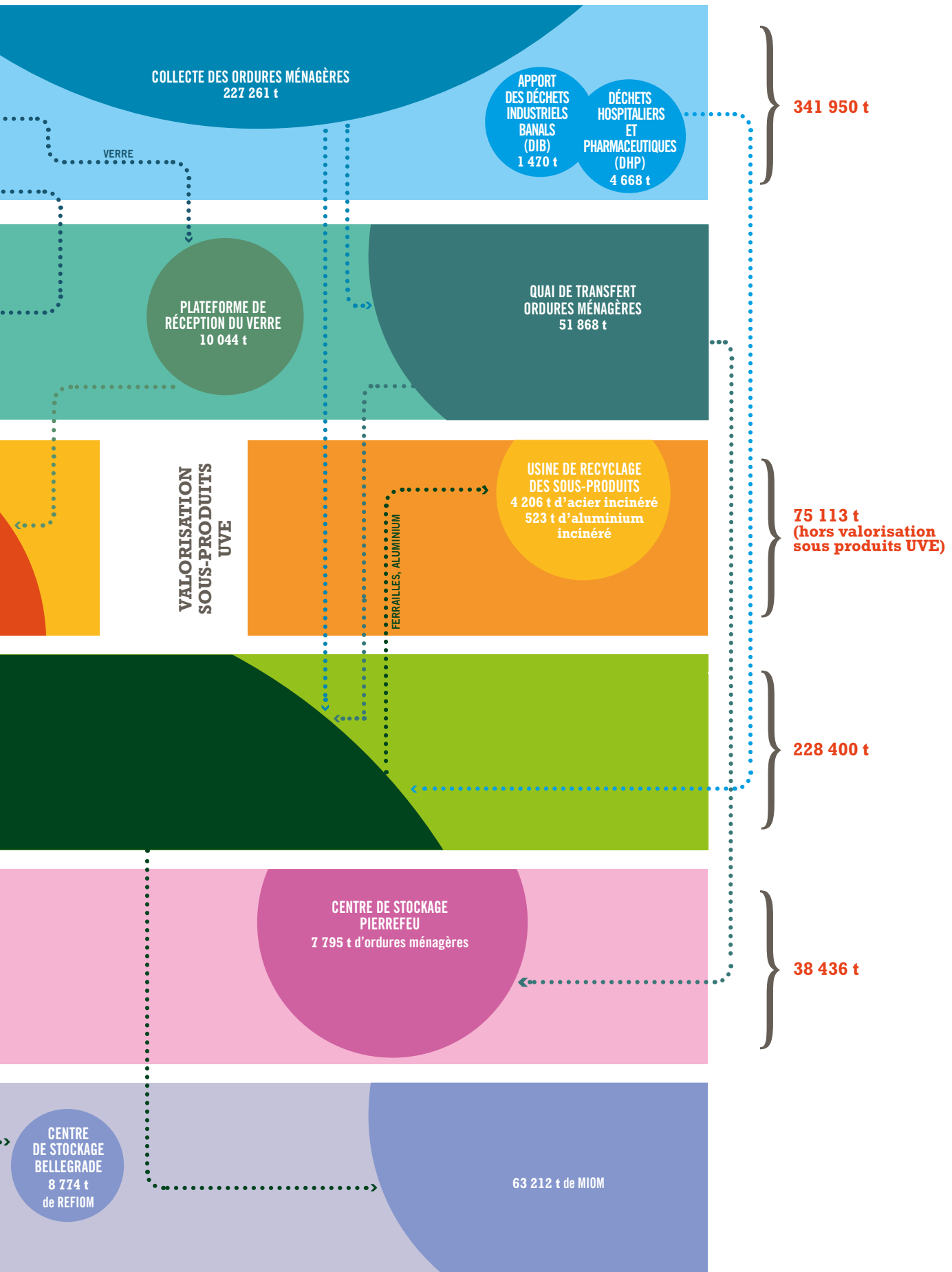
Tonnages des flux entrants des centres de stockage

Centres de stockage	2003	2011	2012	2013
ISDD de Bellegarde (REFIOM)	8 696	9 205	9 219	8 774
ISDND de Pierrefeu (Ordures ménagères)	31 669	28 615	7 883	7 795
ISDND du groupe LAFARGE (Gravats)	12 352	17 584	12 919	13 946
ISDND de PIERREFEU (Gravats)				6 000 *

* Ces gravats sont valorisés sur le centre de Pierrefeu en couche de recouvrement journalière des ordures ménagères reçues sur le site.

LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA GESTION GLOBALE DES DÉCHETS





RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2013

RÉGIME FISCAL DU SITTOMAT

Le SITTOMAT a assujéti, dès la mise en service de l'UVE en 1985, la totalité de son activité à la taxe sur la valeur ajoutée, renonçant à la tolérance d'exonération de la TVA entre les collectivités publiques. Le contrat signé avec Eco-Emballages lui fait bénéficier d'un taux réduit de TVA de 5,5 %, passé à 7 % en 2012.

Les comptes du SITTOMAT sont toujours exprimés Hors Taxe. Ainsi, l'action du SITTOMAT permet d'économiser environ 6 millions de TVA sur le traitement des ordures ménagères et un montant équivalent sur la collecte des ordures ménagères pour les villes membres. La différence entre le taux réduit applicable et le taux général en ce qui concerne la collecte et le transport, est d'environ 13 M€.

LES CONTRATS DU SERVICE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Le SITTOMAT a mis en service une installation pour valoriser énergétiquement les ordures ménagères. Chaque fois qu'une filière de valorisation matière pérenne est possible, le SITTOMAT utilise cette alternative à la valorisation énergétique et adapte ainsi le traitement des ordures ménagères dont il a la compétence.

► Principaux contrats de service

	Marché public de service	Coût 2013 en € H.T.
	Apport volontaire emballages ménagers	SMA/DUNEX 1 203 893,14
	Boîtes boisson	KROC'CAN 64 247,28
	Divers	KROC'CAN 29 347,76
COLLECTE	Déchèteries	VEOLIA PROPRETÉ, NCI Environnement, SEF Environnement, PROVENCE Recyclage, SPUR Environnement, CROK Bois, BD2C, France RÉCUPÉRATION, KROC'CAN 3 821 558,00
TRAITEMENT	Centre de tri et conditionnement	VEOLIA PROPRETÉ 2 900 679,15
	DSP UVE	ZEPHIRE 16 602 207,25
	ISDD	SITA France Déchets 1 753 496,03
	Plate-forme de compostage	SEF Environnement 941 632,04
TRANSPORT	Quai de transfert de l'Almanarre	VEOLIA PROPRETÉ / PIZZORNO 568 825,31
	Quai de transfert de Solliès-Pont	A3F 307 538,86
	Transport REFIOM	SATM 229 262,30
COM.	Gestion des Ambassadeurs du tri	KROC'CAN 712 432,45
	Communication collecte sélective	VAR MATIN 451 000,00
	Communication collecte sélective	DECLIK / STUDIO MCB / RICCOBONO / ALLAN MARKS 891 199,54

Les dépenses du service

MONTANT GLOBAL

Le montant annuel des dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers comprend l'ensemble des dépenses de fonctionnement (marchés, locations, fournitures diverses, communication, études...), et les dépenses administratives. En 2013, le montant du budget du SITTOMAT s'élève à 33 746 000 euros H.T.

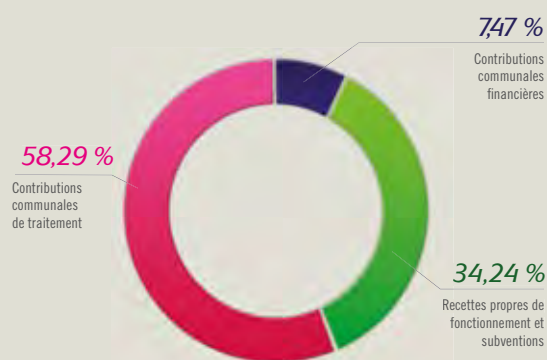
PÉRÉQUATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le SITTOMAT a créé une péréquation des coûts de l'opération de collecte sélective afin d'en développer la pratique.

Ainsi, une contribution positive ou négative est définie, en fonction des objectifs de recyclage du SITTOMAT, et des rendements de collecte sélective de chaque ville ou communauté de communes. Cette péréquation doit inciter les communes ou les Communautés de Communes à mettre en place un dispositif de tri en porte-à-porte, car la collecte sélective est le système alternatif privilégié par le SITTOMAT à la valorisation énergétique.

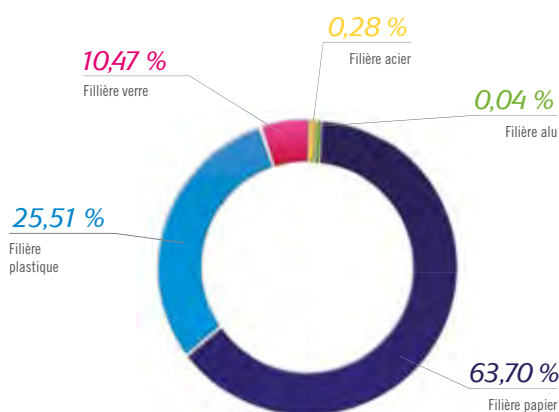
Modalités des financements

Le SITTOMAT finance ses dépenses avec les contributions communales financières du traitement des résidus ménagers et la commercialisation des emballages Ménagers Recyclables (valorisation énergétique et matière) ainsi que les soutiens d'Éco-Emballages. Les contributions communales sont financées par les TEOM.

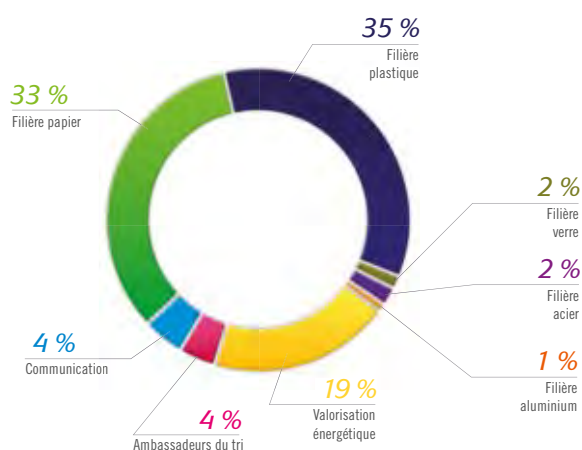


INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

RECETTES COMMERCIALISATION



SOUTIENS ECO-EMBALLAGES



MONTANT DES DIFFÉRENTS INVESTISSEMENTS

UVE	19 702,40 € HT
Conteneurs enterrés	580 428,20 € HT
Bacs porte-à-porte	696 475,45 € HT
Colonnes apport volontaire	235 623,90 € HT
Fouilles conteneurs enterrés	123 511,50 € HT
Sacs de pré-collecte	118 337,20 € HT
Armoire DMS	110 740,00 € HT

La totalité des recettes et soutiens de la collecte sélective représente 17,53 % des recettes propres du SITTOMAT

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT BP 2013

L'AVENIR EST UN INVESTISSEMENT

Conformément à la réglementation, certains types de déchets doivent être pris en charge au travers de filières spécialisées dont les coûts de traitement peuvent être assez conséquents. Mais au SITTOMAT, nous considérons que le développement durable est avant tout un investissement sur l'avenir.



Exploitation UVE



Traitement des déchets verts



Coût de revient de la collecte sélective



Administration du Sittomat

COÛT DU TRAITEMENT ET DU TRANSPORT PAR TYPE DE DÉCHETS

Type de déchets		Coût / Tonne
Gravats (inertes)	●	15,86 € HT/tonne
Verre Plat	●	78,52 € HT/tonne
Plâtre	●	125,38 € HT/tonne
Déchets Dangereux des Ménages	●	857,44 € HT/tonne

Budget primitif 2013

RECETTES

Cotisations communales
19 670 000 €
Recettes traitement UVE
390 000 €

Soutiens Eco-Emballages
3 494 000 €

Commercialisation des matériaux
Filières (hors Eco-Emballages)
1 748 000 €

Cotisations communales
1 087 000 €

Vente de ferrailles
364 000 €

Cotisations communales
4 345 000 €
DEEE
127 000 €

Participations communales
2 521 000 €

Traitement & Transport
20 060 000 € HT

Collecte sélective
6 329 000 € HT

Déchèteries
4 836 000 € HT

Budget général
2 521 000 € HT

Total
33 746 000 € HT
(347 029 tonnes*)

DÉPENSES

Traitement des ordures ménagères
18 762 000 €

Impôts et taxes
371 000 €

Péréquation des transports
927 000 €

Collecte
4 336 000 €

Communication
760 000 €

Ambassadeurs du tri
663 000 €

Annuités
560 000 €

Divers
10 000 €

Traitement des déchets verts
1 144 000 €

Gestion bas de quai
3 652 000 €

Coûts DEEE
40 000 €

Administration
1 400 000 €

Prévention déchets
181 000 €

Auto-financement
940 000 €

Coût de revient du SITTOMAT
97 € / tonne

Coût de traitement
des ordures ménagères
80 € / tonne

Participations communales
80 € / tonne
Soutiens Eco-Emballages
10 € / tonne
Commercialisation des matériaux
7 € / tonne

* - 19 000 tonnes par rapport aux prévisions de 2012.



Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

Chemin G. Gastaldo - Quartier de l'Escaillon - 83200 TOULON
Téléphone : 04 94 89 64 94

www.sittomat.fr

TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.tpm-agglo.fr

 AggloTPM  @AggloTPM

Hôtel de la Communauté d'Agglomération
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00
Fax : 04 94 93 83 83

CARQUEIRANNE

LA CRAU

LA GARDE

HYÈRES-LES-PALMIERS

OLLIOULES

LE PRADET

LE REVEST-LES-EAUX

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER

SIX-FOURS-LES-PLAGES

TOULON

LA VALETTE-DU-VAR